

**INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES
ECONOMIQUES DU BURUNDI**



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT**



BUREAU PROVINCIAL DE LA STATISTIQUES DE KARUSI



**PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PROVINCE KARUSI
EDITION 2019**

Décembre 2020

Devise : " En marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement"

Présentation de l'équipe de rédaction

Direction générale de la publication :

Nicolas NDAYISHIMIYE

Directeur Général de l'ISTEEBU

Coordination technique

:

Vénérand NIZIGIYIMANA

Chef de la Cellule Méthodologie et
Coordination Statistiques

Comité de lecture

:

Vénérand NIZIGIYIMANA

Merline NIMENYA

Priscille MUNEZERO

Berny Christrian RUMURI

Charles NZUKOBARI

Divine MUGISHA

Comité de rédaction

:

Salvatore BIRATASE : Chef du bureau
régional centre-Est

Gérard NIYONDIKO : Chef du Bureau
Provincial

Isaac NDIHOKUBWAYO

Olivier MUGISHA

PREAMBULE

Le Profil Socio-Economique des provinces du Burundi est une publication annuelle initiée par l'ISTEEBU. Celle-ci fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ISTEEBU et des autres structures du Système Statistique National (SSN) dans le cadre de l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

Le présent document du profil socio-économique de la province de Karusi passe en revue la quasi-totalité des secteurs de son activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative et fournissant ainsi ses principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données recueillies pour l'année (N-1), cette publication constitue un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs du développement du Burundi, en général et de la province de Karusi en particulier.

La rédaction du profil socio-économique de la province Karusi, édition 2019, n'a été possible que grâce à l'appui et la collaboration de l'ensemble des services administratifs de cette province et des cadres des services statistiques ministériels que je voudrais remercier vivement pour leur franche et précieuse contribution.

L'ISTEEBU reste ouvert aux remarques et suggestions devant lui permettre d'améliorer la qualité de ce précieux document.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISTEEBU



NDAYISHIMIYE Nicolas.-

Table des matières

CHAPITRE I PRESENTATION DE LA PROVINCE	1
I.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE	1
I.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE	1
I.3 CLIMAT.....	2
I.4 RÉGIONS NATURELLES.....	2
I.5 RELIEF ET HYDROGRAPHIE.....	2
I.6 SOLS	2
I.7 FAUNE ET FLORE.....	2
CHAPITRE II ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	3
II.1 POPULATION PAR COMMUNE ET PAR SEXE	3
II.2 DENSITÉ DE LA POPULATION PAR COMMUNE	3
II.3 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE ET PAR COMMUNE EN 2018.....	4
II.4 RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR COMMUNE.....	4
II.5 TAUX DE MASCULINITÉ EN 2018	5
CHAPITRE III SANTE	6
III.1 FORMATIONS SANITAIRES.....	6
III.2 ETAT DU PERSONNEL OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN PROVINCE KARUSI	6
III.3 SOLlicitation DES FORMATIONS SANITAIRES	7
III.4 PLANNING FAMILIAL.....	7
III.5 VACCINATION	8
III.6 DONNÉES SUR L'ACCOUCHEMENT	9
III.7 MORBIDITÉ.....	9
III.8 LA PANDÉMIE DU VIH /SIDA	10
III.9 LES OFFICINES PHARMACEUTIQUES	11
CHAPITRE IV EDUCATION	12
IV.1 PRÉSCOLAIRE.....	12
IV.1.1 Elèves du préscolaire	12
IV.1.2 Salles de classes au préscolaire	13
IV.1.3 Enseignants au préscolaire	14
IV.2 ECOLE FONDAMENTALE	15
IV.2.1 Fréquentation scolaire	15
IV.2.2 Les motifs des abandons	16
IV.2.3 Ecoliers proposés à l'avancement et au redoublement par commune.....	17
IV.2.4 Elèves certifiés à la fin du cycle 4	17
IV.2.5 Salles de classes opérationnelles.....	18
IV.2.6 Grossesse en milieu scolaire.....	19
IV.2.7 Taux d'accroissement des enseignants par rapport à la rentrée scolaire de 2018	20
IV.3 ECOLE POST-FONDAMENTAL	20
IV.3.1 Elèves à la fin de l'année	20
IV.3.2 Salles de classes opérationnelles.....	21
IV.3.3 Nombres de classes en réhabilitation	21
IV.3.4 Principaux Ratios	22
IV.3.5 Enseignants du post fondamental par sexe et par nationalité.....	22
IV.3.6 Directions aux Post fondamental	23
IV.3.7 Ecoles du post fondamental	24
IV.4 ALPHABÉTISATION	24
IV.4.1 Personnel administratif dans le domaine de l'alphabétisation des adultes.....	24
CHAPITRE V AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	26
V.1 AGRICULTURE.....	26
V.1.1 Cultures vivrières	26

V.1.2	Cultures maraîchères	32
V.1.3	Cultures de rentes.....	36
V.1.4	Protection des cultures	36
V.1.5	Diffusion des intrants agricoles.....	42
V.1.6	Produits phytosanitaires	44
V.1.7	Semences et plants	46
V.1.8	Transformation des produits agricoles	48
V.1.9	Aménagement des périmètres irrigués	49
V.2	ENVIRONNEMENT.....	50
V.2.1	Lutte anti-érosive	50
V.3	PLANTS FRUITIERS	51
V.3.1	Lutte anti-érosive avec les herbes fixatrices	52
V.3.2	Aménagement des bassins versants et Longueur des Courbes de niveau	53
V.3.3	Situation des forêts existantes en province de Karusi	55
CHAPITRE VI ELEVAGE, APICULTURE ET AQUACULTURE		58
VI.1	ELEVAGE.....	58
VI.1.1	Animaux domestiques par espèce.....	58
VI.1.2	Repeuplement du cheptel	59
VI.1.3	Productions animales	61
VI.1.4	Commercialisation des animaux.....	62
VI.1.5	Santé animale	63
VI.1.6	Maladies à déclaration obligatoire	66
VI.1.7	Inspection des denrées alimentaires d'origine animale.....	67
VI.1.8	Situation de l'habitat des animaux	70
VI.2	APICULTURE	70
VI.2.1	Apiculteurs et type de ruches.....	71
VI.3	AQUACULTURE	71
CHAPITRE VII ENERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT		73
VII.1	SITUATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS LA PROVINCE DE KARUSI.....	73
VII.1.1	Sources aménagées	74
VII.1.2	Nombre de branchements privés	74
VII.2	MINES ET CARRIERES	76
CHAPITRE VIII TRAVAIL ET EMPLOI		78
CHAPITRE IX PROTECTION SOCIALE		80
IX.1	ADHÉSION AUX MUTUELLES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ.....	80
IX.2	PROGRAMME DE FINANCEMENT DE SOINS DE SANTÉ AUX PERSONNES ÂGÉES À TRAVERS LA CAM	80
IX.3	CARTES D'ASSISTANCE MÉDICALE (CAM)	81
IX.4	PROGRAMME PUBLIC DE TRANSFERTS MONÉTAIRES À TRAVERS LE PROJET MERANKABANDI	81
IX.5	VICTIMES DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG).....	82
IX.5.1	Types de violences basées sur le genre	82
IX.5.2	Cas de tueries dues aux VBG	83
IX.5.3	Type d'assistance aux victimes des VBG.....	84
IX.6	LES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	85
CHAPITRE X		JUSTICE 86
X.1	LA JUSTICE ET LES JURIDICTIONS.....	86
X.1.1	La demande de Justice en Province Karusi	86
X.1.2	Offre de Justice	87
X.1.3	Demande de Justice et Offre de Justice	88
X.2	LA JUSTICE ET LE MINISTÈRE PUBLIC.....	90
X.2.1	Etat des lieux de la demande au niveau du Parquet de Karusi	90
X.2.2	Etat des lieux de l'offre au niveau du Parquet de Karusi	91
X.2.3	La demande et l'offre au niveau du Parquet de Karusi.....	91

CHAPITRE XI SECURITE.....	93
XI.1 MOTIF D'ACCIDENT DE ROULAGE	93
XI.2 NATURE D'ACCIDENTS	94
CHAPITRE XII TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES	95
XII.1 TRANSPORT.....	95
XII.2 INFRASTRUCTURE	95
XII.2.1 Route Nationale.....	95
XII.2.2 Route provinciale.....	95
XII.2.3 Ponts de Karusi	96
CHAPITRE XIII COMMERCE ET PRODUCTION INDUSTRIELLE.....	97
XIII.1 COMMERCE	97
XIII.2 PRODUCTION INDUSTRIELLE	97
CHAPITRE XIV PRIX A LA CONSOMMATION	98
CHAPITRE XV : TOURISME ET HOTELLERIE	101
XV.1 SITE NATUREL	101
XV.2 SITE MATÉRIEL	101
XV.3 HÔTELLERIE.....	102
CHAPITRE XVI: INSTITUTIONS FINANCIERES, MICROFINANCES, COOPERATIVES, ASSURANCES ET REGIES NATIONALES DES POSTES	
CHAPITRE XVII : FINANCES COMMUNALES	105
XVII.1 LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES DE LA PROVINCE KARUSI POUR LES EXERCICES 2018 DE JANVIER - JUIN, 2018 -2019 ET 2019 – 2020.....	105
XVII.2 LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES DE LA PROVINCE KARUSI POUR LES EXERCICES 2018 DE JANVIER - JUIN, 2018 - 2 019 ET 2019 – 2020	105

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : SUPERFICIE ET NOMBRE DE COLLINES PAR COMMUNE	1
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE ET PAR SEXE.....	3
TABLEAU 3 : DENSITÉ DE LA POPULATION	3
TABLEAU 4 : POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE	4
TABLEAU 5 : RAPPORT DE MASCULINITÉ PAR GROUPE D'ÂGE	5
TABLEAU 6 : FORMATIONS SANITAIRES PAR STATUT ET PAR COMMUNE EN 2019	6
TABLEAU 7 : EFFECTIF DU PERSONNEL DE SANTÉ PAR BDS ET PAR NIVEAU D'ÉTUDE EN 2018.....	7
TABLEAU 8 : EFFECTIF DU PERSONNEL DE SANTÉ PAR BDS ET PAR NIVEAU D'ÉTUDE EN 2019.....	7
TABLEAU 9 : NOUVEAUX CAS VUS À LA CONSULTATION PAR BDS ET PAR AN	7
TABLEAU 10 : UTILISATION DES MÉTHODES DE PLANNING FAMILIAL PAR BDS EN 2018.....	8
TABLEAU 11 : UTILISATION DE PLANNING FAMILIAL PAR BDS PAR COMMUNE EN 2019	8
TABLEAU 12 : DONNÉES SUR LES VACCINATIONS PAR BDS EN 2018 ET EN 2019	9
TABLEAU 13 : NOMBRE D'ACCOUCHEMENT PAR DISTRICT ET PAR AN.....	9
TABLEAU 14 : DONNÉES SUR LE PALUDISME PAR BDS EN 2018 ET 2019	10
TABLEAU 15 : DONNÉES SUR LA TUBERCULOSE PAR BDS EN 2018 ET 2019	10
TABLEAU 16 : DONNÉES SUR LES PVVIH PAR PAR BDS EN 2018 ET 2019	10
TABLEAU 17 : NOMBRES DE PHARMACIES PAR COMMUNE ET PAR AN	11
TABLEAU 18 : ELÈVES DU PRÉSCOLAIRE PAR NIVEAU D'ÉTUDES, PAR COMMUNE EN 2018/2019	12
TABLEAU 19 : ELÈVES DU PRÉSCOLAIRE PAR NIVEAU D'ÉTUDES, PAR COMMUNE 2019/2020	13
TABLEAU 20 : SALLES DE CLASSES FONCTIONNELLES PAR NIVEAU D'ÉTUDES ET PAR COMMUNE 2018/2019	14
TABLEAU 21 : ENSEIGNANTS PAR NIVEAU D'ÉTUDES ET PAR COMMUNE 2018/2019	14
TABLEAU 22 : ENSEIGNANTS PAR NIVEAU D'ÉTUDES ET PAR COMMUNE 2019/2020	15
TABLEAU 23 : TAUX D'ABANDONS PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS À LA RENTÉE SCOLAIRES PAR COMMUNE EN 2018/2019	15
TABLEAU 24 : EFFECTIF DES ABANDONS A LA FIN DE L'ANNÉE PAR RAPPORT A LA RENTRÉE SCOLAIRE.	16
TABLEAU 25 : MOTIFS DES ABANDONS PAR DCE ET PAR CATÉGORIE EN 2018/2019	16
TABLEAU 26 : MOTIFS DES ABANDONS PAR DCE ET PAR CATÉGORIE EN 2019/2020	17
TABLEAU 27 : AVANCEMENT ET REDOUBLEMENT EN 2018/2019	17
TABLEAU 28 : LES ÉLÈVES CERTIFIÉS À LA FIN DU CYCLE 4 PAR COMMUNE EN 2019/2020.....	18
TABLEAU 29 : SALLES DE CLASSES OPÉRATIONNELLES PAR COMMUNE EN 2018/2019	18
TABLEAU 30 : SALLES DE CLASSES OPÉRATIONNELLES PAR COMMUNE EN 2019/2020	19
TABLEAU 31 : TAUX DE GROSSESSE DES FILLES EN ÂGE DE PROCRÉER 2018	19
TABLEAU 32 : TAUX DE GROSSESSE DES FILLES EN ÂGE DE PROCRÉER EN 2019	20
TABLEAU 33 : ACCROISSEMENT PAR RAPPORT À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018	20
TABLEAU 34 : ELÈVES PAR COMMUNE AU COURS DE 2018/2019 ET 2019/2020	21
TABLEAU 35 : SALLES CLASSES OPÉRATIONNELLES	21
TABLEAU 36 : NOUVEAU CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET NOUVEAUX BESOINS.....	22
TABLEAU 37 : PINCIPAUX RATIOS.	22

TABEAU 38 : ENSEIGNANTS PAR SEXE, NATIONALITÉ ET QUALIFICATION EN 2018/2019	23
TABEAU 39 : ENSEIGNANTS PAR SEXE, NATIONALITÉ ET QUALIFICATION EN 2018.....	23
TABEAU 40 : DIRECTEURS DU POST FONDAMENTAL PAR COMMUNE EN 2019	23
TABEAU 41 : EFFECTIF DES ÉCOLES ET DES ÉLÈVES AU POST FONDAMENTAL EN 2019	24
TABEAU 42 : CENTRES D'ALPHABÉTISATION PAR COMMUNE EN 2019	24
TABEAU 43 : EFFECTIFS DU PERSONNEL D'ALPHABÉTISATION ET DES LAURÉATS DE 2019	25
TABEAU 44 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DU RIZ PAR COMMUNE ET PAR AN26	
TABEAU 45 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DU MAÏS PAR COMMUNE ET PAR AN	27
TABEAU 46 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DU SHO PAR COMMUNE ET PAR AN27	
TABEAU 47 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) D'ÉLEUSINE PAR COMMUNE ET PAR AN	28
TABEAU 48 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DE HARICOT PAR COMMUNE ET PAR AN	28
TABEAU 49 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DU PETIT POIS PAR COMMUNE ET PAR AN	29
TABEAU 50 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DU NIÉBÉ PAR COMMUNE ET PAR AN	29
TABEAU 51 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DES ARACHIDES PAR COMMUNE ET PAR AN	30
TABEAU 52 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DU SOJA PAR COMMUNE ET PAR AN	30
TABEAU 53 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DU MANIOC PAR COMMUNE ET PAR AN	31
TABEAU 54 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DE LA PATATE DOUCE PAR COMMUNE ET PAR AN.....	31
TABEAU 55 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DE LA POMME DE TERRE PAR COMMUNE ET PAR AN.....	32
TABEAU 56 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DES AMARANTES PAR COMMUNE ET PAR AN	33
TABEAU 57 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DES AUBERGINES PAR COMMUNE ET PAR AN	33
TABEAU 58 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DES CAROTTES PAR COMMUNE ET PAR AN	34
TABEAU 59 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DES CHOUX BLANCS PAR COMMUNE ET PAR AN.....	34
TABEAU 60 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DES OIGNONS PAR COMMUNE ET PAR AN	35
TABEAU 61 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DES POIRREAUX PAR COMMUNE ET PAR AN	35
TABEAU 62 : SUPERFICIE CULTIVÉE, PRODUCTION TOTALE, RENDEMENT(T/HA) DE TOMATE PAR COMMUNE ET PAR AN	36
TABEAU 63 : PRODUCTION TOTALE EN TONNES DES CÉRISES	36
TABEAU 64 : MALADIES ET RAVAGEURS DU HARICOT PAR COMMUNE ET PAR AN	37

TABLEAU 65 : MALADIES ET RAVAGEURS DU MAÏS PAR COMMUNE ET PAR AN	37
TABLEAU 66 : MALADIES ET RAVAGEURS DU MANIOC PAR COMMUNE ET PAR AN.....	38
TABLEAU 67 : MALADIES ET RAVAGEURS DE LA POMME DE TERRE PAR COMMUNE ET PAR AN	38
TABLEAU 68 : MALADIES ET RAVAGEURS DU RIZ PAR COMMUNE EN 2019	39
TABLEAU 69 : MALADIES ET RAVAGEURS DES AMARANTES PAR COMMUNE PAR AN	39
TABLEAU 70 : MALADIES ET RAVAGEURS DES AUBERGINES PAR COMMUNE EN 2019	40
TABLEAU 71 : MALADIES ET RAVAGEURS DES CHOUX BLANCS PAR COMMUNE PAR AN	40
TABLEAU 72 : MALADIES ET RAVAGEURS DES OIGNONS PAR COMMUNE PAR AN	41
TABLEAU 73 : MALADIES ET RAVAGEURS DE LA TOMATE PAR COMMUNE PAR AN	41
TABLEAU 74 : DIFFUSION DES ENGRAIS EN 2018	42
TABLEAU 75 : DIFFUSION DES ENGRAIS EN 2019	44
TABLEAU 76 : DIFFUSION DES PRODUITS PYTOSANITAIRES PAR COMMUNE EN 2018	45
TABLEAU 77 : DIFFUSION DES PRODUITS PYTOSANITAIRES SOLIDE (EN KG) PAR COMMUNE EN 2019	45
TABLEAU 78 : DIFFUSION DES PRODUITS PYTOSANITAIRES LIQUIDE (EN LITRE) PAR COMMUNE EN 2019.....	45
TABLEAU 79 : DIFFUSION DES SEMENCES ET PLANTS DES CULTURES VIVRIÈRES EN 2018	46
TABLEAU 80 : DIFFUSION DES SEMENCES ET PLANTS DES CULTURES VIVRIÈRES EN 2019	46
TABLEAU 81 : DIFFUSION DES SEMENCES DES CULTURES MARAÎCHÈRES EN 2018.....	47
TABLEAU 82 : DIFFUSION DES SEMENCES ET PLANTS DES CULTURES MARAÎCHÈRES EN 2019	47
TABLEAU 83 : DIFFUSION DES SEMENCES ET PLANTS DE FRUITS EN 2018	48
TABLEAU 84 : TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES PAR PROVINCE EN 2018.....	48
TABLEAU 85 : TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES PAR PROVINCE EN 2019.....	49
TABLEAU 86 : SITUATION DES PRIX (PAR KG) DES PRODUITS AGRICOLES EN 2019	49
TABLEAU 87 : PRODUCTION EN PÉPINIÈRE ET DIFFUSION DU GREVEILLIA EN 2019	50
TABLEAU 88 : PRODUCTION EN PÉPINIÈRE ET DIFFUSION DU CALLIENDRA EN 2019.....	50
TABLEAU 89 : PRODUCTION EN PÉPINIÈRE ET DIFFUSION DU LEUCENA EN 2018.....	51
TABLEAU 90 : PRODUCTION EN PÉPINIÈRE ET DIFFUSION DU MAESOPSIS EN 2019	51
TABLEAU 91 : PRODUCTION EN PÉPINIÈRE ET DIFFUSION DES PLANTS FRUITIERS EN 2019	51
TABLEAU 92 : LUTTE ANTI-ÉROSIVE AVEC BANAGRAS EN 2018.....	52
TABLEAU 93 : LUTTE ANTI-ÉROSIVE AVEC BANAGRAS EN 2019.....	52
TABLEAU 94 : LUTTE ANTI-ÉROSIVE AVEC LE TRIPSACUM EN 2018	52
TABLEAU 95 : LUTTE ANTI-ÉROSIVE AVEC LE TRIPSACUM EN 2019	53
TABLEAU 96 : LUTTE ANTI-ÉROSIVE AVEC LE PENNISETUM EN 2018	53
TABLEAU 97 : PRODUCTION EN PÉPINIÈRE ET DIFFUSION D'EUCALYPTUS EN 2018	54
TABLEAU 98 : PRODUCTION EN PÉPINIÈRE ET DIFFUSION D'EUCALYPTUS EN 2019	54
TABLEAU 99 : SUPERFICIE AMÉNAGÉE ET LONGEURS DES COURBES DE NIVEAU PIQUÉTÉE, CREUSÉE ET PLANTÉE EN 2018	55
TABLEAU 100 : SUPERFICIE AMÉNAGÉE ET LONGEURS DES COURBES DE NIVEAU NIVEAU PIQUÉTÉE, CREUSÉE ET PLANTÉE EN 2019.	55
TABLEAU 101 : SUPERFICIE (EN HA) DES AIRES PROTÉGÉES EN 2019	56

TABLEAU 102 : SUPERFICIE (HA) DES AIRES NON PROTÉGÉES EN 2019	56
TABLEAU 103: SUPERFICIE (EN HA) DES FORÊTS DÉTRUITES PAR DES FEUX DE BROUSSES EN 2019	56
TABLEAU 104 : RÉPARTITION DU BÉTAIL PAR COMMUNE EN 2018	58
TABLEAU 105 : RÉPARTITION DU BÉTAIL PAR COMMUNE EN 2019	59
TABLEAU 106 : RÉPARTITION DES BOVINS PAR COMMUNE 2019	59
TABLEAU 107 : REPEUPLEMENT DU CHEPTEL BOVIN EN 2019	60
TABLEAU 108 : REPEUPLEMENT DU CHEPTEL CAPRIN EN 2019	60
TABLEAU 109. : REPEUPLEMENT DU CHEPTEL PORCIN EN 2019	61
TABLEAU 110 : ANIMAUX ABATTUS PAR COMMUNE EN 2019	61
TABLEAU 111 : PRODUCTION DE VIANDE (EN T) PAR COMMUNE EN 2019	62
TABLEAU 112 : AUTRES PRODUCTIONS D'ORIGINE ANIMALE PAR COMMUNE EN 2019	62
TABLEAU 113 : ANIMAUX COMMERCIALISÉS PAR ESPÈCES ET PAR COMMUNE EN 2019	63
TABLEAU 114 : TYPE DE MALADIE PAR COMMUNE EN 2019	63
TABLEAU 115 : TYPE DE MALADIE PAR COMMUNE EN 2019	64
TABLEAU 116 : TYPE DE MALADIE PAR COMMUNE EN 2019	65
TABLEAU 117 : TYPE DE MALADIE PAR COMMUNE EN 2019	66
TABLEAU 118 : SAISIE TOTALE DE PORCIN PAR COMMUNE EN 2019	68
TABLEAU 119 : SAISIE PARTIELLE DE BOVINS PAR COMMUNE EN 2019	68
TABLEAU 120 : SAISIE PARTIELLE DE CAPRINS PAR COMMUNE EN 2019	69
TABLEAU 121 : SAISIE PARTIELLE D'OVINS PAR COMMUNE EN 2019	69
TABLEAU 122 : SAISIE PARTIELLE DE PORCINS PAR COMMUNE EN 2019	70
TABLEAU 123 : SITUATION DE L'HABITAT DES ANIMAUX DOMESTIQUES PAR COMMUNE EN 2019	70
TABLEAU 124 : RUCHE ET PRODUCTION DU MIEL PAR COMMUNE EN 2019	71
TABLEAU 125 : IDENTIFICATION DES APICULTEURS PAR COMMUNE EN 2019	71
TABLEAU 126 : ETANGS PISCICOLES ET LEUR SUPERFICIE PAR COMMUNE PAR AN	72
TABLEAU 127 : TYPE D'ESPÈCES ET LEUR PRODUCTION PAR COMMUNE	72
TABLEAU 128 : NOMBRE DE BORNES FONTAINES FONCTIONNELLES ET NON FONCTIONNELLES PAR COMMUNE	73
TABLEAU 129 : NOMBRE DE SOURCES AMÉNAGÉES FONCTIONNELLES	74
TABLEAU 130 : NOMBRE DE BRANCHEMENTS PRIVÉS	75
TABLEAU 131 : NOMBRE D'ABONNÉS D'ÉLECTRICITÉ À LA REGIDESO ET ABER	75
TABLEAU 132 : SITES, EXPLOITANT ET TYPE DE PRODUITS PAR COMMUNE EN 2018	76
TABLEAU 133 : SITES, EXPLOITANT ET TYPE DE PRODUITS PAR COMMUNE EN 2019	77
TABLEAU 134 : DOLÉANCES REÇU DES FONCTIONNAIRES ENSEIGNANTS ET NON ENSEIGNANTS	78
TABLEAU 135 : IDENTIFICATION DU TRAVAIL ILLÉGAL ET NON DÉCLARÉ.	79
TABLEAU 136 : EFFECTIF DES MÉNAGES ADHÉRENTS AUX MUTUELLES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES PAR ANNÉE ET PAR COMMUNE	80
TABLEAU 137 : PERSONNES ÂGÉES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE SOINS DE SANTÉ PAR COMMUNE ET PAR SEXE	81
TABLEAU 138 : MÉNAGES DES PERSONNES SINISTRÉES BÉNÉFICIAIRES DES CARTES D'ASSISTANCE MÉDICALE PAR COMMUNE	81

TABLEAU 139 : BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS MONÉTAIRES À TRAVERS LE PROJET MERANKABANDI PAR COMMUNE	82
TABLEAU 140 : VICTIMES DES VBG PAR SEXE SELON LE TYPE DE VIOLENCES ET PAR COMMUNE, EN 2018	82
TABLEAU 141 : VICTIMES DES VBG PAR SEXE SELON LE TYPE DE VIOLENCES ET PAR COMMUNE, EN 2019	83
TABLEAU 142 : VICTIMES DE TUERIES DUES AUX VBG PAR COMMUNE	83
TABLEAU 143 : TYPE D'ASSISTANCE PAR SEXE ET PAR COMMUNE EN2018.....	84
TABLEAU 144 : TYPE D'ASSISTANCE PAR SEXE ET PAR COMMUNE EN2019	85
TABLEAU 145 : ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PAR COMMUNE	85
TABLEAU 146 : NOMBRE D'AFFAIRES ENRÔLÉES AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE KARUSI PAR CATÉGORIE EN 2018 ET 2019	87
TABLEAU 147 : NOMBRE D'AFFAIRES JUGÉES AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE KARUSI PAR CATÉGORIE EN 2018 ET 2019	88
TABLEAU 148 : EVOLUTION DU TAUX D'ÉVACUATION DU RÔLE AU TGI KARUSI DE 2018 À 2019 (EN %)	88
TABLEAU 149 : EVOLUTION DU NOMBRE DES ARRIÉRÉS JUDICIAIRES AU TGI KARUSI DE 2018-2019 (EN %)	88
TABLEAU 150 : INDICE DE CAPPELETI CLARCK EN 2018	89
TABLEAU 151 : INDICE DE CAPPELETI CLARCK EN 2019	89
TABLEAU 152 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DU TGI KARUSI PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE	90
TABLEAU 153 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DU PARQUET DE KARUSI PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE	92
TABLEAU 154 : SITUATION SÉCURITAIRE PAR TYPE D'INFRACTION EN 2018 ET EN2019.....	93
TABLEAU 155 : NOMBRE D'ACCIDENT PAR MOTIF	93
TABLEAU 156 : NOMBRE D'ACCIDENTS PAR NATURE.....	94
TABLEAU 157 : ROUTES PROVINCIALES NON REVÊTUE	96
TABLEAU158 : TYPES DE MARCHÉS PAR COMMUNE.....	97
TABLEAU 159 : PRODUCTION DE FROMAGERIE DE BUGENYUZI	97
TABLEAU 160 : INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION EN 2018.....	98
TABLEAU 161 : INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION EN 2019.....	99
TABLEAU 162 : ETAT DES HÔTELS ET ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENTS	103
TABLEAU 163 : HÔTELS PAR OCCUPATION ET PAR AN	103
TABLEAU 164 : EFFECTIFS ET LOCALISATION DES BANQUES, MICRO FINANCES	104
TABLEAU 165 : RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ORDINAIRES PAR COMMUNE POUR LA PÉRIODE JUILLET 2018- JUIN 2019	105
TABLEAU 166 : RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ORDINAIRES PAR COMMUNE POUR LA PÉRIODE JUILLET 2019- JUIN 2020	105
TABLEAU 167 : RECETTES ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMMUNE POUR LA PÉRIODE JUILLET 2018-JUIN 2019	106
TABLEAU 168 : RECETTES ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMMUNE POUR LA PÉRIODE JUILLET 2019-JUIN 2020	107

Chapitre I . PRESENTATION DE LA PROVINCE

I.1 Situation géographique de la province

La Province Karusi fait frontière au Nord -Est avec la Province de Muyinga, au Nord-Ouest avec la Province de Ngozi, à l'Est avec les Provinces de Ruyigi et de Cankuzo et au Sud avec la Province de Gitega. Sa superficie est de 1 456km² dont 14,7 km² est occupée par les marais.

I.2 Organisation administrative de la province

La province de Karusi, dont le chef-lieu porte le nom de Buhiga, est découpée en sept communes subdivisées en 145 collines de recensement.

La carte administrative de la province KARUSI



La commune de Buhiga est la plus grande au point de vue superficie, suivie respectivement par les communes de Bugenyuzi, Gitaramuka, Nyabikere, Gihogazi, Mutumba et Shombo comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 1 : Superficie et nombre de collines par commune

Commune	Superficie (km ²)	Nombre de collines
Bugenyuzi	234	27
Buhiga	275	30
Gihogazi	192,5	21
Gitaramuka	211	26
Mutumba	178	11
Nyabikere	195,5	14
Shombo	170	16
Province Karusi	1456	145

Source : Province Karusi

I.3 Climat

Il est du type tropical tempéré par l'altitude. C'est dans l'ensemble un climat doux. La température moyenne est de 19,5°C avec maxima moyen de 26,3°C et minima moyens de 12,6°C. De façon générale, les températures ne connaissent pas de variations importantes au cours de l'année.

I.4 Régions naturelles

Karusi chevauche sur 4 régions naturelles, il s'agit de :

- Une partie de Buyenzi composé de 2 collines de la commune Gitaramuka et 6 collines de la Commune Bugenyuzi ;
- Une partie de Buyogoma composé par les communes de Mutumba, de Nyabikere et de Shombo ;
- Une partie de Bweru composé par la commune de Buhiga, 25 collines de Gitaramuka, et 15 collines de Bugenyuzi ;
- Une partie de Kirimiro composé par les communes de Gihogazi, Shombo et 6 collines de Bugenyuzi.

I.5 Relief et hydrographie

Le relief de la province Karusi est constitué par des crêtes et des massifs quartziques principalement sur la crête de Gihinga et Mazita.

Son hydrographie est entièrement tributaire du bassin du Nil. La rivière Ruvubu forme frontière avec les Provinces de Ruyigi et Gitega sur la moitié du pourtour de la Province avec comme affluent Ndurumu qui reçoit elle-même les eaux de la Nyabiho.

I.6 Sols

Les sols de la province Karusi sont relativement peu fertiles au Buyogoma moyennement bons au Bweru, fertiles au Kirimiro et bons dans la partie Buyenzi de la province.

Les travaux de prospection géologique et minière effectués dans la province de Karusi ont révélé la présence d'indices de gisements de Nickel dans les communes de Nyabikere et Shombo (zone Nyarurambi). Les réserves sont estimées à 46 401 065 tonnes avec une teneur de 0,8%Ni.

I.7 Faune et flore

La végétation en province Karusi se caractérise par une savane boisée en épine et arborée particulièrement dans le Buyogoma où se trouve le parc de la Ruvubu. Elle tend à disparaître dans le sud et ouest de la province suite aux activités agricoles. La province possède aussi d'importantes superficies de marais colonisées par les papyrus.

Chapitre II ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre nous renseigne sur la population selon l'âge et le sexe, étant donné que ces deux variables ont une grande importance dans la production des différents indicateurs démographiques. Ces indicateurs permettront aux décideurs d'élaborer des politiques et programmes adaptés.

Ce chapitre s'articule sur : l'analyse de la structure de la population par sexe, âge et groupes d'âges spécifiques.

II.1 Population par commune et par sexe

Les communes Bugenyuzi et Gitaramuka affichent les effectifs les plus élevés par rapport aux autres comme le montre le tableau ci-après. Il est remarquable que dans toutes les communes de la province les Féminins sont plus nombreuses que les Masculins pour les deux années.

Tableau 2 : Répartition de la population par commune et par Sexe

COMMUNES	2018			2019		
	Masculin	Feminin	Total	Masculin	Feminin	Total
Bugenyuzi	57656	62117	119773	58987	63552	122539
Buhiga	51113	53364	104477	52293	54597	106890
Gihogazi	47237	51617	98854	48327	52810	101137
Gitaramuka	54985	59207	114192	56255	60574	116829
Mutumba	29441	31187	60628	30121	31907	62028
Nyabikere	34563	37053	71616	35361	37908	73269
Shombo	32302	36130	68432	33048	36964	70012
Province Karusi	307297	330675	637971	314392	338312	652703

Source : ISTEEBU, à partir de la projection des résultats du RGPH 2008

II.2 Densité de la population par commune

La densité de la population de la province Karusi est très élevée et atteint 448 hab/km² en 2019. Elle connaît une croissance annuelle de 2,3%. Le tableau ci-dessous indique que les communes Gitaramuka, Gihogazi et Bugenyuzi ont une forte densité tandis que les communes Mutumba et Nyabikere ont une faible densité.

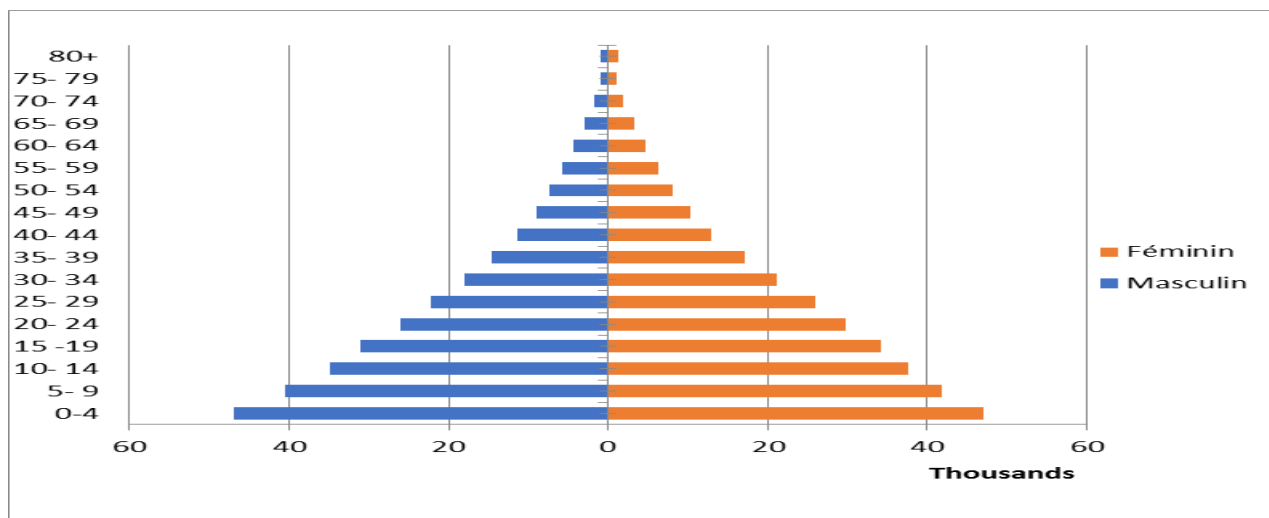
Tableau 3 : Densité de la population

Commune	Superficie	2018				2019			
		Masculin	Féminin	Total	Densité	Masculin	Feminin	Total	Densité
Bugenyuzi	234	57656	62117	119773	512	58987	63552	122539	524
Buhiga	275	51113	53364	104477	380	52293	54597	106890	389
Gihogazi	192,5	47237	51617	98854	514	48327	52810	101137	525
Gitaramuka	211	54985	59207	114192	541	56255	60574	116829	554
Mutumba	178	29441	31187	60628	341	30121	31907	62028	348
Nyabikere	195,5	34563	37053	71616	366	35361	37908	73269	375
Shombo	170	32302	36130	68432	403	33048	36964	70012	412
Province Karusi	1456	307297	330675	637972	438	314392	338312	652704	448

II.3 Structure de la population par âge et par commune en 2018

La population de la province de Karusi est en général très jeune. En effet, la population de 0-24 ans révolue représente plus de 60% de la population totale dans toutes les communes. La population active de 15-60 ans est presque égale à la population non active (0-14 ans et 60 ans et plus).

Pyramide des âges de la population de Karusi



II.4 Répartition de la population par tranche d'âge et par commune

Cette structure de la population se retrouve presque dans toutes les communes de la province Karusi. On y observe cette prépondérance d'une population jeune comparativement aux personnes âgées. Le taux de dépendance est plus ou moins de 87%.

Tableau 4 : Population par tranche d'âge

Tranche d'âge	BUGENYUZI	BUHIGA	GIHOGAZI	GITARAMUKA	MUTUMBA	NYABIKERE	SHOMBO
0 – 4	17442	15 435	15 027	16 172	9 465	10 169	9 947
5 – 9	15328	13 510	12 946	14 434	8 070	9 025	8 682
10 – 14	14160	11 915	11 204	13 017	6 893	8 086	7 637
15 -19	11961	10 727	9 999	11 843	6 072	7 318	6 874
20 – 24	10227	9 231	8 605	10 233	5 105	6 261	5 918
25 – 29	9566	7 973	7 401	8 812	4 361	5 413	5 146
30 – 34	7068	6 532	6 005	7 070	3 573	4 432	4 274
35 – 39	5595	5 221	4 806	5 631	2 890	3 604	3 497
40 – 44	4841	3 943	3 677	4 293	2 266	2 853	2 759
45 – 49	3408	3 079	2 910	3 404	1 803	2 293	2 220
50 – 54	2727	2 409	2 338	2 752	1 424	1 842	1 786
55 – 59	2385	1 857	1 816	2 170	1 105	1 438	1 396
60 – 64	1574	1 399	1 344	1 661	822	1 070	1 051
65 – 69	1074	966	918	1 196	580	746	722
70 – 74	835	564	526	756	357	445	416
75 – 79	341	292	263	459	211	243	205
80+	407	375	364	442	198	271	170
Total	108938	95 923	90 760	104 842	55 196	65 752	62 829

II.5 Taux de masculinité en 2018

En se référant au tableau 5, nous remarquons qu'à bas âge (0-4 ans), la population féminine et masculine est en équilibre en termes d'effectif. On observe un léger fléchissement du taux de masculinité à partir de 5 ans jusqu'à 39 ans mais ce taux reprend à la hausse à partir de la quarantaine jusqu'à 64 ans.

Quant aux autres tranches d'âge, les Masculins sont moins nombreux que les Féminins avec une moyenne provinciale de 92 Masculins sur 100 Féminins.

Tableau 5 : Rapport de masculinité par groupe d'âge

Groupes d'âges	Sexe			Taux de Masculinité
	Masculin	Féminin	Total	
0-4	46 980	47 056	94 033	~100
05-09	40 413	41 807	82 224	97
10 -14	34 899	37 522	72 432	93
15 -19	30 983	34 121	65 116	91
20- 24	26 115	29 772	55 882	88
25- 29	22 285	25 902	48 166	86
30- 34	18 053	21 244	39 252	85
35- 39	14 535	17 053	31 538	85
40- 44	11 324	13 008	24 286	87
45- 49	9 060	10 230	19 253	89
50- 54	7 368	8 023	15 369	92
55- 59	5 778	6 200	11 965	93
60- 64	4 348	4 629	8 972	94
65- 69	3 016	3 234	6 248	93
70- 74	1 772	1 949	3 721	91
75- 79	958	1 062	2 020	90
80+	1 022	1 190	2 215	86
Total	280 711	305 088	585 737	92

Source : ISTEEBU, Projection de la population à partir des résultats du RGPH 2008

Chapitre III SANTE

La province sanitaire de Karusi est subdivisée en deux districts sanitaires, celles de Buhiga et Nyabikere. Le BDS Buhiga couvre les communes de Bugenyuzi ; Buhiga et Gitaramuka tandis que celle de Nyabikere comprend les communes de Gihogazi ; Mutumba ; Nyabikere et Shombo.

Bien que le BDS Buhiga ne s'étale que sur trois communes, il est le plus important en termes de population qu'il dessert.

III.1 Formations sanitaires

La province de Karusi possède au total quarante (40) formations sanitaires tout statut confondu (public, privé, agréé (confessionnel, associative)). Ce sont les Centres de Santé qui dominent avec 92,5%, d'autres sont deux hôpitaux se trouvant dans la commune Buhiga et une seule clinique se trouvant dans la commune Nyabikere.

Tableau 6 : Formations sanitaires par statut et par commune en 2019

Commune	CDS				Hôpitaux				Clinique			
	Public	Privé	Agrée	Total	Public	Privé	Agrée	Total	Public	Privé	Agrée	Total
Bugenyuzi	5	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0
Buhiga	6	1	0	7	2	0	0	2	0	0	0	0
Gihogazi	5	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0
Gitaramuka	4	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0
Mutumba	4	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0
Nyabikere	4	0	1	5	0	0	0	0	0	1	0	1
Shombo	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Province Karusi	32	1	4	37	2	0	0	2	0	1	0	1

Source : BPS Karusi

III.2 Etat du personnel oeuvrant dans le secteur de la santé en province Karusi

En 2018, le personnel du secteur de la santé en province Karusi s'élevait à 886. Les deux districts de la province comptent 27 docteurs dont 5 médecins Spécialistes. Le BDS Buhiga compte 25 médecins et les 2 restants dans le BDS Nyabikere.

Les autres personnels ont des qualifications disparates. On compte des infirmiers de niveau universitaire, des infirmiers A2 et A3 ainsi que d'autres qualifications diverses. Parmi ce personnel, les sans niveau sont les importants (318) suivi des diplômés A2 (241).

Tableau 7 : Effectif du personnel de santé par BDS et par niveau d'étude en 2018

BDS	Doctorat 3e cycle	Doctorat Généraliste	A0	Licence	BAC	A1	A2	H G	D6	A3	A4	A5	A6	10 ème	certi ficat	Sans
Buhiga	5	20	19	32	3	8	162	1	0	66	8	26	77	2	3	163
Nyabikere	0	2	4	4	0	1	79	0	2	41	0	0	0	0	0	149
Province Karusi	5	22	23	36	3	9	241	1	2	110	8	26	77	2	3	318

Source: BPS

En 2019, le personnel du secteur de la santé sont constitués de 6 médecins Généralistes dont 5 déployé dans le BDS Buhiga et 1 dans celui de Nyabikere. Le reste est constitué en grande partie par 178 diplômés de niveau A2.

L'effectif du personnel du secteur de la santé de la province sanitaire de Karusi semble avoir fortement diminué mais c'est suite au non enregistrement du personnel affecté à l'Hôpital Cinquantenaire de Buhiga qui relève désormais du Cabinet du Ministère de la santé.

Tableau 8 : Effectif du personnel de santé par BDS et par niveau d'étude en 2019

BDS	Doctorat 3e cycle	Doctorat Généraliste	A0	Licence	BAC	A1	A2	H G	D6	A3	A4	A5	A6	10 ème	Certi ficat	Sans	Autres
Buhiga	0	5	14	0	1	4	95	1	1	52	9	21	78	8	3	94	24
Nyabikere	0	1	2	2	1	0	83	0	1	42	1	10	21	5	0	0	46
Province Karusi	0	6	16	2	2	4	178	1	2	94	10	31	99	13	3	94	70

Source : BPS

III.3 Sollicitation des formations sanitaires

Dans la province Karusi, les nouveaux cas de consultation observés en 2018 a presque doublé en 2019 pour les deux districts.

En 2018, le nombre de consultation de nouveaux cas observé s'élève à 919 549 tandis qu'en 2019, le nombre de nouveaux cas vus en consultation sont au nombre de 1 427 124, soit une augmentation de 55%.

Tableau 9 : Nouveaux cas vus à la consultation par BDS et par an

District	2018	2019
Buhiga	482 003	711 130
Nyabikere	437 546	715 994
Province Karusi	919 549	1 427 124

Source : BPS

III.4 Planning familial

L'utilisation des méthodes de planning familial vise principalement la réduction ou la planification des naissances. Les méthodes les plus utilisées sont la DMPA IM, Implant et Pilules. Par rapport

aux deux districts, le BDS de Buhiga utilise beaucoup de méthodes contraceptives que le BDS Nyabikere. Cette situation trouve son explication dans le fait que le BDS Buhiga dessert une population beaucoup plus importante que celui de Nyabikere et de surcroît il couvre la plupart des centres urbains de cette contrée.

Tableau 10 : Utilisation des méthodes de planning familial par BDS en 2018

District	Pilules	DMPA IM	Implant	DIU	Préservatifs féminins	Préservatifs masculins	Spermicides	Autres méthodes PF	Contraceptifs d'urgence
Buhiga	9 816	44 919	11 280	1 252	112	1 505	2	179	170
Nyabikere	4 334	36 117	7 041	845	8	1 263	0	259	275
Province Karusi	14 150	81 036	18 321	2 097	120	2 768	2	438	445

Source: BPS

Les méthodes les plus utilisés en 2019 sont les mêmes qu'en 2018 (DMPA IM et Implant) mais la demande est beaucoup plus importante excepté pour celle de la pilule qui s'est effrité. Il est aussi apparu l'utilisation d'un nouveau contraceptif (SAYANA Press) et la non utilisation des contraceptifs d'urgence.

Tableau 11 : Utilisation de planning familial par BDS par commune en 2019

District	Pilules	DMPA IM	Sayana Press	Implant	DIU	Préservatifs féminins	Préservatifs masculins	Spermicides	Autres méthodes PF
Buhiga	-	56 765	-	13 595	1 583	36	1 273	-	3 261
Nyabikere	56	54 611	646	9 644	1 141	4	1 192	1	4 389
Province Karusi	56	111 376	646	23 239	2 724	40	2 465	1	7 650

Source : BPS

III.5 Vaccination

Les enfants complètement vaccinés dans le BDS Buhiga sont égales à 8 430 en 2018, tandis qu'en 2019 sont égales à 9 656. Dans le BDS Nyabikere, les enfants complètement vaccinés sont au nombre de 8 472 en 2018, et en 2019 sont au nombre de 9 045. Donc pour les deux BDS, il y a eu augmentation d'effectifs d'enfants qui ont été vaccinés.

Tableau 12 : Données sur les vaccinations par BDS en 2018 et en 2019

District	2018					2019				
	Enfant s ayant reçu BCG	Enfant s ayant reçu VA Polio 0	Enfant s ayant reçu VAR1 ou RR1	Enfant s ayant reçu VAR2 ou RR2	Enfants complètement vaccinés	Enfant s ayant reçu BCG	Enfant s ayant reçu VA Polio 0	Enfant s ayant reçu VAR1 ou RR1	Enfant s ayant reçu VAR2 ou RR2	Enfants complètement vaccinés
Buhiga	11 554	9 702	9 971	8 312	8 430	12 913	11 500	11 841	9 686	9 656
Nyabikere	10 146	8 751	9 057	8 560	8 472	11 233	10 108	10 601	9 081	9 045
Province Karusi	21 700	18 453	19 028	16 872	16 902	24 146	21 608	22 442	18 767	18 701

Source : BPS

III.6 Données sur l'accouchement

Dans la province Karusi, en 2018, le taux d'accouchements réalisés dans les CDS par le personnel qualifié (Min A3) est de 81,1% soit 69,6 % dans le BDS Buhiga et 97,5% dans celui de Nyabikere.

Le rendement du personnel du BDS Nyabikere appelé à suivre les accouchements est plus élevé que celui du BDS Buhiga.

Cette situation s'observe aussi en 2019, avec 73,0% d'accouchements réalisés au CDS par le personnel qualifié (Min A3) dans le BDS Buhiga et 99,1% dans le BDS Nyabikere.

Les Féminins sous PTME ont diminué entre 2018 et 2019 dans le BDS Buhiga tandis que dans le BDS Nyabikere, les effectifs des Féminins sous PTME ont augmenté.

Tableau 13 : Nombre d'accouchement par district et par an

District	2018				2019			
	Accouchement : Naissances vivantes	Accouchement : Morts-nés	Accouchements réalisés au CDS par du personnel qualifié (Min A3)	CPN_Féminins mises sous ARV	Accouchement : Naissances vivantes	Accouchement : Morts-nés	Accouchements réalisés au CDS par du personnel qualifié (Min A3)	Féminins sous PTME
Buhiga	11 735	451	8 477	57	14 193	271	10 552	32
Nyabikere	8 380	204	8 370	41	11 265	58	11 240	153
Province Karusi	20 115	655	16 847	98	25 458	329	21 792	185

Source : BPS

III.7 Morbidité

Dans la province Karusi, les nouveaux cas de Paludisme grave confirmé était de 587 en 2018 tandis qu'en 2019, ils étaient au nombre de 1373 cas soit une augmentation de 134%.

En 2018, les nouveaux cas de Paludisme simple testé positif étaient de 233 107 cas et en 2019 étaient de 676 934 cas, soit une augmentation de 188%.

Le BDS Buhiga enregistre beaucoup de nouveaux cas du paludisme que ça soit grave ou simple plus que le BDS Nyabikere pour les deux années.

Tableau 14 : Données sur le paludisme par BDS en 2018 et 2019

DISTRICT	2018		2019	
	Nouveaux cas de Paludisme confirmé	Nouveaux cas de Paludisme simple testé positif	Nouveaux cas de Paludisme confirmé	Nouveaux cas de Paludisme simple testé positif
Buhiga	442	134 533	1 099	351 983
Nyabikere	145	101 574	274	327 951
Province Karusi	587	236 107	1 373	679 934

Source : BPS

L'autre maladie qui est observée est la tuberculose. Celle-ci a touché 288 cas en 2018 dont 117 dans sa forme contagieuse et 171 non contagieux comme le montre le tableau ci-après. En 2019, le nombre total de cas de tuberculose observé dans toute la province Karusi est égal à 119 cas dont 90 cas contagieux et 29 cas non contagieux.

Entre les deux années, il y a eu une diminution des cas de la tuberculose au niveau de la province et à l'intérieur de chaque district.

Tableau 15 : Données sur la Tuberculose par BDS en 2018 et 2019

District	2018			2019		
	Contagieuse	Non Contagieuse	Total	Contagieuse	Non Contagieuse	Total
Buhiga	102	153	255	69	29	98
Nyabikere	15	18	33	21	0	21
Province Karusi	117	171	288	90	29	119

Source : BPS

III.8 La pandémie du VIH /SIDA

Dans la province Karusi, les personnes vivant avec le VIH sous /sans ARV et sous/sans cotri sont au nombre 1 653 en 2018 et en 2019 sont égales à 1 100. Il y a eu une diminution de la file active des PVVIH entre les deux années.

Tableau 16 : Données sur les PVVIH par par BDS en 2018 et 2019

District	2018				2019			
	File active sous ARV et sous cotri_Total	File active sous ARV et sans cotri_Total	File active sans ARV et sous cotri_Total	File active sans ARV et sans cotri_Total	Patients sous ARV il y a 12 mois	File active sous ARV et sous cotri_Total	File active sous ARV et sans cotri_Total	File active sans ARV et sous cotri_Total
Buhiga	1152	26	7	2	49	569	5	0
Nyabikere	450	5	1	10	41	444	1	1
Province Karusi	1602	31	8	12	90	1013	6	1

Source : BPS

III.9 Les Officines pharmaceutiques

Au total, la province compte 66 pharmacies dont 39 publics et 27 privés. Dans toutes les communes de la province Karusi, les pharmacies sont équitablement réparties avec un nombre variant de 7 et 10, sauf pour la commune Buhiga qui possède 17 pharmacies dont 9 publics et 8 privés. L'effectif de ces pharmacies n'a pas changé pour les deux années.

Tableau 17 : Nombres de pharmacies par Commune et par an

Commune	2018			2019		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Bugenyuzi	6	2	8	6	2	8
Buhiga	9	8	17	9	8	17
Gihogazi	5	4	9	5	4	9
Gitaramuka	5	2	7	5	2	7
Mutumba	5	2	7	5	2	7
Nyabikere	5	5	10	5	5	10
Shombo	4	4	8	4	4	8
Province Karusi	39	27	66	39	27	66

Source : BPS

Chapitre IV EDUCATION

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, la formation au préscolaire est à sa 7^{ème} année depuis son initiation et couvre toutes les communes scolaires mais à des proportions inégales. Le préscolaire comptait 98 écoles maternelles et un effectif de 6298 écoliers (maternelles et garderies communautaires confondus) encadrés par 100 enseignants dans 111 salles de classes.

Pour le palier du fondamental, au cours de l'année scolaire 2018/2019, le privé avait 2 écoles seulement de niveau de la 1^{ère} à la 6^{ème} année, toutes de la commune de Buhiga, avec un effectif de 259 écoliers encadrés par 10 enseignants dans 10 salles de classes.

Quant au public, il comptait un effectif de 109.784 élèves dont 53 605 garçons et 56.179 filles. Le nombre d'école s'établi à 220 avec 1 731 salles de classes encadrées par 194 Directions scolaires. Au cours de l'année scolaire 2019/2020, l'année avait pris fin avec 112 908 élèves, 2 318 enseignants dans 1 775 salles de classes répartis dans 209 écoles.

Bien qu'il reste encore timide dans la province de Karusi, l'enseignement post fondamental compte également le privé et le public au cours de l'année scolaire 2018/2019. La province comptait 3 lycées techniques tous de la commune scolaire de Buhiga. Ces lycées avaient clôturé l'année scolaire avec 359 élèves dans 22 salles de classes encadrés par 26 enseignants. L'enseignement post fondamental public a pu terminer l'année scolaire 2018/2019 avec 8485 élèves, 283 enseignants dans 42 établissements.

IV.1 Préscolaire

IV.1.1 Elèves du préscolaire

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, au préscolaire public, la province scolaire de KARUSI comptait 6 299 écoliers dont 3 145 Garçons et 3 154 filles. Les communes Gihogazi, Gitaramuka comptaient plus d'écoliers respectivement avec 37.8% et 33.4% tandis que la commune de Mutumba vient en dernière position avec 1.4%.

Tableau 18 : Elèves du préscolaire par niveau d'études, par commune en 2018/2019

DCE	1 ^{ère} Maternelle			2 ^{ème} Maternelle			3 ^{ème} Maternelle			Total		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Bugenyuzi	0	0	0	0	0	0	492	507	1009	502	507	1009
Buhiga	47	64	111	48	55	103	33	44	77	129	162	291
Gihogazi	0	0	0	26	22	48	1185	1151	2346	1211	1173	2384
Gitaramuka	10	14	24	22	24	46	1011	1021	2032	1043	1059	2102
Mutumba	0	0	0	0	0	0	46	41	87	46	41	87
Nyabikere	49	43	92	27	35	62	0	0	0	76	78	154
Shombo	0	0	0	0	0	0	138	134	272	138	134	272
Province Karusi	106	121	227	123	136	259	2905	2898	5823	3145	3154	6299

Source : DPE Karusi

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, au préscolaire public, la province scolaire de KARUSI comptait 6 939 écoliers dont 3 385 Garçons et 3 554 filles. Les communes Gihogazi, Bugenyuzi et Gitaramuka comptaient plus d'écoliers respectivement avec 39,2%, 25,7% et 23,5% tandis que la commune de Nyabikere vient en dernière position avec 1,1%. Par rapport à l'année scolaire précédente, au préscolaire public, on observe une augmentation de 640 écoliers. Au préscolaire privé, la province scolaire comptait 249 écoliers dont 129 garçons et 120 filles. La part du privé /public est de 3,5% d'où le préscolaire public domine largement le préscolaire privé.

Tableau 19 : Elèves du préscolaire par niveau d'études, par commune 2019/2020

DCE	Statut	1 ^{ère} Maternelle			2 ^{ème} Maternelle			3 ^{ème} Maternelle			Total		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Bugenyuzi	Public	50	51	101	40	90	130	30	61	91	120	202	322
	Privé	37	37	74	42	30	72	34	38	72	113	105	218
Buhiga	Public	0	0	0	0	0	0	901	882	1783	901	882	1783
Gihogazi	Public	0	0	0	44	38	82	1285	1351	2636	1329	1389	2718
Gitaramuka	Public	0	0	0	0	0	0	812	818	1630	812	818	1630
Mutumba	Public	0	0	0	0	0	0	56	54	110	56	54	110
Nyabikere	Public	21	22	43	16	19	35	0	0	0	37	41	78
	Privé	8	8	16	8	7	15	0	0	0	16	15	31
Shombo	Public	0	0	0	0	0	0	130	168	298	130	168	298
Province Karusi	Public	81	73	154	100	147	247	3244	3344	6548	3385	3554	6939
	Privé	45	45	90	50	37	87	34	38	72	129	120	249

Source : DPE Karusi

IV.1.2 Salles de classes au préscolaire

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, la province scolaire de Karusi comptait 111 salles de classe réparties sur toutes les 7 communes. Les communes Gitaramuka et Gihogazi prenaient le devant respectivement avec 34 et 33 salles de classes. Mutumba vient en dernière position avec 4 salles de classes. Le ratio Elèves /salles de classes au public est de 56.7%.

Tableau 20 : Salles de classes fonctionnelles par niveau d'études et par commune 2018/2019

DCE	1 ^{ère} Maternelle	2 ^{ème} Maternelle	3 ^{ème} Maternelle	Total
Bugenyuzi	0	0	16	16
Buhiga	6	5	2	13
Gihogazi	0	1	32	33
Gitaramuka	1	1	32	34
Mutumba	0	0	4	4
Nyabikere	4	2	0	6
Shombo	0	0	5	5
Province Karusi	11	9	91	111

Source : DPE Karusi

Au cours de l'année Scolaire 2019/2020, la Province scolaire de KARUSI comptait également 111 salles de classe réparties sur toutes les 7 communes. Les communes Gitaramuka et Gihogazi prenaient le devant respectivement avec 34 et 33 salles de classes. Mutumba vient en dernière position avec 4 salles de classes (Même commentaire qu'en 2018). Le ratio Elèves /salles de classes au public est de 62.5%.

IV.1.3 Enseignants au préscolaire

La province Karusi comptait 100 Enseignants à la rentrée scolaire 2018/2019 dont 41 Masculins et 59 Féminins. Ce sont les communes de Gihogazi et Bugenyuzi qui enregistrent plus d'enseignants respectivement avec 35 et 22 enseignants. Les enseignantes sont bien représentées que les Masculins respectivement avec 41 Féminins et 59 Masculins. La 1^{ère} Maternelle et la 2^{ème} Maternelle ne sont pas développées dans cette province. Le ratio Elèves / enseignants est de 62.7% c'est-à-dire q'un enseignant encadrerait au moins 63 écoliers.

Tableau 21 : Enseignants par niveau d'études et par commune 2018/2019

DCE	1 ^{ère} Maternelle			2 ^{ème} Maternelle			3 ^{ème} Maternelle			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Bugenyuzi	0	0	0	0	0	0	15	7	22	15	7	22
Buhiga	0	5	5	0	3	3	0	1	1	0	9	9
Gihogazi	0	0	0	0	1	1	12	22	34	12	23	35
Gitaramuka	0	0	0	0	0	0	14	5	19	14	5	19
Mutumba	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0	4	4
Nyabikere	0	4	4	0	2	2	0	0	0	0	6	6
Shombo	0	0	0	0	0	0	0	5	5	0	5	5
Province Karusi	0	9	9	0	6	6	41	44	85	41	59	100

Source : DPE Karusi

La province Karusi comptait 124 Enseignants à la rentrée scolaire 2019/2020 dont 57 Masculins et 67 Féminins. Ce sont les communes de Gihogazi et Buhiga qui enregistrent plus d'enseignants respectivement avec 43 et 31 enseignants. Les enseignantes sont bien représentées que les Masculins respectivement avec 46% et 54 %. Le ratio Elèves / enseignants a diminué de 4,7 % par rapport à l'année précédente soit un enseignant pour 58 écoliers au moins.

Tableau 22 : Enseignants par niveau d'études et par commune 2019/2020

DCE	Nb de Direction	Nb d'école	Enseignants		
			F	H	T
Bugenyuzi	26	35	4	5	9
Buhiga	37	39	15	16	31
Gihogazi	30	30	19	24	43
Gitaramuka	32	32	5	8	13
Mutumba	4	4	4	4	8
Nyabikere	4	4	6	6	12
Shombo	5	5	4	4	8
Province Karusi	138	149	57	67	124

Source : DPE Karusi

IV.2 Ecole fondamentale

IV.2.1 Fréquentation scolaire

La province Karusi comptait 121 576 élèves à la rentrée scolaire 2018/2019 dont 59 474 garçons et 61 230 filles. Ce sont les communes de Gitaramuka (18,9%), Gihogazi et Bugenyuzi (avec 17,4% respectivement) qui enregistrent plus d'élèves.

Le taux d'abandons pour l'année scolaire 2018/2019 est de 9,5%. Il est plus élevé chez les garçons que chez les filles avec 7,7% et 5,7% respectivement. La commune de Mutumba vient en première position avec un taux de 12,4% suivi de Bugenyuzi (10,8%) et Nyabikere (10,3%).

Tableau 23 : Taux d'abandons par rapport aux effectifs à la rentrée scolaires par commune en 2018/2019

Communes	Effectifs à la rentrée scolaire			Effectifs des abandons à la fin de l'année scolaire					
	G	F	T	G	Taux AG	F	Taux AF	AG+F	Taux AG+F
Bugenyuzi	10 428	10 729	21 157	1 243	5.8	1 058	5	2 301	10.8
Buhiga	9 761	9 837	19 598	922	9.4	890	9	1 812	9
Gihogazi	10 187	11 061	21 248	804	7.9	66	6	1 473	6.9
Gitaramuka	11 555	11 451	23 006	1 131	9.7	930	8.1	2 061	8.9
Mutumba	4 854	4 754	9 608	669	6.9	530	5.5	1 199	12.4
Nyabikere	6 828	7 012	13 840	810	11.8	626	8.9	1 436	10.3
Shombo	5 861	6 386	13 119	711	12.1	583	9.1	1 294	9.8
Province Karusi	59 474	61 230	121 576	6 290	7.7	4 683	5.7	11 576	9.5

Source : DPE KARUSI

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, l'effectif des élèves à la rentrée scolaire est 112 908 dont 54 860 garçons et 58 048 filles. L'effectif est toujours élevé dans les provinces de Gitaramuka (21537 élèves) ; Gihogazi (20 079 élèves) et Bugenyuzi (20 059 élèves).

Comparativement à l'année scolaire 2018/2019, le taux d'abandon à l'enseignement fondamental dans la province Karusi a diminué de 0,1%.

Tableau 24 : Effectif des abandons a la fin de l'année par rapport a la rentrée scolaire.

Communes	Effectifs à la rentrée scolaire			Effectifs des abandons à la fin de l'année scolaire					
	G	F	T	G	TAG	F	TAF	AG+F	Taux G+F
Bugenyuzi	9 816	10 243	20 059	1 086	11.1	861	8.40	1 947	9.7
Buhiga	9 400	9 944	19 344	1 116	11.9	974	9.79	2 090	10.8
Gihogazi	9 546	10 533	20 079	794	8.3	622	5.90	1 416	7.1
Gitaramuka	11 302	10 235	21 537	994	8.8	907	8.86	1 901	8.8
Mutumba	3 248	3 253	6 501	647	19.9	564	17.33	1 211	18.6
Nyabikere	5 431	7 585	13 016	581	10.7	500	6.59	1 081	8.3
Shombo	6 117	6 255	12 372	515	8.4	417	6.66	932	7.5
Province Karusi	54 860	58 048	112 908	5 728	9.7	4 850	8.35	10 578	9.4

Source : DPE KARUSI

IV.2.2 Les motifs des abandons

Les causes d'abandons scolaires en province Karusi, au cours de l'année scolaire 2018/2019, sont les déménagements, la pauvreté et les grossesses non désirées. La principale cause étant la pauvreté de la famille (25,5%) suivi du déménagement (3,0%).

Tableau 25 : Motifs des abandons par DCE et par catégorie en 2018/2019

Communes	Déménagements	Pauvreté	Grossesses non désirées	Autres	Total
Bugenyuzi	0	0	4	2117	2121
Buhiga	0	0	3	2171	2174
Gihogazi	96	346	5	920	1367
Gitaramuka	97	1426	0	538	2061
Mutumba	0	848	3	348	1199
Nyabikere	0	0	6	1430	1436
Shombo	158	361	1	825	1345
Province Karusi	351	2981	22	8349	11703

Source : DPE KARUSI

L'effectif des abandons a diminué de 1 125 élèves au cours de l'année scolaire 2019/2020. Les causes d'abandons en 2019/2020 sont principalement la pauvreté de la famille (43,5%), les maladies prolongées (20,7%) et l'échec scolaire (8,5%). D'autres causes plus variées sont également évoquées. Le taux des grossesses non désirées est de (0,13%) dans toute la province.

Tableau 26 : Motifs des abandons par DCE et par catégorie en 2019/2020

Communes	Maladies	Pauvreté	Echecs scolaire	Mariage précoce	Viols	Grossesses non désirées	Autres	Total
Bugenyuzi	269	922	121	3	0	1	571	1887
Buhiga	315	621	97	0	0	5	830	1868
Gihogazi	233	463	240	0	0	3	452	1451
Gitaramuka	508	849	175	0	0	0	406	1938
Mutumba	411	623	77	0	0	2	66	1179
Nyabikere	222	519	113	0	0	1	240	1095
Shombo	240	628	82	2	0	2	0	932
Province Karusi	2198	4625	905	5	0	14	2565	10350

Source : DPE KARUSI

IV.2.3 Ecoliers proposés à l'avancement et au redoublement par commune

A la fin de l'année scolaire 2018/2019, la province de Karusi comptait 121 576 élèves à l'école fondamentale. Parmi ceux-ci, 70 540 élèves sont passés à la classe supérieure tandis que 37 797 ont redoublé soit un taux d'avancement de 65,1%. Ce sont les communes de Mutumba (68,1%), Shombo (67,3%) et Nyabikere (66,4%) où le taux d'avancement est plus élevé. Il faut signaler que ces données ne sont pas disponibles pour l'année scolaire 2019/2020 suite au changement de canevas.

Tableau 27 : Avancement et redoublement en 2018/2019

DCE	AVANCEMENT	REDOUBLEMENT	TAUX D'AVANCEMENT
Bugenyuzi	12241	6667	64,7
Buhiga	11619	6081	65,6
Gihogazi	12142	6693	64,5
Gitaramuka	12744	7710	62,3
Mutumba	5797	2710	68,1
Nyabikere	8123	4113	66,4
Shombo	7874	3823	67,3
Province Karusi	70540	37797	65,1

Source : DPE KARUSI

IV.2.4 Elèves certifiés à la fin du cycle 4

Concernant les participants de l'école fondamentale au concours national en 2019, ils étaient au nombre de 2 104 élèves à la fin de l'année scolaire dont 86,5% ont été certifiés. Ce taux de réussite est très disparate. En effet, il est de 98,0% à Gitaramuka tandis qu'il est de 73,7% à Nyabikere. Au cours de cette année, les garçons (88.7%) ont réussi plus que les filles (84.0 %).

Tableau 28 : Les élèves certifiés à la fin du cycle 4 par commune en 2019/2020

DCE	Nbre de participants			Nb d'élèves certifiés (réussis au C4)			Taux de réussite au concours National		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Bugenyuzi	118	169	287	118	161	279	100	95,3	97,2
Buhiga	158	219	377	147	159	306	93,0	72,6	81,2
Gihogazi	159	211	370	153	199	352	96,2	94,3	95,1
Gitaramuka	143	139	282	143	139	282	100	76,8	98,0
Mutumba	101	117	218	82	94	176	81,1	80,3	80,7
Nyabikere	138	160	298	104	113	217	68,1	68,3	73,7
Shombo	126	146	272	99	110	209	78,5	53,7	76,8
Province Karusi	943	1161	2104	846	975	1821	88,7	84,0	86,5

Source : DPE KARUSI

IV.2.5 Salles de classes opérationnelles

La province de Karusi compte 1 731 salles de classes opérationnelles au cours de l'année scolaire 2018/2019. La commune de Bugenyuzi (305 salles) en possède plus tandis que celle de Mutumba (181 salles) en compte moins.

Tableau 29 : Salles de classes opérationnelles par commune en 2018/2019

DCE	1ère	2ème	TOT F1	3ème	4ème	TOT F2	5ème	6ème	TOT F3	7ème	8ème	9ème	TOT F4	TOT G
Bugenyuzi	63	53	116	44	37	81	35	30	65	15	14	14	44	305
Buhiga	57	45	102	39	35	74	35	33	68	18	18	16	52	296
Gihogazi	41	39	80	34	30	64	32	30	62	16	14	14	44	250
Gitaramuka	52	42	94	39	36	75	33	34	67	19	16	12	47	283
Mutumba	39	28	67	23	22	45	19	17	36	12	11	10	33	181
Nyabikere	37	31	68	28	26	54	28	25	53	13	11	11	35	210
Shombo	36	30	66	25	25	50	24	24	48	14	14	13	41	205
Province Karusi	325	268	593	232	211	443	206	193	399	107	98	90	296	1731

Source : DPE KARUSI

En 2019, 14 nouvelles salles de classes se sont ajoutées. En effet, le total de salles de classes est passé de 1 731 en 2018/2019 à 1 745 en 2019/2020. C'est la commune de Buhiga (312 salles) qui en compte plus suivi de Bugenyuzi (302 salles).

Tableau 30 : Salles de classes opérationnelles par commune en 2019/2020

DCE	1 ^{ère}	2 ^{ème}	TOT F1	3 ^{ème}	4 ^{ème}	TOT F2	5 ^{ème}	6 ^{ème}	TOT F3	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	TOT F4	TOT G
Bugenyuzi	61	53	114	43	36	79	36	31	67	14	14	14	42	302
Buhiga	63	48	111	42	37	79	36	34	70	20	18	14	52	312
Gihogazi	40	44	84	37	32	69	34	30	64	16	14	14	44	261
Gitaramuka	51	41	92	37	35	72	37	37	74	11	10	10	31	269
Mutumba	43	26	69	25	21	46	21	17	38	11	10	9	30	183
Nyabikere	39	29	68	29	25	54	27	23	50	13	12	11	36	208
Shombo	38	32	70	30	23	53	24	23	47	14	13	13	40	210
Province Karusi	335	273	608	243	209	452	215	195	410	99	91	85	275	1745

Source : DPE KARUSI

IV.2.6 Grossesse en milieu scolaire

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, 19 grossesses en milieu scolaire ont été observées dans la province Karusi. Ce sont dans les communes de Gihogazi et Mutumba où ce phénomène est accentué avec respectivement 0,3% de grossesses.

Tableau 31 : Taux de grossesse des filles en âge de procréer 2018

Communes	Effectifs des filles inscrites	Effectifs des filles a la fin d'année	Effectifs des filles en âge >ou= 13 ans	Nombre de grossesses	Taux de grossesses %
Bugenyuzi	10630	9572	2244	4	0,2
Buhiga	9837	9012	2223	3	3,4
Gihogazi	14185	10383	2457	5	0,2
Gitaramuka	10081	10081	4259	0	0,0
Mutumba	4754	4194	1192	3	0,3
Nyabikere	6988	6398	1771	6	0,1
Shombo	5861	5716	2714	1	0,1
Province Karusi	62336	55356	16860	22	4,3

Source : DPE KARUSI

Suite aux activités de sensibilisation du programme « MENYA UMENYESHE ABANDI », on observe une réduction du taux de grossesse en 2019/2020 par rapport à 2018/2019. Ce taux est de 0,1% au niveau de la province. Il est plus élevé dans les communes de Mutumba et Nyabikere avec 0,3% respectivement.

Tableau 32 : Taux de grossesse des filles en âge de procréer en 2019

Communes	Effectifs des filles inscrites	Effectifs des filles a la fin d'année	Effectifs des filles en âge >ou= 13 ans	Nombre de grossesses	Taux de grossesses
Bugenyuzi	10526	9572	2244	4	0,2
Buhiga	9944	9012	2223	3	0,1
Gihogazi	10533	10383	2457	5	0,2
Gitaramuka	10235	10081	4259	0	0,0
Mutumba	3253	4194	1192	3	0,3
Nyabikere	7585	6398	1771	6	0,3
Shombo	6255	5716	2714	1	0,0
Province Karusi	58048	55356	16860	22	0,1

Source : DPE KARUSI

IV.2.7 Taux d'accroissement des enseignants par rapport à la rentrée scolaire de 2018

La Direction Provinciale de Karusi compte 195 Directions pour 215 écoles que compte la province. Ce sont les communes de Buhiga (43 écoles) et Gitaramuka (38 écoles) qui comptent plus d'écoles. Au cours de l'année scolaire 2018/2019, au moins 98% des enseignants sont restés aux services. Les départs des enseignants s'observent plus dans les communes de Nyabikere, Mutumba et Shombo. En commune de Gihogazi, le nombre d'enseignant a augmenté à hauteur de 18%. Pour l'année scolaire 2019/2020, le taux d'accroissement n'est pas disponible suite au changement du canevas de rapport.

Tableau 33 : Accroissement par rapport à la rentrée scolaire 2018

Communes	Nombre de Directions	Nombre d'écoles	Enseignants à la rentrée scolaire	Enseignants à la fin de l'année	%Accroissement /Diminution
Bugenyuzi	30	32	404	401	-0,7
Buhiga	35	43	430	432	0,5
Gihogazi	28	32	339	401	18,3
Gitaramuka	36	38	407	404	-0,7
Mutumba	17	20	239	236	-1,3
Nyabikere	26	27	301	296	-1,7
Shombo	23	23	276	273	-1,1
Province Karusi	195	215	2396	2443	2,0

Source : DPE KARUSI

IV.3 Ecole Post-fondamental

IV.3.1 Elèves à la fin de l'année

A la fin de l'année, le post fondamental en province Karusi comprenait 6 804 élèves au cours de l'année scolaire 2018/2019. Ce sont les communes de Buhiga, Gihogazi et Gitaramuka qui viennent

en tête avec 1 499 élèves, 1 027 élèves et 1 014 élèves respectivement. En 2019/2020, la province scolaire de Karusi comptait à la fin de l'année 6 804 élèves. Ils sont plus nombreux en commune Bugenyuzi (1 646 élèves), Buhiga (1 141 élèves), Nyabikere (1 025 élèves) et Gihogazi (1 001 élèves).

Tableau 34 : Elèves par commune au cours de 2018/2019 et 2019/2020

Communes	2018-2019			2019-2020		
	G	F	T	G	F	T
Bugenyuzi	479	453	932	799	847	1646
Buhiga	1624	473	2097	622	519	1141
Gihogazi	286	561	847	375	626	1001
Gitaramuka	420	402	822	413	361	774
Mutumba	197	188	385	252	178	430
Nyabikere	422	446	868	527	498	1025
Shombo	298	336	634	377	410	787
Province Karusi	3726	2859	6585	3365	3439	6804

Source : DPE KARUSI

IV.3.2 Salles de classes opérationnelles

La province de Karusi compte 215 salles de classes opérationnelles au post fondamental, au cours de l'année scolaire 2018/2019, et aucune salle n'est prévue pour ouvrir à la rentrée prochaine. La commune de Buhiga (56 salles) possède plus de classes au moment où celle de Mutumba (15 salles) en compte moins.

Tableau 35 : Salles classes opérationnelles

DCE	2018		2019	
	salles de classes opérationnelles	salles à ouvrir à la rentrée scolaire prochaine	salles de classes opérationnelles	salles à ouvrir à la rentrée scolaire prochaine
Bugenyuzi	33	0	33	0
Buhiga	56	0	56	0
Gihogazi	25	0	25	0
Gitaramuka	27	0	27	1
Mutumba	15	0	15	0
Nyabikere	34	0	34	2
Shombo	25	0	25	0
Province Karusi	215	0	215	3

Source : DPE KARUSI

IV.3.3 Nombres de classes en réhabilitation

La province de Karusi a un besoin en nombre important de salles de classes en 2019/2020 qu'en 2018/2019 (soit 23 salles et 8 salles respectivement). Ce sont les communes de Gitaramuka et Nyabikere qui ont plus besoins de salles de classe.

Tableau 36 : Nouveau construction, réhabilitation et nouveaux besoins

DCE	2018		2019	
	Construction et réhabilitation depuis la rentrée scolaire	Nouveaux besoins	Construction et réhabilitation depuis la rentrée scolaire	Nouveaux besoins
Bugenyuzi	0	0	0	0
Buhiga	0	0	0	0
Gihogazi	0	0	2	4
Gitaramuka	0	0	11	10
Mutumba	0	0	0	0
Nyabikere	1	8	1	8
Shombo	0	0	3	1
Province Karusi	1	8	17	23

Source : DPE KARUSI

IV.3.4 Principaux Ratios

En considérant les années 2018 et 2019, le ratio élèves / Salle de classe a augmenté de 2,3 tandis que le ratio élèves / banc pupitre n'a pas varié. Il y a eu une augmentation d'au moins deux élèves par classe bien que le nombre de banc pupitres reste inchangé. Les ratios élèves /Enseignants et Enseignants /salles de classes ont diminué respectivement de 4.2 et 0.2, cela montre qu'il y a eu recrutement d'enseignants dans certaines écoles de la province Karusi.

Tableau 37 : Pincipaux Ratios.

Ratios	Elèves/Salle de classe		Elèves/Enseignant		Elèves /banc pupitre		Enseignant /Salle de classe	
	2018-19	2019-20	2018-19	2019-20	2018-19	2019-20	2018-19	2019-20
Bugenyuzi	32,5	30,7	26	47,0	1,9	1,6	1,1	1,0
Buhiga	37,0	31,3	27.2	8,6	2,1	2,0	1,3	1,4
Gihogazi	51,3	40,0	29.4	24,4	1,5	2,3	2,3	1,3
Gitaramuka	48,0	40,8	33.9	17,2	2,0	2,0	1,3	1,5
Mutumba	43,0	35,8	10.2	20,5	2,4	2,0	2,1	1,1
Nyabikere	26,3	31,6	19,2	26,3	1,6	1,8	1,3	1,6
Shombo	30,9	31,7	28.1	19,7	1,9	1,6	1,3	1,2
Province Karusi	32,3	34,6	24.9	19,3	1,9	1,9	1,5	1,3

Source : DPE KARUSI

IV.3.5 Enseignants du post fondamental par sexe et par nationalité

La province de Karusi compte 276 enseignants au post-fondamental en 2018/2019. Le pourcentage de Féminins enseignantes au post-fondamental (8,7%) est largement inférieure à celui des Masculins (91,3%). Parmi ces enseignants, 99,3% sont Burundais et 91,3% sont qualifiés. L'existence d'enseignants vacataires montre le besoin de recrutement d'enseignants dans les communes de Nyabikere, Mutumba et Bugenyuzi.

Tableau 38 : Enseignants par Sexe, Nationalité et qualification en 2018/2019

Communes	Sexe			Nationalité		Qualification		Vacataires		
	M	F	T	B	E	Qualifiés	Non Qualifiés	M	F	T
Bugenyuzi	39	1	40	40	0	37	3	7	0	4
Buhiga	62	12	74	74	0	70	4	9	0	0
Gihogazi	26	8	34	34	0	33	1	15	0	0
Gitaramuka	44	1	45	45	0	45	0	0	0	0
Mutumba	19	0	19	19	0	12	7	9	0	7
Nyabikere	37	5	42	41	1	39	3	0	0	8
Shombo	28	1	29	29	0	29	0	0	0	0
Province Karusi	255	28	283	281	1	265	18	40	0	19

Source : DPE KARUSI

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, la province scolaire de Karusi comptait 353 enseignants au post-fondamental. Le pourcentage de Féminins enseignantes au post-fondamental (12,7%) est largement inférieure à celui des Masculins (87,3%). Parmi ces enseignants, 99,4% sont Burundais et 89,0% sont qualifiés. L'existence d'enseignants vacataires montre le besoin de recrutement d'enseignants dans les communes de Buhiga, Gitaramuka, Mutumba et Shombo.

Tableau 39 : Enseignants par Sexe, Nationalité et qualification en 2018

Communes	Sexe			Nationalité		Qualification		Vacataires		
	M	F	T	B	E	Qualifiés	Non Qualifiés	M	F	T
Bugenyuzi	33	2	35	35	0	32	3	0	0	0
Buhiga	110	22	132	131	1	121	11	7	0	7
Gihogazi	33	8	41	41	0	38	3	0	0	0
Gitaramuka	43	2	45	45	0	45	0	2	0	2
Mutumba	21	0	21	21	0	12	9	1	0	1
Nyabikere	32	7	39	38	1	30	9	0	0	0
Shombo	36	4	40	40	0	36	4	1	0	1
Province Karusi	308	45	353	351	2	314	39	11	0	11

Source : DPE KARUSI

IV.3.6 Directions aux Post fondamental

Le poste des Directeurs des écoles post fondamentales de la province Karusi est à 97,4% occupé par les Masculins. Le tableau ci-dessous montre qu'une seule Féminin, en commune Shombo, occupe ce poste.

Tableau 40 : Directeurs du post fondamental par commune en 2019

Communes	Directeurs		
	G	F	T
Bugenyuzi	5	0	5
Buhiga	10	0	10
Gihogazi	6	0	6
Gitaramuka	6	0	6
Mutumba	3	0	3
Nyabikere	5	0	5
Shombo	3	1	4
Province Karusi	38	1	39

Source : DPE KARUSI

IV.3.7 Ecoles du post fondamental

La province de Karusi compte 42 écoles au post fondamental. La commune Buhiga (13 écoles) possède plus d'écoles. L'indice de parité Filles/Garçons est de 1.2, cela montre que le nombre de filles est légèrement supérieur au nombre de Garçons.

Tableau 41 : Effectif des écoles et des élèves au post fondamental en 2019

COMMUNE	Effectif des écoles poste fondamental	Effectif des élèves poste fondamental		Total
		M	F	
Bugenyuzi	5	901	753	1654
Buhiga	13	957	1413	2370
Gihogazi	6	403	653	1056
Gitaramuka	6	641	536	1177
Mutumba	3	287	213	500
Nyabikere	5	577	535	1112
Shombo	4	398	432	830
Province Karusi	42	4164	4535	8699

Source : DPE KARUSI

IV.4 Alphabétisation

En 2019, la province de Karusi compte 87 centres d'alphabétisation. Tous ces centres sont publics. Ces sont les communes de Bugenyuzi (27 centres) et Gitaramuka (22 centres) qui en compte beaucoup. Il n'existe pas de centre d'alphabétisation dans les communes de Gihogazi, Mutumba et Nyabikere.

Tableau 42 : Centres d'alphabétisation par commune en 2019

COMMUNE	Nombre des Centres Publics d'Alphabétisation
Bugenyuzi	27
Buhiga	19
Gihogazi	0
Gitaramuka	22
Mutumba	0
Nyabikere	0
Shombo	11
Province Karusi	87

Source : DPE KARUSI

IV.4.1 Personnel administratif dans le domaine de l'alphabétisation des adultes

Les formateurs des centres d'alphabétisation de la province Karusi sont au nombre de 116 avec 1 485 lauréats dont 717 Masculins et 768 Féminins.

Tableau 43 : Effectifs du personnel d’alphabétisation et des lauréats de 2019

COMMUNE	Nombre des CPA	Effectif d’alphabétiseur			Effectif des lauréats		
		M	F	TOTAL	M	F	TOTAL
Bugenyuzi	27	15	13	28	253	263	516
Buhiga	19	23	8	31	228	207	435
Gihogazi	0	0	0	0	0	0	0
Gitaramuka	22	18	5	23	197	234	431
Mutumba	0	0	0	0	0	0	0
Nyabikere	0	0	0	0	0	0	0
Shombo	11	18	16	34	39	64	103
Province Karusi	87	74	42	116	717	768	1485

Source : DPE KARUSI

Chapitre V AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Le Burundi est un pays dont l'économie dépend fortement du secteur agricole. L'agriculture fournit 95 % de l'offre alimentaire et plus de 95 % des recettes d'exportation (devises). Le secteur agricole a été toujours et reste considéré comme garant de la sécurité alimentaire, poumon de l'économie nationale, familiale et moteur de la croissance des autres secteurs de la vie nationale.

En province Karusi, l'agriculture est composée essentiellement de cinq grands groupes de cultures à savoir les céréales, les légumineuses, les racines et tubercules, les oléagineux ainsi que les bananes. A celles-là s'ajoutent la culture du café, seule culture de rente de la province.

La pression démographique importante se traduit par une surexploitation des terres, la dégradation des sols, la destruction des aires protégées, le déboisement et la destruction des forêts par les feux de brousse. Cette dégradation alarmante du couvert végétal et l'érosion du sol conduisent à la destruction de l'environnement en général.

V.1 Agriculture

V.1.1 Cultures vivrières

V.1.1.1 Céréales

a) Riz

Sur une superficie de 3 560ha, la production totale de la province Karusi en 2018 s'élevait à 5 612,0T avec un rendement de 1,9 T/ha. Ce sont les communes de Bugenyuzi (3T/ha) et Buhiga (2,9 T/ha) qui enregistrent les rendements élevés du riz.

En 2019, la province a enregistré une production de 8 149 T sur une superficie de 6 749 ha avec un rendement de 1,7 T/ha. Les rendements les plus élevés sont enregistrés dans les communes de Buhiga (3,2 T/ha) et Gihogazi (2,5 T/ha).

Tableau 44 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) du riz par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement(T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	790	2370,0	3	1370	2360,0	1,7
Buhiga	806	2345,8	2,9	782	2534,0	3,2
Gihogazi	175	290,0	1,7	1260	3145,0	2,5
Gitaramuka	879	1759,0	2	745	825,8	1,1
Mutumba	400	670,0	1,7	1241	1570,8	1,3
Nyabikere	430	441,0	1	1241	1570,8	1,3
Shombo	80	82,0	1	110	110,0	1
Province Karusi	3560	5612,0	1,9	6749	8149,0	1,7

Source : BPEAE

b) Maïs

Le maïs a été cultivé sur une superficie de 10 213 ha avec une production de 10 880,4T en 2018 et sur une superficie de 20 250 ha avec une production de 20 872,4T en 2019. Par rapport aux autres communes de la province, les communes de Gihogazi (1,7T/ha) et Bugenyuzi (2T/ha) affichent les rendements élevés du maïs respectivement en 2018 et 2019.

Tableau 45 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) du maïs par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	940	940	1	1960	3920	2
Buhiga	1778	807,5	0,5	5928,5	3573,9	0,6
Gihogazi	325	563	1,7	2144	2380	1,1
Gitaramuka	930	1526	1,6	1040	1420	1,4
Mutumba	850	620	0,7	1450	1510,9	1
Nyabikere	140	123	0,9	1459,5	1580	1,1
Shombo	5250	6300,9	1,2	6268	6487,6	1
Province Karusi	10213	10880,4	1,1	20250	20872,4	1,2

Source : BPEAE

c) Sorgho

La culture du sorgho est beaucoup pratiquée dans les communes de Buhiga, Gihogazi, Gitaramuka et Nyabikere, totalisant une production de 362T sur une superficie de 684 ha en 2018 et une production de 522T sur une superficie de 733 ha en 2019.

Au niveau provincial, les rendements de cette culture s'élèvent à 0,6T/ha et 0,9T/ha respectivement en 2018 et 2019. Les rendements élevés sont observés dans les communes de Gihogazi (0,8 T/ha) en 2018 et, en 2019, ils sont observés dans les communes de Gitaramuka (1T/ha) et Nyabikere (1T/ha). Pour les communes de Bugenyuzi, Mutumba et Shombo, les superficies et les productions de sorgho sont trop minimes et ne sont pas captées.

Tableau 46 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) du sho par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	-	-	-	-	-	-
Buhiga	250	125	0,5	217	130,2	0,6
Gihogazi	46	37	0,8	52	47	0,9
Gitaramuka	373	189	0,5	420	431	1
Mutumba	-	-	-	-	-	-
Nyabikere	15	11	0,7	44	44	1
Shombo	-	-	-	-	-	-
Province Karusi	684	362	0,6	733	522	0,9

Source : BPEAE

d) Euleusine

La culture d'éleusine est pratiquée dans la province Karusi sur une superficie de 584 ha avec une production de 300 T et un rendement de 0,2T/ha en 2018. En 2019, sur une superficie de 698 ha, la production s'élève à 452,5T avec un rendement de 0,7T/ha. Cette culture s'observe dans les communes Buhiga, Mutumba et Nyabikere.

Tableau 47 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) d'éleusine par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	-	-	-	-	-	-
Buhiga	454	239,5	0,5	528	345	0,7
Gihogazi	-	-	-	-	-	-
Gitaramuka	-	-	-	-	-	-
Mutumba	110	51	0,5	110	53,5	0,5
Nyabikere	20	9,5	0,5	60	54	0,9
Shombo	-	-	-	-	-	-
Province Karusi	584	300	0,2	698	452,5	0,7

Source : BPEAE

V.1.1.2 Légumineuses

a) Haricot

Sur une superficie de 23 887ha, la production totale du haricot de la province Karusi s'élevait à 13 454,0T avec un rendement de 0,7 T/ha en 2018. Ce sont les communes de Bugenyuzi, Gihogazi et Nyabikere qui enregistraient les rendements élevés avec 0,9T/ha respectivement.

En 2019, sur une superficie de 43 876 ha, la province a enregistré une production de 30 759,0T avec un rendement de 1T/ha. Le rendement le plus élevé du haricot est observé dans la commune de Bugenyuzi (1,5T/ha).

Tableau 48 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) de haricot par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	980	890,0	0,9	9000	13644,0	1,5
Buhiga	7157	5237,0	0,7	8607	6449,7	0,7
Gihogazi	330	307,0	0,9	5690	4245,0	0,7
Gitaramuka	5720	3900,0	0,7	8648	7650,0	0,9
Mutumba	4960	3120,0	0,6	5341	5220,0	1
Nyabikere	1590	1356,7	0,9	6590	6508,5	1
Shombo	3150	2520,4	0,8	3610,5	3466,3	1
Province Karusi	23887	13454,0	0,7	43876	30759,0	1

Source : BPEAE

b) Petit pois

Le petit pois est cultivé dans trois communes à savoir Buhiga, Gihogazi et Nyabikere. Il a été cultivé sur une superficie de 147,4 ha avec une production de 81,3 T et un rendement de 0,2 T/ha en 2018. En 2019, il était cultivé sur une superficie de 86,5 ha avec une production 48,2 T. Le rendement était le même qu'en 2019 et le plus élevé se trouvait dans la commune de Gihogazi (0,6T/ha) en 2018. En 2019, il se trouvait dans la commune de Nyabikere avec 0,9T/ha.

Tableau 49 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) du petit pois par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Buhiga	65,4	33,0	0,5	64,0	27,5	0,4
Gihogazi	66,0	40,0	0,6	0,0	0,0	0,0
Gitaramuka	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mutumba	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nyabikere	16,0	8,3	0,5	22,5	20,7	0,9
Shombo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Province Karusi	147,4	81,3	0,2	86,5	48,2	0,2

Source : BPEAE

c) Niébé

La culture du niébé s'observe dans deux communes à savoir Gihogazi et Shombo. Elle est pratiquée dans la province Karusi sur une superficie de 480 ha avec une production de 376,4T et un rendement de 0,2T/ha en 2018. En 2019, sur une superficie de 70 ha, la production s'élevait à 74,4T avec un rendement de 0,3T/ha.

Tableau 50 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) du niébé par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	0	0	0	0	0	0
Buhiga	0	0	0	0	0	0
Gihogazi	32	18	0,6	30	16	0,5
Gitaramuka	0	0	0	0	0	0
Mutumba	0	0	0	0	0	0
Nyabikere	0	0	0	0	0	0
Shombo	448	358,4	0,8	40	58,4	1,5
Province Karusi	480	376,4	0,2	70	74,4	0,3

Source : BPEAE

V.1.1.3 Oléagineux

a) Arachides

Les arachides sont cultivées dans cinq communes à savoir Buhiga, Gihogazi, Gitaramuka, Mutumba et Nyabikere. Elles ont été cultivées sur une superficie de 658 ha avec une production de 571,1 T et un rendement de 0,9 T/ha en 2018. En 2019, elles ont été cultivées sur une superficie de 728 ha avec une production 619,2 T et le même rendement qu'en 2019.

Le rendement le plus élevé se trouvait dans la commune de Gihogazi (1,2T/ha) en 2018. En 2019, il se trouvait dans les communes de Gihogazi, Gitaramuka et Mutumba avec 1T/ha respectivement.

Tableau 51 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) des arachides par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes équivalents céréales)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	0	0	0	0	0	0
Buhiga	219	142,6	0,7	217	130,2	0,6
Gihogazi	85	99	1,2	120	116	1
Gitaramuka	151	123	0,8	134,5	129,5	1
Mutumba	123	128,5	1	134,5	129,5	1
Nyabikere	80	78,2	1	121	114	0,9
Shombo	0	0	0	0	0	0
Province Karusi	658	571,1	0,9	728	619,2	0,9

Source : BPEAE

b) Le Soja

La culture du soja est pratiquée dans cinq communes à savoir Buhiga, Gihogazi, Gitaramuka, Mutumba et Nyabikere. En 2018, sur une superficie de 271,3 ha, la province a connu une production de 114,8 T avec un rendement de 0,3T/ha. En 2019, sur une superficie de 281 ha, la production s'élevait à 173,9T avec un rendement de 0,5T/ha. Le rendement élevé du soja se retrouvait dans la commune de Gihogazi (0,7T/ha) en 2018 tandis qu'il se trouvait dans les communes de Nyabikere (1T/ha) et Gihogazi (0,9T/ha) en 2019.

Tableau 52 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) du soja par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	0	0	0	0	0	0
Buhiga	60	23	0,4	65	22,5	0,3
Gihogazi	48,5	36	0,7	60	57	0,9
Gitaramuka	92,8	38,6	0,4	90	41	0,4
Mutumba	30	13	0,4	25	14	0,6
Nyabikere	40	4,2	0,1	41	39,4	1
Shombo	0	0	0	0	0	0
Province Karusi	271,3	114,8	0,3	281	173,9	0,5

Source : BPEAE

V.1.1.4 Tubercules et racines

a) Manioc

Sur une superficie de 7 967 ha, la production totale du manioc de la province Karusi s'élevait à 110 708 T avec un rendement de 14,8 T/ha en 2018. Ce sont les communes de Gihogazi et Gitaramuka qui enregistraient les rendements élevés avec 18,0 T/ha et 18,6 T/ha respectivement.

En 2019, la province a enregistré une production de 191 544,5 T sur une superficie de 11 975 ha avec un rendement de 15,8T/ha. Le rendement le plus élevé du manioc est observé dans la commune de Gitaramuka (18,8T/ha).

Tableau 53 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) du manioc par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	720	8 850,0	12,3	1240	18 500,0	14,9
Buhiga	832	11 800,0	14,2	1060	14 180,0	13,4
Gihogazi	191	3 438,0	18,0	1350	19 410,0	14,4
Gitaramuka	765	14 239,5	18,6	745	14 009,5	18,8
Mutumba	2860	45 980,0	16,1	3200	47 121,0	14,7
Nyabikere	660	10 900,0	16,5	1260	19 900,0	15,8
Shombo	1939	15 501,0	8,0	3120	58 424,0	18,7
Province Karusi	7967	110 708,5	14,8	11975	191 544,5	15,8

Source : BPEAE

b) Patate douce

La patate douce a été cultivée sur une superficie de 4 561 ha avec une production de 40 256,5T et un rendement de 9,6T/ha en 2018. En 2019, la production était de 78 744,0 T sur une superficie de 7 669 ha et un rendement de 10,2 T/ha.

Les rendements élevés de la patate douce sont observés dans la commune de Gihogazi (13,5 T/ha) en 2018 et dans les communes de Shombo (10,9 T/ha) et Gitaramuka (10,9 T/ha) en 2019

Tableau 54 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) de la patate douce par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	560	5980,0	10,7	1520	15200,0	10,0
Buhiga	769	5979,5	7,8	765	7312,0	9,6
Gihogazi	299	4050,0	13,5	765	7312,0	9,6
Gitaramuka	1280	13910,0	10,9	1283	14010,0	10,9
Mutumba	-	-	-	-	-	-
Nyabikere	430	4280	9,9	2056	20920	10,2
Shombo	1223	6057	4,9	1280	13990	10,9
Province Karusi	4561	40256,5	9,6	7669	78744,0	10,2

Source : BPEAE

c) Colocase

La culture de colocase est cultivée dans la seule commune de Buhiga. Sur une superficie de 145 ha, la production était estimée à 870T avec un rendement de 6T/ha en 2018. En 2019, la production était évaluée à 987T sur une superficie de 141ha avec un rendement de 7T/ha.

d) La pomme de terre

Au niveau provincial, en 2018, la production de la pomme de terre s'élevait à 23 001,5T sur une superficie de 2 567,5 ha avec un rendement de 8,7 T/ha. En 2019, sur une superficie totale de 4 146,5 ha, la production était estimée à 36 452T avec le même rendement que celui de 2018.

Les rendements élevés de la pomme de terre sont observés dans les communes de Shombo (11,9 T/ha) et Gitaramuka (10,2 T/ha) respectivement en 2018 et 2019.

Tableau 55 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) de la pomme de terre par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	1440	14400	10	1340	11800	8,8
Buhiga	323,5	1787	5,5	319,5	2260,5	7,1
Gihogazi	144	1440	10	872	7900	9,1
Gitaramuka	260	2702	10,4	760	7750	10,2
Mutumba	260	1220	4,7	652	4903,7	7,5
Nyabikere	60	502,5	8,4	119	1080	9,1
Shombo	80	950	11,9	84	758	9
Province Karusi	2567,5	23001,5	8,7	4146,5	36452,2	8,7

Source : BPEAE

V.1.1.5 Banane et Plantain

Les données sur la culture de la banane et plantain ont été collectées seulement dans la commune de Buhiga. En 2018, la production de la banane s'élevait à 18 805 T sur une superficie de 1 656 ha avec un rendement de 11,4T/ha. En 2019, sur une superficie de 2 183 ha, la production était évaluée à 27 422,5 T avec un rendement de 12,6 ha.

V.1.2 Cultures maraîchères

a) Amarantes

La production totale d'amarante en province Karusi était estimée à 1 131T sur une superficie de 208,3 ha et un rendement de 4,4 T/ha en 2018. En 2019, sur une superficie de 554,5 ha, la production était évaluée à 4 237,5 et un rendement de 6,6T/ha.

Les rendements les plus élevés se trouvaient dans la commune de Buhiga (10,4T/ha) en 2018 et dans la commune de Nyabikere (9,7T/ha) en 2019.

Tableau 56 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) des amarantes par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (T)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (T)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	30	150	5	35	180	5,1
Buhiga	72,5	755	10,4	357	2750	7,7
Gihogazi	-	-	-	-	-	-
Gitaramuka	5,5	10,5	1,9	10	75,7	7,6
Mutumba	8	27,5	3,4	12	54	4,5
Nyabikere	22	89	4	102	980	9,7
Shombo	70,3	99	1,4	38,5	197,8	5,1
Province Karusi	208,3	1 131	4,4	554,5	4 237,5	6,6

Source : BPEAE

b) Les aubergines

Au niveau provincial, les aubergines étaient cultivées sur une superficie de 229,7 ha avec une production de 1 224,8T et un rendement de 7,1T/ha en 2018. Les rendements les plus élevés sont localisés dans les communes de Bugenyuzi et Gitaramuka avec 11,7 T/ha et 10,1T/ha respectivement. En 2019, sur superficie totale de 286,5 ha, la production était évaluée à 1 783,6 T avec le même rendement que celui de 2018. Il était plus élevé dans les communes de Bugenyuzi (11,7 T/ha) et Gitaramuka (10,5 T/ha).

Tableau 57 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) des aubergines par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	15	175	11,7	18	210	11,7
Buhiga	23	217,5	9,5	73	528	7,2
Gihogazi	20	80	4	21	84	4
Gitaramuka	27	271,4	10,1	31	325	10,5
Mutumba	7	50,3	7,2	12	89	7,4
Nyabikere	29,5	127,7	4,3	37	198	5,4
Shombo	108,2	302,9	2,8	94,5	349,6	3,7
Province Karusi	229,7	1 224,8	7,1	286,5	1 783,6	7,1

Source : BPEAE

c) Les carottes

Les carottes sont cultivées dans trois communes à savoir Buhiga, Bugenyuzi et Gihogazi. En 2018, la production au niveau de la province était estimée à 234,9T sur une superficie de 24,8 ha et un rendement de 3,8T/ha. En 2019, la production était estimée à 262 T sur une superficie de 28,5 ha et un rendement de 3,8T/ha. La commune de Bugenyuzi a enregistré des rendements élevés et étaient de 12 T/ha en 2018 et 10,8 T/ha en 2019.

Tableau 58 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) des carottes par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	10	120	12	12	130	10,8
Buhiga	2,8	18,9	6,7	6,5	42	6,5
Gihogazi	12	96	8	10	90	9
Province Karusi	24,8	234,9	3,8	28,5	262	3,8

Source : BPEAE

d) Choux blancs

En province Karusi, la production des choux en 2018 étaient évaluée à 8 221,9 T sur une superficie de 512,5 ha et un rendement de 17,9 T/ha. En 2019, la production était évaluée à 13 370,8 T sur une superficie de 766,1ha et un rendement de 19,3T/ha. Les communes de Gitaramuka et Mutumba se démarquent des autres avec les rendements de 26,7 T/ha et 26,8T/ha en 2018 respectivement. La même situation s'observe en 2019 pour ces communes avec des rendements de 25,3T/ha et 27 T/ha respectivement.

Tableau 59 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) des choux blancs par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	40	600	15	42	650	15,5
Buhiga	186,3	2696	14,5	360	4835	13,4
Gihogazi	73	1314	18	70	1550	22,1
Gitaramuka	67	1790	26,7	73	1844	25,3
Mutumba	25	669,5	26,8	25	674	27 ,0
Nyabikere	34	617	18,1	86,5	1941	22,4
Shombo	87,2	535,4	6,1	109,6	1876,8	17,1
Province Karusi	512,5	8221,9	17,9	766,1	13370,8	19,3

Source : BPEAE

e) Oignons

L'oignon est cultivé dans cinq communes à savoir Bugenyuzi, Buhiga, Gihogazi, Nyabikere et Shombo. En 2018, sa production était estimée à 1 011T sur une superficie de 103 ha avec un rendement de 4,7 T/ha. En 2019, sur une superficie de 139,6ha, la production était évaluée à 1 563,3 T avec un rendement de 8,1 T/ha. Le rendement le plus élevé était observé dans la commune de Gihogazi et était de 15 T/ha et 11,2 T/ha respectivement en 2018 et 2019.

Tableau 60 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) des oignons par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	20	200	10	18	180	10
Buhiga	37	369	1	42	470	11,2
Gihogazi	24	360	15	24	360	15
Gitaramuka	0	0	0	0	0	0
Mutumba	0	0	0	0	0	0
Nyabikere	5	17	3,4	9	97	10,8
Shombo	17	65	3,8	46,6	456,3	9,8
Province Karusi	103	1011	4,7	139,6	1563,3	8,1

Source : BPEAE

f) Poirreau

Le poirreau est cultivé dans trois communes seulement à savoir Buhiga, Gihogazi et Shombo. En 2018, sa production était estimée à 140 T sur une superficie de 30 ha et rendement de 1,4T/ha. En 2019, sur une superficie de 25,5 ha, la production était évaluée à 127,3T avec un rendement de 1,8T/ha. La commune de Buhiga a enregistré des rendements élevés de 6,6T/ha et 6,8T/ha respectivement en 2018 et 2019.

Tableau 61 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) des poirreaux par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (Tonnes)	Rendement (T/Ha)
Buhiga	18,5	123	6,6	16	109	6,8
Gihogazi	6	2	0,3	8	12	1,5
Shombo	5,5	15	2,7	1,5	6,25	4,2
Province Karusi	30	140	1,4	25,5	127,3	1,8

Source : BPEAE

g) Tomate

En 2018, la tomate a été emblavée sur une superficie de 230,5 ha avec une production de 1 788 T et un rendement de 10,6 T/ha. C'est la commune de Buhiga qui manifestait un rendement élevé de 18 T/ha. En 2019, la production était estimée à 2 988,9T sur une superficie de 255,8 ha avec un rendement de 12,2T/ha. C'est toujours la commune de Buhiga qui est restée la première avec le même rendement que celui de 2018.

Tableau 62 : Superficie cultivée, Production totale, Rendement(T/Ha) de tomate par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)	Superficie emblavée (Ha)	Production totale (TEC)	Rendement (T/Ha)
Bugenyuzi	18	220	12,2	18	220	12,2
Buhiga	13,5	243	18	18	324	18
Gihogazi	22	330	15	31	350	11,3
Gitaramuka	6	62	10,3	14	179	12,8
Mutumba	21	164	7,8	25	187	7,5
Nyabikere	29	206	7,1	34	411	12,1
Shombo	121	563	4	115,8	1317,9	11,4
Province Karusi	230,5	1788	10,6	255,8	2988,9	12,2

Source : BPEAE

V.1.3 Cultures de rentes

Dans la province de Karusi, le café est la seule culture de rente pratiqué. La production totale du café cerise était estimée à 2 992,9 T en 2018 et c'est la commune de Nyabikere qui a enregistré une grande production évaluée à 1 129,4 T. Par contre, en 2019, c'est la commune de Shombo qui a obtenu une grande production avec 3 116,5 T.

Tableau 63 : Production totale en tonnes des céréses

Commune	2018	2018-2019
Bugenyuzi	110,4	124,459
Buhiga	162,6	433,697
Gihogazi	34,8	-
Gitaramuka	411,2	661,342
Mutumba	956,5	1231,974
Nyabikere	1129,4	600,459
Shombo	188,0	3116,469
Province Karusi	2992,9	-

Source : ODECA

V.1.4 Protection des cultures

V.1.4.1 Maladies et ragesurs des cultures vivrières

a) Haricot

Les principales maladies et ravageurs qui ont attaqué le haricot en 2008, sont la fonte de semis et les pucérons noirs. La superficie totale attaquée de 324,5ha avec une superficie protégée de 100ha. La commune de Bugenyuzi a été sensiblement touchée par la fonte de semis (sur 100 ha) et la commune de Gitaramuka a été sensiblement touchée par les pucérons noirs (sur 191 ha).

En 2019, c'est principalement la fonte de semis qui a attaqué le haricot. La superficie totale attaquée était de 817 ha avec une superficie protégée de 40 ha. Ce sont les communes de Gitaramuka et Bugenyuzi qui ont été attaquées par cette maladie sur 307 ha et 200 ha respectivement.

Tableau 64 : Maladies et ravageurs du haricot par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Fonte de semis	100	100	Fonte de semis,	200	40
Buhiga	Fonte de semis, Virose	19	0	Pucérons noirs, Fonte de semis,	25	0
Gihogazi	Brûlure des feuilles	1,5	0	Fonte de semis	45	0
Gitaramuka	Pucerons noirs	191	0	Fonte de semis	307	0
Mutumba				Fonte de semis	150	0
Nyabikere	Fonte de semis	13	0	Fonte de semis	144	0
Shombo	-	-	-	-	-	-
Province Karusi		324,5	100		871	40

Source : BPEAE

b) Maïs

En 2018, le maïs a été attaqué par les chenilles légionnaires, les chenilles foreuses et la maladie des bandes. La superficie totale attaquée était de 3 866 ha avec une superficie protégée de 3 661 ha. Quatre communes ont été sensiblement touchées à savoir : Gitaramuka (sur 975 ha), Buhiga (sur 975 ha), Bugenyuzi (sur 880 ha) et Gihogazi (sur 850 ha). Les mêmes maladies et ravageurs se sont manifestés aussi en 2019 et la superficie attaquée a été de 1 749 ha avec une superficie protégée de 1 353 ha. Ce sont les communes de Shombo et Buhiga qui ont été beaucoup touchées respectivement sur 600 ha et 475 ha.

Tableau 65 : Maladies et ravageurs du maïs par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Chenilles légionnaires, Maladie des bandes	880	820	Maladie des bandes, Chenilles légionnaires	200	180
Buhiga	Chenilles légionnaires, Maladie des bandes, Chenille foreuse	925	870	Chenilles légionnaires	475	475
Gihogazi	Chenilles légionnaires	850	850	Chenilles légionnaires	110	108
Gitaramuka	Chenilles légionnaires, Chenille foreuse	975	885	Chenilles légionnaires	105	50
Mutumba	Chenilles légionnaires	127	127	Chenilles légionnaires	102	95
Nyabikere	Chenilles légionnaires	67	67	Chenilles légionnaires	157	120
Shombo	Chenilles légionnaires	42	42	Chenilles légionnaires, Chenille foreuses des tiges	600	325
Province Karusi		3866	3661		1749	1353

Source : BPEAE

c) Manioc

En 2018 et en 2019, le manioc a été attaqué par la mosaïque du manioc sur des superficies respectives de 360 ha et 438 ha. Une superficie de 50 ha a été protégée en 2018. Les communes de Bugenyuzi et Mutumba ont été les plus attaquées avec 150 ha et 143 ha respectivement en 2018, et en 2019, c'est la commune de Buhiga qui a été la plus attaquée (sur 168 ha).

Tableau 66 : Maladies et ravageurs du manioc par commune et par an

Commune	2018		2019	
	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	150	50	-	-
Buhiga	-	-	168	0
Gihogazi	67	0	31	0
Gitaramuka	-	-	66	0
Mutumba	143	0	85	0
Nyabikere	-	-	88	0
Province Karusi	360	50	438	0

Source : BPEAE

d) Patate douce

La patate douce a été attaquée par la Cercosporiose en commune de Bugenyuzi sur des superficies de 50 ha et de 300ha respectivement en 2018 et en 2019. Ce sont les mêmes superficies qui ont été protégées.

e) Pomme de terre

La culture de la pomme de terre a subi des attaques de bactériose et de mildiou en 2018 et en 2019 sur des superficies respectives de 245,5 ha et 592 ha. Les superficies qui ont été protégées s'élevaient à 30 ha en 2018 et 263 ha en 2019. La commune de Buhiga a été sensiblement touchée par la bactériose sur 150 ha en 2018 et celle de Bugenyuzi par le mildiou sur 370 ha en 2019.

Tableau 67 : Maladies et ravageurs de la pomme de terre par commune et par an

Commune	2018			2019		
	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Bactériose	60	30	Mildiou	370	250
Buhiga	Bactériose	150	0	Bactériose	36	0
Gihogazi	Bactériose, Mildiou	13,5	0	Bactériose, Mildiou	25	13
Gitaramuka	Bactériose	18	0	Bactériose	75	0
Mutumba				Bactériose	55	0
Nyabikere	Bactériose	4	0	Bactériose	31	0
Province Karusi		245,5	30		592	263

Source : BPEAE

f) Bananier

La maladie de BXW s'est manifestée sur le bananier en 2018 dans la commune Mutumba sur une superficie de 0,5 ha. Toute cette superficie a été protégée.

g) Riz

En 2019, le riz a été attaqué par la fusariose et Pyriculariose sur une superficie de 300 ha. La superficie protégée était de 220 ha. C'est la commune de Bugenyuzi qui a été sérieusement touchée sur une superficie de 270 ha.

Tableau 68 : Maladies et ravageurs du riz par commune en 2019

Commune	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Fusariose	270	200
Buhiga	Pyriculariose	10	0
Gitaramuka	Pyriculariose	20	20
Province Karusi		300	220

Source : BPEAE

V.1.4.2 Cultures maraîchères

a) Amarantes

La culture d'amarantes a été attaquée par la fonte de semis en 2018 dans les communes de Gitaramuka (2ha), Mutumba (2ha) et Shombo (1ha). En 2019, cette culture a subi des attaques des pucerons et des chenilles. La superficie totale attaquée était de 58,5 ha avec une superficie protégée de 25 ha. Ce sont les communes de Shombo (21 ha), Buhiga (18 ha) et Nyabikere (16 ha) qui ont été sensiblement touchées.

Tableau 69 : Maladies et ravageurs des amarantes par commune par an

Commune	2018			2019		
	Maladie Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Maladie Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Buhiga	-	-	-	Pucerons	18	0
Gitaramuka	Fonte de semis	2	0	Pucerons	0,5	0
Mutumba	Fonte de semis	2	0	Chenilles	3	2
Nyabikere	-	-	-	Chenilles	16	5
Shombo	Fonte de semis	1	0	Chenilles	21	18
Province Karusi		5	0		58,5	25

Source : BPEAE

b) Aubergine

En 2019, les aubergines ont été principalement attaquées par la pourriture sèche, le mildiou et les brûlures. La superficie totale attaquée était évaluée à 77, 1 ha avec une superficie protégée de 70,6 ha. La commune Shombo a été sensiblement touchée par le mildiou et les brûlures (44,6 ha) tandis que la commune de Bugenyuzi a été beaucoup touchée par les pourritures sèches (22ha).

Tableau 70 : Maladies et ravageurs des aubergines par commune en 2019

Commune	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Pourriture sèche	22	18
Gihogazi	Flétrissement	4	3
Gitaramuka	Alternariose	0,5	0
Mutumba	Flétrissement	2	2
Nyabikere	Flétrissement	4	3
Shombo	Mildiou, Brûlure	44,6	44,6
Province Karusi		77,1	70,6

Source : BPEAE

c) Carottes

En 2018, la maladie de flétrissement bactérien s'est manifestée sur les carottes en commune Bugenyuzi sur une superficie de 4 ha. La superficie protégée était estimée à 2 ha.

d) Choux blancs

En 2018, les choux blancs ont été attaqués par les pucerons et les vers gris sur une superficie de 47 ha avec une superficie protégée de 47 ha. Ce sont les communes de Buhiga et Bugenyuzi qui ont été sensiblement touchées respectivement sur 16 ha et 10 ha. Les pucerons se sont manifestés en 2019 sur une superficie de 148 ha avec une superficie protégée de 122,9 ha. La commune de Shombo a été très touchée sur une superficie de 66,4 ha.

Tableau 71 : Maladies et ravageurs des choux blancs par commune par an

Commune	2018			2019		
	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Pucerons	10	5	Pucerons	20	15
Buhiga	Pucerons	16	0	Pucerons blancs	19,5	11
Gihogazi	Pucerons	3	0	Pucerons verts	8	4,5
Gitaramuka	Vers gris	2	0	Pucerons	5	0
Mutumba	Pucerons verts	5	0	Pucerons verts	5	5
Nyabikere	Pucerons	4	3,5	Pucerons	25	21
Shombo	Pucerons	7	5	Pucerons verts	66,4	66,4
Province Karusi		47	13,5		148,9	122,9

Source : BPEAE

e) Oignons

La culture d'oignon a subi des attaques de pourriture sèche et de brûlures brunes en 2018 dans les communes de Bugenyuzi (8 ha) et Shombo (20 ha). La superficie protégée était de 14 ha. En 2019, C'est la pourriture sèche qui s'est seulement manifestée en commune Bugenyuzi sur une superficie de 15 ha. La superficie protégée était estimée à 10 ha.

Tableau 72 : Maladies et ravageurs des oignons par commune par an

Commune	2018			2019		
	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Pourriture sèche	8	4	Pourriture sèche	15	10
Shombo	Brûlures brunes, Pourriture sèche	20	10		-	-
Province Karusi		28	14		15	10

f) Tomate

En 2018, la culture de la tomate a été attaquée par la pourriture sèche, l'antrachnose et le mildiou sur une superficie de 109 ha avec une superficie protégée de 79,5 ha. La commune Shombo a été sérieusement touchée par le mildiou (sur 94 ha). Les maladies et ravageurs qui ont beaucoup attaqué la tomate en 2019 sont les pucerons, le mildiou, les brûlures et la pourriture sur une superficie totale de 152 ha avec une superficie protégée de 101 ha. Les communes de Shombo et Bugenyuzi ont été sensiblement touchée sur 81 ha et 40 ha respectivement.

Tableau 73 : Maladies et ravageurs de la tomate par commune par an

Commune	2018			2019		
	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)	Maladie / Ravageur	Superficie attaquée (ha)	Superficie protégée (ha)
Bugenyuzi	Pourriture sèche	7	3	Pourriture sèche	40	20
Buhiga	-	-	-	Mildiou	3	1
Gihogazi	Anthrachnose	2	0	Flétrissement, Chenilles	8	5
Gitaramuka	Mildiou	1	0	Mildiou, Bactériose	2	0
Mutumba	-	-	-	Mildiou	8	7
Nyabikere	Mildiou	5	4,5	Mildiou	10	8
Shombo	Mildiou	94	72	Mildiou, Pucerons, Brûlure	81	60
Province Karusi		109	79,5		152	101

Source : BPEAE

V.1.5 Diffusion des intrants agricoles

V.1.5.1 Diffusion des engrais

En 2018, à côté de la dolomie, quatre types d'engrais ont été diffusés à savoir le DAP, l'urée, le Kcl et le NPK. Les principaux bailleurs de ces intrants ont été le MINEAGRIE et le World Vision qui sont intervenus seulement dans la commune de Gitaramuka. Les communes de Gitaramuka et Bugenyuzi ont bénéficié des grandes quantités d'engrais respectivement de 318,5T et 298,1T pour le DAP et 6,1T et 5,2 T pour l'urée.

Tableau 74 : Diffusion des engrais en 2018

Commune	Engrais diffuses	Quantite en T
Bugenyuzi	DAP	298, 1
	UREE	6,1
	KCL	0,1
	NPK	0,3
	DOLOMIE	0
Buhiga	DAP	-
	UREE	-
	KCL	-
	NPK	-
	DOLOMIE	-
Gihogazi	DAP	-
	UREE	-
	KCL	-
	NPK	-
	DOLOMIE	-
Gitaramuka	DAP	318,5
	UREE	5,2
	KCL	2,6
	NPK	0,9

	DOLOMIE	2,3
Mutumba	DAP	119
	UREE	5
	KCL	0
	NPK	0
	DOLOMIE	0
Nyabikere	DAP	56
	UREE	0
	KCL	0
	NPK	0
	DOLOMIE	0
Shombo	DAP	172,5
	UREE	0
	KCL	0
	NPK	0
	DOLOMIE	0
Province Karusi	DAP	
	UREE	
	KCL	
	NPK	
	DOLOMIE	

Source : BPEAE

En 2019, à côté de la dolomie, quatre types d'engrais ont été diffusés dans toutes les communes à savoir IMBURA, TOTAHAZA, BAGARA et NPK avec comme principal bailleur, le MINEAGRUE. Au niveau provincial, les quantités totales diffusées étaient de 2 920T pour IMBURA, 42 T pour TOTAHAZA, 23 T pour BAGARA, 5 T pour le NPK et 306 T pour la Dolomie. C'est dans les communes de Buhiga (512 T), Bugenyuzi (461T) et Gihogazi (454 T) où il a été diffusé de grandes quantités d'engrais TOTAHAZA. Les mêmes communes ont bénéficié de beaucoup de Dolomie respectivement de 87 T, 64 T et 79 T.

Tableau 75 : Diffusion des engrais en 2019

Commune	Type d'Engrais	Quantité diffuse en T
Bugenyuzi	IMBURA	461
	TOTAHAZA	8
	BAGARA	4
	Dolomie	64
	NPK	0,912
Buhiga	IMBURA	512
	TOTAHAZA	12
	BAGARA	6
	Dolomie	87
	NPK	1
Gihogazi	IMBURA	454
	TOTAHAZA	6
	BAGARA	2
	Dolomie	79
	NPK	0,69
Gitaramuka	IMBURA	427
	TOTAHAZA	6
	BAGARA	3
	Dolomie	21
	NPK	0,56
Mutumba	IMBURA	315
	TOTAHAZA	2
	BAGARA	2
	Dolomie	18
	NPK	0,584
Nyabikere	IMBURA	353
	TOTAHAZA	3
	BAGARA	1
	Dolomie	16
	NPK	0,68
Shombo	IMBURA	398
	TOTAHAZA	5
	BAGARA	1
	Dolomie	21
	NPK	0,895
Province Karusi	IMBURA	2 920
	TOTAHAZA	42
	BAGARA	23
	Dolomie	306
	NPK	5

Source : BPEAE

V.1.6 Produits phytosanitaires

En 2018, les produits phytosanitaires diffusés sont le Dursban et l'Actalam super pour une quantité de 374,5 kg. La commune de Shombo a bénéficié d'une grande quantité de Dursban (250 kg) et la commune de Gihogazi de l'Actalam super (100 kg).

Tableau 76 : Diffusion des produits pytosanitaires par commune en 2018

Commune	Produit	Quantité (kg)	Bailleur
Bugenyuzi	Actalam super	15	MINAGRIE
Gihogazi	Dursban	4,5	PRODEFI, InetCafe
	Actalam super	100	DPAE
Gitaramuka	Dursban	5	MINAGRIE
Shombo	Dursban	250	SHIRAMAZINDA
Province Karusi		374,5	

Source : BPEAE

Les produits phytosanitaires qui ont été diffusés en 2019 sont le Lambdalam (2547 l) et l'Iron (912 l) pour la pulvérisation contre la punaise du café, le Dursban (307 l), l'Actalam Super (140 kg), le Thiram (173 kg), le Ridomil (130kg) et l'Orthène (68 kg) pour la protection des cultures vivrières et maraîchères.

Pour la protection du café, les communes de Gitaramuka et Gihogazi ont bénéficié de grandes quantités de Lambdalam respectivement avec 450 litres et 400 litres. Ces mêmes communes ont bénéficié d'une grande quantité d'Iron avec 140 et 145 litres respectivement.

Pour la protection des cultures vivrières et maraîchères, les communes de Gitaramuka et Gihogazi prennent toujours la première place pour le Dursban respectivement avec 60 et 72 litres. Quant à l'utilisation du Thiram, c'est la commune de Gihogazi qui se classe première avec 107kg. Les principaux bailleurs sont le Gouvernement, World Vision, Réseau Burundi 2000+, PRODEFI, PACSC.

Tableau 77 : Diffusion des produits pytosanitaires solide (en Kg) par commune en 2019

Commune	Actalam super	Ridomil	Thiram	Mancozèbe	Dithane	Orthène
Bugenyuzi	15	10	0	0	0	0
Buhiga	20	25	0	0	0	0
Gihogazi	25	0	107	12	6	68
Gitaramuka	25	25	0	15	6	0
Mutumba	15	20	0	0	0	0
Nyabikere	20	30	0	0	0	0
Shombo	20	20	66	0	0	0
Province Karusi	140	130	173	27	12	68

Source : BPEAE

Tableau 78 : Diffusion des produits pytosanitaires liquide (en litre) par commune en 2019

Commune	Dursban	Lambdalam	Iron
Bugenyuzi	20	320	125
Buhiga	40	350	128
Gihogazi	72	400	145
Gitaramuka	60	450	140
Mutumba	25	350	125
Nyabikere	50	325	115
Shombo	40	352	134
Province Karusi	307	2547	912

V.1.7 Semences et plants**a) Cultures vivrières**

Les semences et plants des cultures vivrières diffusées en 2018 sont le maïs (maïs hybride et composite), le riz, les haricots, la patate douce, le manioc, le soja, la pomme de terre et le bananier. Les semences qui ont été beaucoup diffusées sont celles de maïs (34,5 T), de haricot (531,3T) et de la patate douce (5053755 boutures). La commune de Gihogazi a bénéficié beaucoup de types de semences (7) contrairement à la commune de Nyabikere qui en a bénéficié peu (3).

Tableau 79 : Diffusion des semences et plants des cultures vivrières en 2018

Commune	Bugenyuzi	Gihogazi	Gitaramuka	Mutumba	Nyabikere	Shombo	Province Karusi
Boutures de Manioc (bouture)	500 000	0	0	0	0	401 500	901 500
Boutures de Patate douce (bouture)	3 810 000	684 000	0	1 131 000	148 755	0	5 773 755
Maïs hybride (kg)	13 726	752	8 985	280	22	10 700	34 465
Riz (kg)	2 100	1 950	0	25	0	40	4 115
Semences de Haricot (kg)	20 000	771	2 000	140	172	8 288	31 371
Pomme de terre (kg)	0	7 450	0	0	0	0	7 450
Soja (kg)	0	250	0	32	0	0	282
Bananiers (rejet)	0	0	0	0	0	1 650	1 650

Source : BPEAE

En 2019, les semences diffusées sont le maïs (14 690kg), le haricot (47525 kg), la patate douce à chair orange, le soja (2700 kg) et la pomme de terre (15 000 kg). La commune Bugenyuzi a bénéficié les quatres types de semences et plants diffusés dans la province. Ce sont les communes de Gihogazi et Gitaramuka qui ont bénéficié une grande quantité de semences de haricot respectivement avec 18 850 kg et 10 795 kg. Quant à la diffusion du maïs, ces mêmes communes prennent toujours la première place avec 7 241 kg et 5 700 kg respectivement.

Tableau 80 : Diffusion des semences et plants des cultures vivrières en 2019

Commune	Maïs hybride	Pomme de terre	Soja	Haricot
Bugenyuzi	1 000	15 000	1 200	8 500
Buhiga	2 000	0	0	4 180
Gihogazi	7 241	0	0	18 850
Gitaramuka	5 700	0	0	10 795
Mutumba	2 000	0	00	2 500
Nyabikere	2 400	0	600	2 700
Shombo	1 390	0	900	6 444
Province Karusi	21 731	15 000	2 700	53 969

Source : BPEAE

b) Cultures maraîchères

Cinq communes sur sept ont bénéficié les semences maraîchères en 2018 et sont Buhiga, Gihogazi, Gitaramuka, Mutumba et Shombo. La quantité totale diffusée est à peu près estimée à 537,1kg. C'est la commune de Shombo qui en a bénéficié une grande quantité (165,2 kg).

Tableau 81 : Diffusion des semences des cultures maraîchères en 2018

Commune	Type	Quantité diffusée (kg)	Bailleur
BUHIGA	Semences maraîchères	74,5	RBU 2000+, WV
	Semences maraîchères	81	ACTIONAID
GIHOGAZI	Choux	19,5	WV
	Poirreau	9,5	
	Lengalenga	64	
	Tomates	21	
	Choux	1,2	PRODEFI
GITARAMUKA	Semences maraîchères	55	WV
MUTUMBA	Semences maraîchères	39	
	Semences maraîchères	7,2	APRN
SHOMBO	Semences maraîchères (Choux, Poireaux, Aubergine, Lengalenga)	165,2	WV, Réseaux Burundi 2000+, PRODEFI

Source : BPEAE

En 2019, quatre communes sur sept à savoir Buhiga, Gihogazi, Mutumba et Nyabikere ont bénéficié les semences maraîchères. La quantité totale diffusée est évaluée à 265 kg et c'est dans la commune Gihogazi où il a été diffusé une grande quantité de semence (150 kg).

Tableau 82 : Diffusion des semences et plants des cultures maraîchères en 2019

Commune	Type	Quantité diffuse (kg)	Bailleur
BUHIGA	Semences maraichères	25	WV
GIHOGAZI	Semences maraichères	150	WV, ODAG, Réseau Burundi 2000+
MUTUMBA	Semences maraichères	50	WV, Réseau Burundi 2000+
NYABIKERE	Semences maraichères	40	WV, PRODEFI

Source : BPEAE

c) Semences et plants de fruits

Les types de semences et plants des fruits diffusés en 2018 sont : semences de maracuja (21,5 kg), plants d'avocatier (1166), plants de pruniers de japon (445) et les plants de maracuja (445). Trois communes seulement en ont bénéficié : il s'agit de la commune Gihogazi, Mutumba et Shombo. C'est la commune Mutumba qui a bénéficié d'une grande quantité de plants (1300).

Tableau 83 : Diffusion des semences et plants de fruits en 2018

Commune	Plants d'avocatiers	Plants de Pruniers de Japon	Semence de Maracuja (kg)	Jeunes plants de Maracuja
GIHOGAZI	0	0	12,5	0
MUTUMBA	722	0	0	0
	0	289	0	0
	0	0	0	289
SHOMBO	444	0	0	0
	0	0	9	0
	0	0	0	156
	0	156	0	0

Source : BPEAE

Signalons également qu'une quantité de 36 kg de semences de café ont été diffusés dans la commune de Shombo par PACSC en 2019.

V.1.8 Transformation des produits agricoles

En 2018, la province Karusi disposait de 200 moulins pour la mouture quatre types de produits à savoir le maïs, le manioc, le sorgho et l'euleusine. Elle comptait aussi 25 décortiqueuses de riz paddy produisant également du son de riz. Le tableau ci-après donne la répartition de ces équipements par commune ainsi que leur puissance installée.

Tableau 84 : Transformation des produits agricoles par province en 2018

Commune	Décortiqueuses		Moulins	
	Nombre d'unités	Capacité par Unité (tonnes)	Nombre d'unités	Capacité par Unité (tonnes)
BUGENYUZI	15	1,4	43	1,5
BUHIGA	19	2	47	2,3
GIHOGAZI	3	1,2	25	2
GITARAMUKA	2	1,2	12	0,8
MUTUMBA	3	1	12	0,8
NYABIKERE	6	1,2	34	1
SHOMBO	7	1,8	27	0,9
PROVINCE	55	9,8	200	9,3

Source : BPEAE

En 2019, les effectifs de décortiqueuses ont presque doublé (102) tandis que celui des moulins a connu une augmentation de 36%. Par contre, les capacités installées n'ont pas connu cette tendance.

Tableau 85 : Transformation des produits agricoles par province en 2019

Commune	Décortiqueuses		Moulins	
	Nombre d'unités	Capacité par Unité (tonnes)	Nombre d'unités	Capacité par Unité (tonnes)
BUGENYUZI	21	1,9	54	2
BUHIGA	18	2	47	2
GIHOGAZI	12	1,6	36	2
GITARAMUKA	12	2	27	2
MUTUMBA	9	1,2	18	1,8
NYABIKERE	10	1,7	36	1,8
SHOMBO	20	1,7	54	1,9
PROVINCE	102	12,1	272	13,5

Source : BPEAE

V.1.9 Aménagement des périmètres irrigués

Un seul marais a été aménagé au cours de l'année 2019, il s'agit du marais de Cumva qui a une superficie de 67,6 ha et totalement aménagée. Ce marais, totalement situé en haute et moyenne altitude, est géré par les associations des AUM. Les cultures qui sont pratiquées sont le riz, le maïs hybride, le haricot, le soja et les cultures maraichères.

V.1.9.1 Situation des prix des produits agricoles (haricot, petit pois, maïs, riz, sorgho, pomme de terre, manioc, patate douce, arachide, soja, Euleusine, ...)

En 2019, les prix de cinq produits ont été suivis régulièrement sur les marchés de toutes les communes de la province. Il s'agit du haricot mélangé (haricot ordinaire), de la farine de manioc, du riz blanc, des arachides et de l'huile de palme. Les prix les plus bas de ces produits étaient observés respectivement à Bugenyuzi (1085 fbu pour le haricot), à Gihogazi (765 fbu pour la farine de manioc), à Nyabikere (1350 kg pour le riz blanc), à Mutumba (2340 fbu pour l'arachide) et à Bugenyuzi et Buhiga (2200 fbu le kg pour l'huile de palme).

Tableau 86 : Situation des prix (par kg) des produits agricoles en 2019

Type produits de	Bugenyuzi	Buhiga	Gihogazi	Gitaramuka	Mutumba	Nyabikere	Shombo
Haricot mélangé	1085	1125	1120	1235	1165	1165	1160
Mais gains	825	770	750	-	-	705	650
Farine de maïs	925	860	850	-	900	890	920
Farine de manioc	800	792,5	765	850	840	785	850
Manioc sec	-	-	690	740	625	600	560
Riz blanc	1400	1410	1485	1435	1385	1350	1425
Petit pois	1800	-	1505	-	1320	-	-
Soja	-	1140	1215	-	-	-	-
Sorgho	-	825	-	1205	-	970	1100
Euleusine	-	1050	-	-	1400	1200	1050
Patate douce	-	-	445	435	-	-	-
Pomme de terre	-	712,5	705	720	-	-	800
Ndagala	5000	-	5000	-	5500	-	-
Viande de boeuf	-	7000	6750	7000	7000	7000	6000
Viande de chèvre	-	8000	-	8000	-	8000	-
Arachides	2425	2525	2485	2410	2340	2390	2505
Huile de palme	2200	2200	2277,5	2222,5	2212,5	2205	2235
Miel	5750	6350	-	-	6000	-	5500

V.2 Environnement

V.2.1 Lutte anti-érosive

V.2.1.1 Lutte anti-érosive avec essences agro forestières par Commune

a) Grevillea

Le nombre total des plants du grevillea produit était estimé à 606 600 en 2019 dont 603 429 ont été diffusés dans la population. La production et la diffusion d'un grand nombre de plants est observée dans les communes de Gihogazi et Bugenyuzi respectivement avec 194 000 et 104 000 plants pour la production et 193 500 et 103 308 plants pour la diffusion. Les principaux bailleurs sont le PRODEFI, le WV et le Réseau Burundi 2000+.

Tableau 87 : Production en pépinière et diffusion du greveillia en 2019

COMMUNE	Nombre de plants produits en pépinière	Nombre de plants diffusés
BUGENYUZI	104 000	103 308
BUHIGA	67 500	67 200
GIHOGAZI	194 000	193 500
GITARAMUKA	82 500	82 245
MUTUMBA	68 500	68 220
NYABIKERE	57 500	57 400
SHOMBO	31 600	31 556
TOTAL	605 600	603 429

Source : BPEAE

b) Calliandra

La production totale des plants de calliandra était évaluée à 755 350 sur 753 750 diffusés en 2018. Les communes de Bugenyuzi et Buhiga ont produits et diffusé un grand nombre de plants respectivement avec 215 000 et 182 000 plants pour la production et 214 500 et 181 250 pour la diffusion. Les principaux bailleurs sont le PRODEFI, le WV et le Réseau Burundi 2000+.

Tableau 88 : Production en pépinière et diffusion du calliandra en 2019

COMMUNE	Nombre de plants en produits pépinière	Nombre de plants diffusés
BUGENYUZI	215 000	214 500
BUHIGA	182 000	181 250
GIHOGAZI	126 000	125 775
GITARAMUKA	107 200	107 200
MUTUMBA	43 200	43 105
NYABIKERE	81 950	81 920
TOTAL	755 350	753 750

Source : BPEAE

c) Leucena

En 2018, c'est dans deux communes seulement où on a produit (22 977 plants) et diffusé (21 977 plants) : il s'agit de la commune de Gihogazi où il a été produit 11 727 plants tous diffusés et la commune de Shombo où il a été produit 11 250 plants dont 10 250 diffusés. Les principaux bailleurs étaient le Gouvernement ; la FAO ; WV et PRODEFI pour la commune Gihogazi. Pour la commune Shombo, en plus de PRODEFI, l'autre bailleur était Réseaux Burundi 2000+.

Tableau 89 : Production en pépinière et diffusion du Leucena en 2018

COMMUNE	Nombre de plants en pépinière	Nombre de plants diffusés
GIHOGAZI	11727	11727
SHOMBO	11250	10250
TOTAL	22977	21977

Source : BPEAE

d) Maesopsis

En 2018, une quantité de 9 080 plants de Maesopsis a été diffusés en commune de Mutumba sur une production de 9 512 plants.

En 2019, la production totale des plants du maesopsis était évaluée à 275 000 tandis la diffusion a été de 268 690 plants. Les communes de Bugenyuzi et Gihogazi prennent la première place respectivement avec 92 000 et 90 000 plants pour la production, 91 460 et 89 180 plants pour la diffusion. Les principaux bailleurs étaient WV, Réseau Burundi 2000+.

Tableau 90 : Production en pépinière et diffusion du Maesopsis en 2019

COMMUNE	Nombre de plants en produits pépinière	Nombre de plants diffusés
BUGENYUZI	92000	91460
BUHIGA	23500	23077
GIHOGAZI	90000	89180
GITARAMUKA	33000	31054
MUTUMBA	14000	13357
NYABIKERE	8500	8162
SHOMBO	14000	12400
TOTAL	275000	268690

Source : BPEAE

V.3 Plants fruitiers

En 2019, il a été diffusé 31 485 plants fruitiers sur une production de 33 600 plants. C'est dans la commune de Mutumba où on a produit et diffusé beaucoup de plants estimés à 23 000 plants pour la production et 21 972 pour la diffusion. Les principaux bailleurs sont des privés.

Tableau 91 : Production en pépinière et diffusion des plants fruitiers en 2019

COMMUNE	Nombre de plants en pépinière	Nombre de plants diffusés
BUHIGA	6 000	5125
MUTUMBA	23 000	21972
NYABIKERE	100	88
SHOMBO	4 500	4300
TOTAL	33 600	31 485

V.3.1 Lutte anti-érosive avec les herbes fixatrices

a) Banagras

En 2018, la lutte anti-érosive avec le banagras s'est observée dans 5 communes à savoir : Bugenyuzi, Gihogazi, Mutumba, Nyabikere et Shombo. La longueur totale des courbes de niveau plantée était de 554,1km et c'est dans la commune de Nyabikere où on a planté sur une grande distance de 230 km. Le principal bailleur est le PRODEFI. A Mutumba, en plus du PRODEFI, il s'est ajouté l'APRN comme bailleur.

Tableau 92 : Lutte anti-érosive avec banagras en 2018

Commune	Longueur plantée (Km)	Quantité (en tiges)
BUGENYUZI	27	80000
GIHOGAZI	128,4	348700
MUTUMBA	125,7	340000
NYABIKERE	230	890000
SHOMBO	43	120000
Total	554,1	1778700

Source : BPEAE

La longueur totale des courbes de niveau plantée en 2019 avec le banagras était estimée à 49,7 km. La distance la plus longue plantée était située en commune Buhiga où il a été planté sur une longueur de 12,5 km. Le principal bailleur était le PRODEFI sauf pour la commune Bugenyuzi qui a reçu des bailleurs privés.

Tableau 93 : Lutte anti-érosive avec banagras en 2019

Commune	Longueur plantée (Km)	Quantité (en éclats de souches)
Bugenyuzi	6,5	32500
Buhiga	12,5	62500
Gihogazi	9,8	49000
Gitaramuka	7,4	37150
Mutumba	3,3	16350
Nyabikere	3,7	18600
Shombo	6,5	32735
Total	49,7	248835

Source : BPEAE

b) Tripsacum

En 2018, en province Karusi, la lutte anti-érosive avec le tripsacum s'est réalisée dans quatre communes entre autres Gihogazi, Mutumba, Nyabikere et Shombo. La longueur totale des courbes de niveau plantée était estimée à 194,4 km et la plus longue distance plantée est observée dans les communes Mutumba et Nyabikere respectivement avec 87 km et 65 km. Les principaux bailleurs étaient des privés bien que la commune Mutumba a bénéficié également l'APRN.

Tableau 94 : Lutte anti-érosive avec le tripsacum en 2018

Commune	Longueur plantée (Km)	Quantité (en éclats de souche)
GIHOGAZI	27,4	736 190
MUTUMBA	87	6 000
NYABIKERE	65	2 300
SHOMBO	15	1 500

Total	194,4	745 990
--------------	--------------	----------------

Source : BPEAE

La longueur totale des courbes de niveau plantée avec le tripsacum en 2019 dans la province de Karusi était évaluée à 37,8 km. C'est dans les communes de Buhiga et Bugenyuzi où on a réalisé la plus longue distance respectivement avec 9,5 km et 8,4 km. Les principaux bailleurs étaient des privés bien que Mutumba a reçu également l'appui de l'APRN.

Tableau 95 : Lutte anti-érosive avec le tripsacum en 2019

Commune	Longueur plantée (Km)	Quantité (en éclats de souches)
Bugenyuzi	9,5	47250
Buhiga	8,4	41750
Gihogazi	6,8	33750
Gitaramuka	5,3	26250
Mutumba	3,6	17750
Nyabikere	4,2	20750
Shombo	4,303	21515
Total	37,8	187500

Source : BPEAE

c) Pennisetum

En 2018, la lutte anti-érosive avec le pennisetum s'est réalisée seulement dans les communes de Bugenyuzi et Gitaramuka avec 120 km et 134 km respectivement totalisant ainsi 257 km. Le principal bailleur était le PRODEFI.

Tableau 96 : Lutte anti-érosive avec le pennisetum en 2018

Commune	Longueur plantée (Km)	Quantité (en tiges)
Bugenyuzi	120	150000
Gitaramuka	137	400000
Total	257	550000

Source : BPEAE

d) Sétaria

La lutte anti-érosive avec le sétaria s'est réalisée seulement dans la commune de Gihogazi en 2018 et en 2019 avec des longueurs de 3,1 km et 1,3 km respectivement plantées sur les courbes de niveau.

V.3.2 Aménagement des bassins versants et Longueur des Courbes de niveau

V.3.2.1 Aménagement des bassins versants par la production et la diffusion d'essences Forestières

a) Eucalyptus

En 2018, le nombre de plants d'eucalyptus diffusé était estimé à 1 417 120 plants sur une production de 1 426 437 plants. La production et la diffusion d'un grand nombre de plants est observée en commune Bugenyuzi respectivement avec 656 000 plants et 648 000 plants. Les principaux bailleurs sont : le Gouvernement, Réseaux Burundi 2000+, PRODEFI, WV et les Privés.

Tableau 97 : Production en pépinière et diffusion d'eucalyptus en 2018

COMMUNE	Nombre de plants en pépinière	Nombre de plants diffusés
BUGENYUZI	656000	648000
BUHIGA	260000	259900
GIHOGAZI	68997	67995
GITARAMUKA	107000	107000
MUTUMBA	79600	79570
NYABIKERE	189840	189680
SHOMBO	65000	64975
TOTAL	1426437	1417120

Source : BPEAE

Le nombre total de plants d'eucalyptus diffusés en 2019 était évalué à 885 533 sur une production de 886 100 plants. C'est dans les communes de Buhiga et Nyabikere où on enregistre un grand nombre de plants produits respectivement avec 200 000 et 180 500 plants dont 199 874 et 180 397 plants diffusés. Les principaux bailleurs étaient le PRODEFI, WV, Réseau Burundi 2000+ et les privés.

Tableau 98 : Production en pépinière et diffusion d'eucalyptus en 2019

Commune	Nombre de plants en pépinière	Nombre de plants diffusés
BUGENYUZI	136500	136450
BUHIGA	200000	199874
GIHOGAZI	55800	55716
GITARAMUKA	116200	116176
MUTUMBA	80100	80090
NYABIKERE	180500	180397
SHOMBO	117000	116830
Total	886100	885533

Source : BPEAE

b) Callitris

La production et la diffusion des plants de callitris se sont réalisées seulement dans les communes de Gihogazi et Shombo avec respectivement 10 750 et 1 500 plants pour la production dont 10 689 et 1 500 diffusés. Les principaux bailleurs étaient le Gouvernement, PRODEFI, FAO et, WV.

c) Cedrella

En 2018, une production de 1500 plants de cedrella a été réalisée dans toute la province. Toute cette production a été diffusée.

V.3.2.2 Aménagement des bassins versants par reboisement et la lutte anti-érosive

En 2018, la longueur totale à protéger étant estimée à 1 417 000 m. La longueur des courbes de niveau planté était évalué à 432 771 m sur une longueur totale piquetée de 1 309 963m. La longueur des fosses anti-érosif qui a été creusée était estimée à 1 099 916 m et la longueur réhabilitée s'élevait à 537 488 m.

Tableau 99 : Superficie aménagée et longueurs des courbes de niveau piquetée, creusée et plantée en 2018

Commune	Superficie à reboisée (ha)	Longueur à protéger par les FAE (m)	Longueurs des courbes de niveau piqueté (m linéaire)	Longueurs des courbes de niveau plantées (m linéaire)	Longueur creusée	Longueur réhabilitée
BUGENYUZI	103,25	513740	172500	12101	142644	68884
BUHIGA	327	168500	349300	36933	303877	51487
GIHOGAZI	144	200000	131632	39132	104196	79668
GITARAMUKA	105	405000	132161	67883	130280	36273
MUTUMBA	88	128000	203370	150000	192935	122400
NYABIKERE	459	262000	253502	80962	176254	116264
SHOMBO	198	192000	67498	45760	49730	62512
Total	1424,3	1417000	1309963	432771	1099916	537488

Source : Source : BPEAE

En 2019, la superficie totale reboisée au niveau des bassins versants s'élevait à 553,7 ha sur une superficie totale à reboiser de 1424,3 ha. La longueur des courbes de niveau plantée était estimée à 383 671m sur une longueur piquetée de 689 339 m. Egalement une longueur de 563 194 m de fosse anti-érosive a été creusée avec une longueur de 443 452 m réhabilitée.

Tableau 100 : Superficie aménagée et longueurs des courbes de niveau piquetée, creusée et plantée en 2019.

Commune	Superficie totale des BV (ha) à reboiser	Superficie reboisée (ha)	Longueur à protéger par les FAE (m)	Longueurs des courbes de niveau piqueté (m)	Longueurs des courbes de niveau plantées (m)	Longueur creusée (m)	Longueur réhabilitée (m)
BUGENYUZI	103,25	85,6	513740	134500	55790	120702	71140
BUHIGA	327	124,9	545500	156700	92420	135400	123550
GIHOGAZI	144	34,8	200000	98876	79468	79564	58125
GITARAMUKA	105	72,57	405000	74343	55238	43973	54384
MUTUMBA	88	50,0	185000	67660	31090	60145	44789
NYABIKERE	459	112,7	207385	88340	27550	59810	41322
SHOMBO	198	73	192000	68920	42115	63600	50142
Total	1424,3	553,7	2 248 625	689 339	383 671	563 194	443 452

Source : BPEAE

V.3.3 Situation des forêts existantes en province de Karusi

a) Aires protégées

Au niveau provincial, la superficie totale des aires protégées en 2019 était estimée à 8 815 ha et elle était constituée principalement par les forêts naturelles avec une superficie de 7 400ha, et des forêts artificielles avec une superficie de 915 ha. Les forêts naturelles sont localisées dans les communes de Nyabikere et Mutumba respectivement avec des superficies de 5 200 ha et 2 200 ha. Pour les forêts artificielles, elles sont observées dans les communes de Shombo et Nyabikere avec des superficies de 165 ha et 150 ha respectivement.

Tableau 101 : Superficie (en ha) des aires protégées en 2019

Commune	Forêts naturelles	Forêts artificielles	Total
Bugenyuzi	0	0	0
Buhiga	0	0	0
Gihogazi	0	0	0
Gitaramuka	0	0	0
Mutumba	5 200	0	5 200
Nyabikere	2 200	150	2 350
Shombo	0	765	765
TOTAL KARUSI	7 400	915	8 315

Source : BPEAE

b) Aires non protégées

En 2019, dans la province de Karusi, les aires non protégées s'étendaient sur une superficie totale de 2 972 ha dont 263 ha constitués par les forêts naturelles et 2 709 ha des forêts artificielles. Les communes de Mutumba et Buhiga enregistrent de grandes superficies des aires non protégées respectivement avec 810 ha et 876 ha.

Tableau 102 : Superficie (ha) des aires non protégées en 2019

Commune	Forêts naturelles	Forêts artificielles	Total
Bugenyuzi	0	75,8	75,8
Buhiga	40	836	876
Gihogazi	0	293	293
Gitaramuka	0	496,7	496,7
Mutumba	130	680	810
Nyabikere	93	112	205
Shombo	0	215,5	215,5
TOTAL KARUSI	263	2709	2972

Source : BPEAE

c) Superficie des forêts détruites par des feux de brousses

Au niveau provincial, la superficie totale des forêts détruites par les feux de brousse était estimée à 95,8ha en 2019 dont 28,5 ha constitués des forêts naturelles et 67,3 ha des forêts artificielles.

Les grandes superficies des forêts détruites sont enregistrées dans les communes Shombo et Nyabikere respectivement avec 61 ha et 28,5 ha.

Tableau 103: Superficie (en ha) des forêts détruites par des feux de brousses en 2019

Commune	Forêts naturelles	Forêts artificielles	Total
Bugenyuzi	0	5,3	5,3
Buhiga	0	0,5	0,5
Gihogazi	0	0	0
Gitaramuka	0	0,5	0,5

Mutumba	0	0	0
Nyabikere	28,5	0	28,5
Shombo	0	61	61
TOTAL KARUSI	28,5	67,3	95,8

Source : BPEAE

Chapitre VI ELEVAGE, APICULTURE ET AQUACULTURE

L'élevage et l'apiculture sont pratiqués dans la province KARUSI. Les partenaires techniques financiers se sont concentrés sur ces secteurs clés pour le développement du milieu rural. Les agri-éleveurs ont répondu massivement à cet encadrement et les résultats en sont très sensibles.

Dans chaque secteur, toutes les espèces animales y sont trouvables, avec des effectifs sensiblement grands pour les années 2018 et 2019.

L'encadrement met l'accent particulier sur les espèces bovines, caprines et porcines, qui occupent une grande place dans la production et sans mettre de côté l'apicole.

VI.1 Elevage

VI.1.1 Animaux domestiques par espèce

En 2018, il s'observe de grands troupeaux concentrés dans les communes de BUGENYUZI (21,7%) et GITARAMUKA (20,6%). L'effectif des bovins est plus élevés dans les communes BUGENYUZI (6545), BUHIGA (5663) et GITARAMUKA (5159). Il est clair que les caprins occupent une place prépondérante et sont concentrés dans la commune de GITARAMUKA.

Les ovins sont plus nombreux en commune Gitaramuka, les porcins le sont dans Gihogazi et Shombo. Ainsi, les lapins sont en effectif important dans la commune Gitaramuka, Mutumba et Gihogazi et la volaille quant à elle se retrouve plus particulièrement dans Bugenyuzi, une commune dont la frontière est influencée par la coopérative de mutoyi.

Tableau 104 : Répartition du bétail par commune en 2018

Commune	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins	Lapins	Volailles
BUGENYUZI	6545	19692	2483	2982	2925	36342
BUHIGA	5663	16798	2250	1162	1646	9537
GIHOGAZI	4214	15728	2034	3455	5187	21513
GITARAMUKA	5159	32096	5341	2054	8012	14603
MUTUMBA	2101	10784	909	661	6238	1972
NYABIKERE	3497	17667	1174	1435	2120	7371
SHOMBO	4300	14120	2200	3425	2296	17405
TOTAL	31479	126885	16391	15174	28424	108743

Source : BPEAE

En 2019, on remarque une augmentation du bétail comme les bovins (7,1%), les porcins (38,7%), les ovins (148,7%) et les volailles (3%) et une baisse des effectifs de lapins de 10,1% par rapport à l'année 2018.

Tableau 105 : Répartition du bétail par commune en 2019

Commune	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins	Lapins	Volailles
BUGENYUZI	6766	33685	3758	6789	2925	36342
BUHIGA	5761	27692	4236	1589	1646	9913
GIHOGAZI	5066	15702	1928	5523	4917	11973
GITARAMUKA	5477	33944	5341	4407	8012	14603
MUTUMBA	2345	23060	1915	1994	2405	11586
NYABIKERE	3410	22919	1433	2771	3253	10955
SHOMBO	4894	18980	2154	3852	2400	16640
Total	33719	175982	40765	26925	25558	112012

Source BPEAE

Le troupeau total de bovin est estimé à 33 719 têtes dans toute la province de Karusi dont 23 250 femelles et 10 469 males. Ils sont surtout localisés dans les communes de BUGENYUZI, BUHIGA, GIHOGAZI et GITARAMUKA. Ce troupeau est essentiellement composé de femelles (69%).

Tableau 106 : Répartition des bovins par commune 2019

Commune	Femelles	Males	Total
BUGENYUZI	5159	1607	6766
BUHIGA	4927	834	5761
GIHOGAZI	3423	1643	5066
GITARAMUKA	3937	1540	5477
MUTUMBA	1704	641	2345
NYABIKERE	2902	508	3410
SHOMBO	1198	3696	4894
Total Province	23250	10469	33719

Source BPEAE

VI.1.2 Repeuplement du cheptel

VI.1.2.1 Bovins

C'est seulement la commune MUTUMBA qui a bénéficié de 17 bovins de race Frisonne importées de l'Ouganda avec l'appui du PRODEFI. Les autres opérations concernant 29 bovins se sont réalisées à l'interne.

La redistribution au 2^{ème} degré dans les chaines de valeur ont concerné 288 bovins dont les plus importantes se sont réalisées dans les communes de BUGENYUZI, BUHIGA et NYABIKERE ont été plus actives par rapport aux autres communes. Les principaux bailleurs étaient le PAIVA-B, PRODEFI, ADP, IPPTE, WV, FAO, PRDMR.

Tableau107 : Repeuplement du cheptel bovin en 2019

Commune	Race	1 ^{ère} Distributions aux ménages dans les chaines de solidarité communautaire	2 ^{ème} redistribués aux ménages (C.S.C : kwokora)
BUGENYUZI	Frisonne	1	85
BUHIGA	Frisonne	3	71
GIHOGAZI	Frisonne, Locale	4	42
GITARAMUKA	Frisonne	9	18
MUTUMBA	Frisonne	17	17
NYABIKERE	Frisonne, Ankolé	11	54
SHOMBO	Frisonne	1	1
Total		46	288

Source BPEAE

VI.1.2.2 Caprins

Dans la province de Karusi, aucune chevre n'a été importée de l'extérieur en 2019. En plus, par ordre des effectifs, les communes de BUHIGA (915) et BUGENYUZI (800) ont bénéficié de nouveaux animaux. Et dans les CSC, la commune MUTUMBA a battu le record provincial, tandis que dans NYABIKERE, on n'observe aucune opération allant dans ce sens. Les principaux bailleurs observaient PAIVA-B ; PROACT ; WV/FONUH ; RBU 2000+ et la Coopérative Sangwe.

Tableau 108 : Repeuplement du cheptel caprin en 2019

Commune	Race	Bailleurs	1 ^{ère} Distributions aux ménages ; dans les chaines de solidarité communautaire	2 ^{ème} redistribués aux ménages (C.S.C : kwokora)
BUGENYUZI	Croisé	PAIVA-B, PROACT, WV/FONUH	900	217
BUHIGA	locale	RBU 2000+	915	68
MUTUMBA	locale	RBU 2000+ Coopérative Sangwe	0	1556
SHOMBO	Locale	RBU 2000+	0	67
Total			1815	1908

Source BPEAE

VI.1.2.3 Porcin

Trois communes à savoir GITARAMUKA qui vient en tête, puis BUGENYUZI en 2^{ème} position suivi par MUTUMBA ont pu bénéficier de nouveaux porcs qui sont de race Large-White.

Cependant, dans les CSC, BUGENYUZI se démarque, GITARAMUKA prend le second rang tandis que MUTUMBA occupe la 3^{ème} position. Les principaux bailleurs étaient PRODEFI, WV, Coopérative Sangwe et la Commune Nyabikere.

Tableau 109. : Repeuplement du cheptel porcin en 2019

Commune	Origine (pays)	Bailleurs	1 ^{ère} Distributions aux ménages ; dans les chaînes de solidarité communautaire	2 ^{ème} redistribués aux ménages (C.S.C : kwokora)
BUGENYUZI	Burundi et CSC	WV	300	686
BUHIGA	C.S.C	PRODEFI	0	103
GITARAMUKA	C.S.C, BURUNDI	WV	605	311
MUTUMBA	C.S.C	PRODEFI, WV et Coopérative Sangwe	54	266
NYABIKERE	C.S.C	PRODEFI, Commune	0	119
SHOMBO	C.S.C	PRODEFI	0	7
Total			959	1492

Source BPEAE

VI.1.2.4 Volaille

Avec l'appui du PAIVA-B, 1650 poules pondeuses ont été distribuées en commune BUHIGA

VI.1.3 Productions animales

VI.1.3.1 Animaux abattus

A côté des autres produits d'origine animale, la population de KARUSI consomme également de la viande.

Les animaux considérés sont ceux qui sont abattus sur les marchés ou dans les abattoirs sur lesquels sont perçus des taxes. Ainsi, le nombre de carcasses de bêtes abattues, toutes espèces confondues, a été de 33 718 têtes dans la province Karusi. Les caprins (25 849) abattus sont les plus nombreux suivis des porcins (4 054) et des ovins (2 632). Les bovins abattus ne représentent que 1 183 têtes. Les communes de Bugenyuzi et Nyabikere fournissent beaucoup de carcasses de caprins par rapport aux autres alors que celle de Nyabikere vient en tête dans la production de carcasses de bovins, des ovins et de porcins.

Tableau 110 : Animaux abattus par commune en 2019

Commune	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins
BUGENYUZI	48	11234	99	456
BUHIGA	287	2195	512	246
GIHOGAZI	62	2374	519	413
GITARAMUKA	168	297	118	245
MUTUMBA	88	1753	194	446
NYABIKERE	518	7810	1075	1998
SHOMBO	12	186	115	250
Total	1183	25849	2632	4054

Source BPEAE

VI.1.3.2 Produits d'origine animale

La production totale de viande dans la province Karusi 459,2 t. C'est la commune NYABIKERE qui se classe en 1^{er} rang dans la consommation de la viande suivie de la commune de BUGENYUZI.

Tableau 111 : Production de viande (en t) par commune en 2019

Commune	Bovins	Caprins		Ovins	Porcins	Total
BUGENYUZI	5,4	75,8		0,7	15,0	96,9
BUHIGA	32,3	14,8		3,5	8,1	58,7
GIHOGAZI	7,0	16,0		3,5	13,6	40,1
GITARAMUKA	18,9	2,0		0,8	8,1	29,8
MUTUMBA	9,9	11,8		1,3	14,7	37,7
NYABIKERE	58,3	52,7		7,3	65,9	184,2
SHOMBO	1,4	1,3		0,8	8,3	11,8
Total	133,1	174,5		17,8	133,8	459,2

Source : BPEAE

VI.1.3.3 Autres productions

La production du lait dans toute la province s'est élevée à **561 970 l** fourni principalement par **les communes de** BUHIGA (197 518 l), GIHOGAZI (152 700 l) et Gitaramuka (96 310 l). Quant à la production des œufs, elle est fournie en grande partie par la commune Gihogazi par rapport à toutes celles qui ont fourni les données.

Tableau 112 : Autres productions d'origine animale par commune en 2019

Commune	Lait (en litre)	Œufs (pièce)
BUGENYUZI	37 112	3 456
BUHIGA	197 518	-
GIHOGAZI	152 700	498 220
GITARAMUKA	96 310	-
MUTUMBA	34 370	54 068
NYABIKERE	40 720	52 857
SHOMBO	3 240	20 000
Total	561 970	-

Source : BPEAE

VI.1.4 Commercialisation des animaux

Les animaux d'élevage jouent un grand rôle dans le business tant interne qu'externe de la province KARUSI.

Les éleveurs vendent un grand nombre de caprins et volailles dans le but de payer l'engrais chimique, la scolarisation des élèves, etc. Les communes NYABIKERE et MUTUMBA occupent les deux premières places.

Les lapins et les cobayes sont aussi commercialisés dans les différents marchés de la province Karusi et surtout la commune GIHOGAZI qui cotoie la coopérative de MUTOYI.

Tableau 113 : Animaux commercialisés par espèces et par commune en 2019

Commune	Bovin	Caprins	Ovins	Porcins	Volailles	Lapins	Cobayes
BUGENYUZI	0	4345	234	0	13457	-	-
BUHIGA	0	1986	796	83	4359	542	316
GIHOGAZI	600	3318	700	0	2380	1860	1920
GITARAMUKA	168	297	118	245	-	-	-
MUTUMBA	0	10370	1256	1577	61804	-	-
NYABIKERE	1192	10489	1716	3050	19347	-	-
SHOMBO	12	186	115	250	-	80	-
TOTAL	1972	30991	4935	5205	-	-	-

Source : BPEAE

VI.1.5 Santé animale

a) Bovin

En commune BUHIGA, la maladie exotique (302 bovins) et le trouble de la reproduction (137 bovins) sont plus prévalents par rapport aux autres types de maladie. Dans la commune de BUGENYUZI, les épizooties les plus répandues sont la maladie exotique (89 bovins) et la maladie de la peau et des nœuds lymphatiques (57 bovins). Celle de GIHOGAZI a été touchée par la maladie exotique (901 bovins) et la maladie parasitaire (298 bovins).

En commune de GITARAMUKA, il est observé une prévalence de la maladie de l'appareil digestif (648 bovins) et la maladie parasitaire (246 bovins). La maladie parasitaire est plus répandue dans la commune de MUTUMBA.

Tableau 114 : Type de maladie par commune en 2019

COMMUNE	Type de maladie	Maladie	Nombre de cas
BUHIGA	Maladie parasitaire	Babésiose	58
	Maladie exotique	Cowdriose	66
	Maladie exotique	Dermatose nodulaire	86
	Trouble de la reproduction	Distomatose	137
	Maladie infectieuse	Fièvre de trois jours	16
	Maladies infectieuses	Pododermatite infectieuse	49
	Trouble de la reproduction	Paraplégie post partum	3
	Maladie virale	Fièvre aphteuse	23
	Affection des mamelle	Mammites gangréneuses	18
	Trouble de la reproduction	Rétention placentaire	24
	Maladie exotique	Théileriose	302
BUGENYUZI	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Gâles	57
	Maladie parasitaire	Ascaridiose (diarrhée)	2
	Maladie parasitaire	Babésiose	6
	Trouble de la reproduction	Dystocie	2
	Affection des mamelle	Mammites	3
	Trouble de la reproduction	Rétention placentaire	3
	Maladie exotique	Théileriose	89
GIHOGAZI	Trouble de la reproduction	Prolapsus Utérin	1

	Maladie exotique	Dermatose nodulaire	8
	Maladie bacterienne	Fièvre de trois jours	48
	Maladie exotique	Théileriose	901
	Maladie parasitaire	Babésiose	14
	Maladie parasitaire	Colibacilose	71
	Maladie exotique	Dermatose nodulaire	8
	Trouble de la reproduction	Distomatophilose	18
	Maladie virale	Fièvre aphteuse	36
	Maladie parasitaire	Strongylose	298
GITARAMUKA	Maladie de l'appareil digestif	Strongyloses gastro-intestinales	648
	Trouble de la reproduction	Distomatose	60
	Maladie parasitaire	Theilériose	246
	Maladie parasitaire	Ascaridiose	90
	Maladie virale	Fièvre de 3 jours	70
	Maladie parasitaire	Prolapsus	12
MUTUMBA	Maladie virale	Fièvre de 3 jours	3
	Maladie virale	Fièvre aphteuse	4
	Maladie bacterienne	Balantidiase	4
	Affection des mamelle	Mammite	1
	Trouble de la reproduction	Dystocie	1
	Maladie parasitaire	Verminose	432
	Maladie parasitaire	Théileriose	52
	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Gâles	12
	Maladies cardio vasculaires	Bronchite	4
	Maladie des yeux	Conjonctivite	2
	Troubles digestifs	Diarrhée	6
	Maladie infectieuses	Allergie	2
SHOMBO	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Dermatose nodulaire	13

Source : BPEAE

b) Caprin

En commune BUGENYUZI, les épizooties les plus répandues sont les maladies parasitaires (696 caprins) et les troubles de la reproduction (265 caprins). En commune BUHIGA, les maladies parasitaires ont affecté 1022 caprins. Les caprins de la commune GIHOGAZI ont été affectés par les maladies parasitaires (strongyloses gastro-intestinales et respiratoires 429 caprins et moneziose 275 caprins) et les maladies des yeux (396 caprins).

Ceux de la commune de GITARAMUKA ont connu les maladies parasitaires spécifiquement les strongyloses gastro-intestinales et la Destomatose (696 caprins et 265 caprins respectivement). Les communes de MUTUMBA et NYABIKERE, quant à elles, ont été touchés par la maladie de la peau et des nœuds lymphatiques (632 caprins et 393 caprins respectivement).

Tableau 115 : Type de maladie par commune en 2019

COMMUNE	Type de maladie	Maladie	Nombre de cas
BUGENYUZI	Maladie parasitaire	Streptorichose	151
	Maladie parasitaire	Coccidiose	26
	Trouble de la reproduction	Destomatose	265
	Maladie parasitaires	Strongyloses gastro-intestinales et respiratoires	696

	Trouble de reproduction	Retention placentaire	11
BUHIGA	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Ectyma contagieux	26
		Gales	57
	Maladie parasitaire	Verminoses	1022
	Maladie exotique	Peste Des Petits Ruminants	48
GIHOGAZI	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Ectyma-contagieux	221
	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Pododermatite	22
	Maladie parasitaires	Strongyloses gastro-intestinales et respiratoires	429
	Maladie des yeux	Conjonctivite	396
	Maladie parasitaire	Moneziose	275
	Maladie parasitaire	Ascariose	34
	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Abcès	38
GITARAMUKA	Maladie parasitaires	Streptorichose	151
	Maladie parasitaire	Coccidiose	26
	Maladie parasitaire	Destomatose	265
	Maladie parasitaires	Strongyloses gastro-intestinales et respiratoires	696
	Maladie des yeux	Conjonctivite	187
MUTUMBA	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Ectyma-contagieux	632
	Maladie parasitaire	Coccidiose	55
	Maladie des yeux	Conjonctivite	11
NYABIKERE	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Ectyma-contagieux	393
	Maladie parasitaires	Verminoses	77
	Maladie parasitaires	Strongylose	6
	Maladie des yeux	Conjonctivite	4
SHOMBO	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Ectyma-contagieux	6

Source : BPEAE

c) Ovin

Chez les ovins, ce sont les maladies parasitaires qui les affaiblissent. Les communes les plus touchées par cette maladie sont BUHIGA (432 ovins) et Gihogazi plus spécifiquement par les strongyloses gastro-intestinales et la Colibacilose (172 ovins et 112 ovins respectivement).

Tableau 116 : Type de maladie par commune en 2019

COMMUNE	Type de maladie	Maladie	Nombre de cas
BUGENYUZI	Maladie exotique	Théileriose	-
BUHIGA	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Ectyma contagieux	-
	Maladies parasitaires	Verminoses	432
GIHOGAZI	Maladie parasitaire	Colibacilose	112
	Troubles respiratoires	Bronchite	89
	Maladies parasitaires	Moneziose	55
	Maladies parasitaires	Strongyloses gastro-intestinales et respiratoires	172
GITARAMUKA	Maladies parasitaires	Strongyloses gastro-intestinales et respiratoires	48
MUTUMBA	Maladies parasitaires	Strongyloses gastro-intestinales et respiratoires	89
	Maladie des yeux	Conjonctivite	12
NYABIKERE	-	-	-
SHOMBO	-	-	-

Source : BPEAE

d) Porcin

Chez les porcs, les maladies de la peau à savoir la Maladie exotique plus spécifiquement la Pseudo peste porcine a fait rage dans les communes de SHOMBO et GIHOAZI (2500 porcins et 2207 porcins respectivement).

Toutefois les maladies parasitaires comme les Ascaridioses et les Strongyloses gastro-intestinales et respiratoire sont aussi non négligeables chez les porcs dans la province KARUSI.

Tableau 117 : Type de maladie par commune en 2019

COMMUNE	Type de maladie	Nom de la Maladie	Nombre de cas
BUGENYUZI	Maladie parasitaire	Babesiose	12
	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Gales	32
BUHIGA	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Rouget du porc	21
GIHOAZI	Maladie parasitaire	Collibacilose	143
	Maladie exotique	Pseudo peste porcine	2 207
	Maladie parasitaire	Ascaridiose	260
	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Gales	253
GITARAMUKA	Maladie exotique	Coccidiose	32
	Trouble de la reproduction	Dystocie	14
MUTUMBA	Maladie parasitaires	Strongyloses gastro-intestinales et respiratoirese	206
	Maladie de la peau et des nœuds lymphatiques	Gales	161
NYABIKERE	Maladiesdesyeux	Conjonctivite	4
SHOMBO	Maladies parasitaires	Ascaridiose	3
	Maladie exotique	Pseudopeste porcine	2 500

Source : BPEAE

e) Volaille

En 2019 dans la province de KARUSI, la maladie virale New castle a seulement affecté 496 volailles dans la commune BUHIGA et 1725 volailles à GIHOAZI.

VI.1.6 Maladies à déclaration obligatoire

a) Bovin

La maladie à déclaration obligatoire qui a affecté le plus les bovins est la Dermatose nodulaire avec 86 bovins atteints dans la commune BUHIGA. La fièvre aphteuse est une autre maladie à déclaration obligatoire signalé, qui quant à elle a atteint 32 bovins à BUGENYUZI et 23 bovins à BUHIGA.

b) Porcin

La Pseudopeste porcine est l'épizootie à déclaration obligatoire qui a sévit chez les porcins en commune GIHOAZI avec 2 207 cas et 2 500 cas en commune SHOMBO.

c) Volaille

La maladie de Newcastle est l'épizootie à déclaration obligatoire qui a attaqué les volailles dans toute la province de KARUSI avec 496 cas en commune BUHIGA et 1 725 cas en commune GIHOGAZI pendant toutes dans la période de juillet à octobre.

d) Petits ruminants

L'Ectyma-contagieux est l'épizootie à déclaration obligatoire qui a prévalu chez les petits ruminants. En effet, 769 cas sont apparus dans toute la province, dont 393 cas dans NYABIKERE, 274 cas à MUTUMBA et 102 cas à GIHOGAZI.

VI.1.7 Inspection des denrées alimentaires d'origine animale

Les responsables d'élevage dans les communes sont quelques fois obligés de prendre des mesures sévères pour contraindre les bouchers de ne vendre que de la viande indemne de toutes formes de zoonoses. C'est ainsi qu'ils ont pu saisir, tant totalement que partiellement, des animaux abattus là où il s'aurait nécessaire.

VI.1.7.1 Relevé des saisies totales

a) Bovin

Pour toute la province, 4 vaches ont été totalement saisies dont 3 en commune MUTUMBA pour des raisons de Viandes saigneuses et pourries, et une seule vache dans GIHOGAZI car elle avait une tuberculose généralisée.

b) Caprin

Une seule chèvre a été totalement saisie en commune MUTUMBA à cause de sa viande totalement pourrie.

c) Porcin

Chez les porcs, 30 cas de saisies totales ont été identifiés, dont 28 cas en commune NYABIKERE seulement pour cause de cysticercose.

Tableau 118 : Saisie totale de porcins par commune en 2019

Commune	Nombre de cas	Motif de saisie
GIHOGAZI	1	Cysticercose
NYABIKERE	28	Cysticercose généralisé
SHOMBO	1	Cysticercose généralisé
Total province	30	

Source : BPEAE

VI.1.7.2 Relevé des saisies partielles

a) Bovin

Signalons que 316 cas de saisies partielles ont été relevés chez les bovins dans la commune NYABIKERE avec 104 cas suite à une distomatose du foie qui est d'ailleurs source de saisie pour la majorité de cas ainsi que 74 cas de calculs rénaux.

Tableau 119 : Saisie partielle de bovins par commune en 2019

Commune	Organe saisi	Nombre de cas	Motif de saisie
BUGENYUZI	Foie	29	Distomatose
	Poumon	13	Mauvaise saignée
BUHIGA	Foie	24	Distomatose
	Reins	12	Calculs rénaux
	Rumen	6	Paramphistomose
GIHOGAZI	Foie	3	Distomatose
	Rein	1	Calculs rénaux
GITARAMUKA	Foie	4	Distomatose
MUTUMBA	Foie	6	Distomatose
	Poumons	22	Hépatisation et mauvaise saignée
	Reins	18	Calculs rénaux et pourriture
NYABIKERE	Foie	104	Distomatose
	Reins	74	Calculs reinaux
Total		316	

Source : BPEAE

b) Caprin

La cause principale de saisie partielle chez les caprins est l'Oesophagostomose qui est une zoonose des gros intestins. En effet, sur 1 141 de cas saisis, 704 sont dues à cette fameuse maladie dont 294 en commune GIHOGAZI et 227 en commune NYABIKERE.

Tableau 120 : Saisie partielle de caprins par commune en 2019

COMMUNE	Organe saisi	Nombre de cas	Motif de saisie
BUGENYUZI	Gros Intestins	7	Oesophagostomose
BUHIGA	Gros Intestins	69	Oesophagostomose
	Foie	89	Distomatose
GIHOGAZI	Foie	16	Distomatose
	Gros intestins	294	Oesophagostomose
GITARAMUKA	Poumon	6	Abcès
	Foie	6	Distomatose
MUTUMBA	Intestins	99	Oesophagostomose
	Foie	63	Distomatose
NYABIKERE	Foie	171	Distomatose, abcès multiples
	Gros Intestins	227	Oesophagostomose
	Poumon	86	Souillures
SHOMBO	Gros Intestins	8	Oesophagostomose
TOTAL		1 141	

Source : BPEAE

c) Ovin

La même maladie observée chez les caprins se retrouve chez les ovins, étant tous les petits ruminants. En effet, sur 761 cas pour toute la province, 494 sont dus à la oesophagostomose dont 294 dans Gihogazi, 200 cas à NYABIKERE et 119 cas du à la Distomatose du foie, qui s'observe en général dans presque toutes les communes et pour beaucoup d'espèces animales.

Tableau 121 : Saisie partielle d'ovins par commune en 2019

Commune	Organe saisi	Nbre de cas	Motif de saisie
BUHIGA	Foie	8	Distomatose
GIHOGAZI	Foie	16	Distomatose
	Gros intestins	294	Oesophagostomose
MUTUMBA	Intestins	20	Oesophagostomose
NYABIKERE	Foie	119	Distomatose
	Intestins	200	Oesophagostomose
	Poumon	102	Souillures
SHOMBO	Foie	2	Distomatose
Total		761	

Source : BPEAE

d) Porcins

Sagissant des porcs, l'organe qui fait l'objet de saisie est surtout les poumons. En effet, sur les 908 cas saisis, 550 cas concernent les poumons dont 345 cas et 194 cas respectivement sont à la Metastrongylose due à un vers pulmonaire retrouvable en commune BUGENYUZI et dans NYABIKERE.

La Cysticercose est aussi un motif non moins important pour les porcs car elle totalise à elle seule 130 cas des saisies dont 114 se retrouvent en commune NYABIKERE.

Tableau 122 : Saisie partielle de porcins par commune en 2019

Commune	Organe saisi	Nbre de cas	Motif de saisie
BUGENYUZI	Poumon	5	Mauvaise saignée
GIHOGAZI	Poumon	345	Métastrongylose
	Reins	10	Hydronéphrose
		41	Calculs rénaux
GITARAMUKA	Reins	3	Calculs rénaux
	Cœur	8	Cysticerque
	Langue	8	Cysticerque
NYABIKERE	Cœur	114	Cysticerque
	Reins	174	Calculs rénaux
	Poumon	194	Vers pulmonaires
SHOMBO	Poumon	6	Vers pulmonaires
Total		908	

Source : BPEAE

VI.1.8 Situation de l'habitat des animaux

Les habitats améliorés des animaux d'élevage sont plus nombreux chez les bovins que chez les autres espèces animales, suivi par les chevreries et les porcheries. Les communes GITARAMUKA, SHOMBO, NYABIKERE et GIHOGAZI se démarquent dans ce secteur.

Tableau 123 : Situation de l'habitat des animaux domestiques par commune en 2019

Commune	Etables		Chevreries		Bergeries		Porcheries		Clapiers		Poulaillers	
	Tradit.	Amél.	Tradit.	Amél.	Tradit.	Amél.	Tradit.	Amél.	Tradit.	Amél.	Trad	Amél
BUHIGA	42	23	16	10	0	0	18	4	0	0	0	1
BUGENYUZI	0	107	0	34	0	0	0	265	0	0	0	0
GIHOGAZI	1 171	341	0	0	0	0	2 278	532	503	30	116	2
GITARAMUKA	1 640	707	4 870	1 070	1 157	0	534	752	1 070	0	281	4
MUTUMBA	22	27	78	57	0	0	54	107	21	1	0	1
NYABIKERE	0	625	0	501	0	0	0	1 474	0	36	0	52
SHOMBO	315	750	1 500	0	2 218	0	3 560	0	2 240	0	1 600	620
TOTAL	3 190	2 580	6 464	1 672	3 375	0	6 444	3 134	3 834	67	1 997	680

Source : BPEAE

VI.2 Apiculture

La commune de NYABIKERE bat le record en effectifs de ruches suivi par GITARAMUKA et GIHOGAZI. Toutefois, c'est Gihogazi qui est la meilleure productrice de miel, suivi par SHOMBO, MUTUMBA et BUGENYUZI.

Tableau 124 : Ruche et production du miel par commune en 2019

Commune	Ruche	Miel
BUGENYUZI	224	156
BUHIGA	1028	-
GIHOGAZI	3047	12639
GITARAMUKA	3400	-
MUTUMBA	2044	882
NYABIKERE	4289	-
SHOMBO	1567	2500
TOTAL	15599	-

Source : BPEAE

VI.2.1 Apiculteurs et type de ruches

Les communes qui hébergent de nombreux apiculteurs sont GITARAMUKA et MUTUMBA. Par ailleurs, les communes NYABIKERE, GIHOGAZI et GITARAMUKA sont riches plus que les autres en ruches traditionnelles, tandis que GITARAMUKA et NYABIKERE se démarquent en ruches modernes. En effet, les partenaires techniques et financiers se sont concentrés plus dans ces communes susmentionnées.

Tableau 125 : Identification des Apiculteurs par commune en 2019

Commune	Nbre d'apiculteurs	Type de ruches		Bailleurs
		Tradit.	Moderne	
BUGENYUZI	134	180	44	WV et privés
BUHIGA	236	786	242	PARSE, PRIVE
GIHOGAZI	376	2 982	65	PARSE, PRIVE
GITARAMUKA	916	2 586	814	PARSE, WV
MUTUMBA	886	1 558	486	PRIVES, APRN, PRDMR, Réseau Burundi 2000, OLAM
NYABIKERE	374	3 619	670	PARSE, World Vision
SHOMBO	215	1 520	147	PARSE, PRIVE
TOTAL	3 137	1 3231	2 468	

Source : BPEAE

VI.3 AQUACULTURE

Dans la province de Karusi, la pêche n'existe pas parce qu'il n'y a aucun lac. Ce n'est que la pisciculture qui est pratiquée dans certaines communes comme le montre le tableau ci-dessous.

La province connaît 80 étangs piscicoles en 2018 et 97 en 2019. Parmi ces étangs, 58 sont fonctionnels en 2018 et 55 en 2019. Le plus grand nombre d'étangs piscicoles se trouvent dans la commune de Buhiga avec 46 étangs en 2018 et 53 en 2019 dont 31 fonctionnels respectivement.

La superficie totale de ces étangs piscicoles est de 114 075 m² en 2018 et 128 675 m² en 2019 dont la plus importante se trouve dans la commune de Buhiga à hauteur de 99 500 m² en 2018 et 107 000 m² en 2019.

Tableau 126 : Etangs piscicoles et leur superficie par commune par an

Commune	2018			2019		
	Nombre Etangs	Etangs fonctionnels	Superficie totale (m ²)	Nombre Etangs	Etangs fonctionnels	Superficie totale (m ²)
BUHIGA	46	31	99 500	53	31	107 000
BUGENYUZI	0	0	0	6	2	4 800
GIHOGAZI	4	4	675	4	4	675
GITARAMUKA	0	0	0	0	0	0
MUTUMBA	0	0	0	0	0	0
NYABIKERE	19	12	9 500	26	11	13 000
SHOMBO	11	11	4 400	8	7	3 200
TOTAL PROVINCE	80	58	114 075	97	55	128 675

Source : BPAE

Malgré les initiatives de certains pisciculteurs, la production reste faible. Elle était de 25 071,5 kg/an en 2018 et de 42.352,5 kg/an en 2019. Les espèces élevées dans ces étangs piscicoles sont notamment le tilapia, clarias et carpe.

Tableau 127 : Type d'espèces et leur production par commune

Commune	2018		2019	
	Espèce	Production (kg/an)	Espèce	Production (kg/an)
BUGENYUZI	0	0	Tilapia et Clarias	50
BUHIGA	Tilapia, clarias et carpe	19854	Tilapia	35296
GIHOGAZI	Tilapia	419,5	Tilapia	419,5
GITARAMUKA	0	0	0	0
MUTUMBA	0	0	0	0
NYABIKERE	Tilapia et Clarias	4788	Tilapia et Clarias	6552
SHOMBO	Clarias	10	Tilapia et Clarias	35
TOTAL PROVINCE		25071,5		42352,5

Source : BPAE

Chapitre VII ENERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT

VII.1 Situation en eau potable et assainissement dans la Province de Karusi

L'eau potable et l'assainissement de base sont essentiels pour la vie car il n'y a pas de santé, de survie, de croissance ni de développement sans eau potable, sans assainissement et sans hygiène. Quant aux initiatives visant à réduire la mortalité imputable aux diarrhées, ou à atténuer l'incidence de maladies telles que l'ascaridiase, la dracunculose, l'ankylostomiase, la schistosomiase et le trachome, elles sont vouées à l'échec si les principaux intéressés n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement de base.

Dans l'initiative d'accroître le taux d'accès à l'eau potable et l'assainissement de base de toute la population Burundaise en général, et de la province de Karusi en particulier, le Gouvernement a mis en œuvre des programmes et projets de construction des adductions d'eau potable, des sources aménagées, des puits et des forages, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers. La situation pour 2018 et 2019 des ouvrages d'adduction d'eau potable et d'assainissement de base dans la Province de Karusi a été illustrée dans les tableaux ci-dessous.

a) Borne fontaines

De façon générale, le nombre de bornes fontaines fonctionnelles dans la Province de Karusi a augmenté, passant de 378 à 445, soit une augmentation de 18% entre 2018 et 2019. Cette situation s'observe aussi dans toutes les communes de la Province excepté la commune GIHOGAZI qui accuse une légère diminution (1%). La tendance pour la commune MUTUMBA ne peut pas se dégager du moment où la situation de 2018 de cette commune n'a pas été renseignée.

Le nombre de bornes fontaines non fonctionnelles dans la Province de Karusi entre 2018 et 2019 n'a pas changé. Par rapport au nombre total des bornes fontaines existant dans la province, le nombre de bornes fontaines non fonctionnelle représente 24% et 21% respectivement en 2018 et 2019.

La Commune de Gitaramuka vient en tête avec 55% et 48% des bornes fontaines non fonctionnelles respectivement en 2018 et 2019 par rapport au total des bornes fontaines de la même commune. Elle est suivie par les Commune de Nyabikere et Bugenyuzi respectivement avec 32% et 30% en 2018 et 32% et 24% en 2019.

Tableau 128 : Nombre de bornes fontaines fonctionnelles et non fonctionnelles par commune

Nom de la Commune	Bornes fontaines fonctionnelles		Bornes fontaines non fonctionnelles	
	2018	2019	2018	2019
Bugenyuzi	62	68	26	21
Buhiga	97	98	14	11
Gihogazi	99	98	23	24
Gitaramuka	9	14	11	13
Mutumba	-	47	-	6
Nyabikere	48	54	23	25
Shombo	72	75	21	18
Total de la Province	387	454	118	118

Source : Rapports des RCEs, Province Karusi

En considérant le nombre maximal de personnes théoriquement desservies par la borne fontaine de 400 personnes, il y a respectivement 47 200 et 46 800 personnes en 2018 et 2019 dans la province de Karusi qui devraient s'approvisionner sur ces bornes fontaines non fonctionnelles. Le tableau ci-dessous illustre la situation de la Province Karusi.

VII.1.1 Sources aménagées

Dans la province de Karusi, le nombre de sources aménagées fonctionnelles a évolué entre 2018 et 2019. Il a passé de 1 430 à 1 780, soit une évolution de 24%. Au niveau des Communes, nous constatons qu'il y a eu une grande évolution dans la commune de Buhiga par rapport aux autres communes, avec une évolution de 27%. Dans les autres Communes, l'évolution oscille entre 2% et 7%. Sauf la Commune de Mutumba où les données de 2018 ne sont pas disponibles pour analyser sa situation en termes d'évolution.

Par rapport aux sources aménagées totales de la province, le nombre des sources aménagées non fonctionnelles représente 14% et 16% respectivement en 2018 et 2019. Entre l'année 2018 et 2019, il n'a cessé d'augmenter, passant de 234 à 336, soit une augmentation de 44%. Cette situation peut être causée par la non protection des sources de captages ou au tarissement des sources de captages suite aux aléas climatiques.

Le taux d'augmentation de sources aménagées non fonctionnelles dans les différentes Communes de la Province est très inquiétant, car il dépasse 100% dans certaines communes notamment Gitaramuka (120%) et Shombo (171%), voire même plus de 1000% comme dans la commune de Gihogazi (1171%). Seules les communes de Bugenyuzi et Buhiga ont un taux d'évolution relativement bas, respectivement 43% et 58%. Dans la commune Nyabikere, la situation n'a pas changé. Les données sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 129 : Nombre de sources aménagées fonctionnelles

Nom de la Commune	Sources aménagées fonctionnelles		Sources aménagées non fonctionnelles	
	2018	2019	2018	2019
Bugenyuzi	326	346	7	4
Buhiga	162	205	73	31
Gihogazi	250	257	7	89
Gitaramuka	295	241	5	11
Mutumba	-	315	-	30
Nyabikere	236	251	125	125
Shombo	161	165	17	46
Total	1430	1780	234	336

Source : Rapports des RCEs, Province Karusi

En considérant le nombre maximal de personnes théoriquement desservies par une source aménagée de 230 personnes, le nombre de personnes victime de non fonctionnement des sources aménagées ne cessent d'augmenter, passant entre 2018 et 2019 de 53 820 personnes et 77 280 personnes respectivement.

VII.1.2 Nombre de branchements privés

Au niveau de la province, la commune Buhiga présente un effectif de ménages ayant des branchements à domicile très élevé par rapport aux autres communes. Le nombre de ménages ayant des branchements à domicile dans la province de Karusi a augmenté de 15% entre 2018 et

2019. Cette augmentation varie d'une commune à une autre. Le nombre des branchements privés dans la commune Gihogazi a presque doublé entre les deux années considérées, avec un taux de croissance de 89%. Elle a été suivie par la Commune de Bugenyuzi avec un taux de croissance de 39%. Pour le reste des Communes, la situation n'a presque pas changé. Les détails sur les branchements privés par commune sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 130 : Nombre de branchements privés

Nom de la Commune	2018	2019
Bugenyuzi	115	160
Buhiga	772	858
Gihogazi	46	87
Gitaramuka	1	1
Mutumba	0	0
Nyabikere	280	280
Shombo	0	0
Total Province	1214	1386

Source : Rapports des RCEs, Province Karusi

b) Situation en énergie

L'énergétique constitue l'élément catalyseurs pour le développement durable. La province de Karusi est interconnectée au réseau national d'électricité. Elle possède également deux microcentrales hydro-électriques, celle de Buhiga qui est connectée au réseau national, gérée par la REGIDESO et celle de Nyabikere isolée, gérée par l'Agence de l'Electrification Rural (ABER). La présence du courant électrique dans la ville de Karusi et les chefs-lieux de presque toutes les communes, excepté Shombo où l'électricité est présente au chef-lieu de la zone Nyabibuye, favorise le développement de la province. Malgré la présence de l'électricité dans toute les communes et centres urbain, le nombre de ménages électrifiés reste encore très faible et presque toute la population utilisent du bois ou charbon de bois pour la cuisson. Certaines populations du monde rurales utilisent de l'énergie solaire, mais les statistiques ne sont pas encore disponibles.

Tableau 131 : Nombre d'abonnés d'électricité à la REGIDESO et ABER

Communes	2018	2019
Bugenyuzi	148	177
Buhiga	794	837
Gihogazi	1	28
Gitaramuka	60	65
Mutumba	22	23
Nyabikere	190	205
Shombo	-	7
TOTAL		

Source : Rapport annuel Centre REGIDESO-Karusi et Rapport annuel ABER

VII.2 MINES ET CARRIERES

Le Burundi a connu les premières exploitations minières à partir des années 1930. Ces exploitations, de type artisanal et de faible envergure, portaient sur l'exploration et l'exploitation de l'Or, de la cassitérite, de la colombo-tantalite et des terres rares sous l'encadrement de petites sociétés minières belges qui jouaient en même temps le rôle d'acheteurs.

Au début, le programme de recherches minières financé par diverses coopérations comportait une étude photo-géologique et une prospection géophysique aéroportée. Les travaux ont été par la suite étendus à la géophysique terrestre et au prélèvement systématique d'échantillons géochimiques qui a été fait sur tout le territoire du Burundi. Ces travaux d'exploration ont ainsi conduit à la mise en évidence de plusieurs gîtes contenant diverses minéralisations dont les plus importants ont fait ultérieurement l'objet d'intenses travaux d'évaluation.

Les principales minéralisations contiennent le nickel, le vanadium, l'Or, les phosphates, la carbonatite, la cassitérite et les minéraux accompagnateurs, les platinoïdes, les terres rares, les divers minéraux industriels et les combustibles minéraux tels que la tourbe et les indices d'hydrocarbures.

La principale minéralisation trouvée en province de Karusi est le nickel latéritique situé en commune Nyabikere avec des réserves de 46 millions de tonnes (46 Mt) dont la teneur moyenne est de 1,5%. Cependant, l'exploitation de ce potentiel n'est pas encore commencée. Elle possède également plusieurs sites de matériaux de construction (carrières) situés dans les différentes communes de ladite province.

En 2018, 13 sites de matériaux de construction (carrières) étaient exploités de manière légale par 11 exploitants dans six communes de la province Karusi excepté la commune Gihogazi. Le tableau ci-dessous montre leur localisation dans la province, le nombre d'exploitant et le type de produit exploité par commune.

Tableau 132 : Sites, exploitant et type de produits par commune en 2018

Commune	Types de produit	Nombre des sites exploités	Nombre des exploitants (personnes/sociétés/coopératives)
Bugenyuzi	Latérite ; moellon	2	2
Buhiga	Latérite ; sable ; gravier ; moellon ; argile	7	5
Gihogazi	-	0	0
Gitaramuka	argile	1	1
Mutumba	argile	1	1
Nyabikere	latérite	1	1
Shombo	latérite	1	1
Total province		13	11

Source : OBM

Le nombre des sites exploités en 2019 a augmenté grâce à l'effort fourni par l'OBM dans son but de bien encadrer et réguler le secteur des mines et carrières. Ainsi, la province Karusi compte 18 sites exploités de manière légale par 13 exploitants dans six communes exceptées la commune Mutumba.

Tableau 133 : Sites, exploitant et type de produits par commune en 2019

Commune	Types de substance	Nombre des sites exploités	Nombre des exploitants (Personnes/sociétés/coopératives)
Bugenyuzi	Argile ; Moellon ; gravier	2	2
Buhiga	Argile ; Moellon ; gravier ; sable	11	6
Gihogazi	argile	1	1
Gitaramuka	Argile ; moellon	2	2
Mutumba	-	0	0
Nyabikere	moellon	1	1
Shombo	moellon	1	1
Total		18	13

Source : OBM

Chapitre VIII TRAVAIL ET EMPLOI

L'antenne provinciale du ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi de la province Karusi reçoit les doléances des fonctionnaires enseignants et non enseignants. La plupart de ces doléances est constituée des demandes des allocations familiales ; des régularisations des annales et des dossiers de demande de crédits. Pour l'année 2018, 44,9% des doléances sont des demandes des allocations familiales, 23,9% sont des régularisations des annales et 23,4% sont des dossiers de demande de crédits. D'autres doléances représentent dans l'ensemble 7,8% des cas.

En 2019, 62,0% des doléances sont des demandes des allocations familiales et 25,5% sont des dossiers de demande de crédits. Cette année, les demandes de régularisation des annales étaient en baisse de 57,1% par rapport à l'année précédente. Les autres doléances représentent 4,0% des doléances de 2019.

Tableau 134 : Doléances reçu des fonctionnaires enseignants et non enseignants

Objet du document	2018	2019
Allocation familial	92	204
Annales	49	28
Crédit	48	84
Prime de fonction	1	0
Prime transitoire de compensation	6	1
Régularisation administrative et pécuniaire	1	3
Pension alimentaire	1	0
Suspension du salaire	1	0
Demande de suspension des cotisations dans les syndicats	1	1
Régularisation sur diplôme ou certificat	1	4
Demande de débrogement de salaire	1	0
Réclamation de mise en exécution de l'arrêt n°188	1	0
Réclamation sur ajustement salarial	1	3
Demande de suspension des retenues indues	1	0
Rectification du n° Matricule	0	1
TOTAL	205	329

Source : Antenne Provinciale de la Fonction Publique du Travail et de l'Emploi de la province

Depuis l'année 2019, le travail du secteur privé en province Karusi est suivi par l'inspecteur provincial du travail. Au cours de cette année, l'inspection a visité 55 entreprises. Le tableau ci-dessous montre la situation des entreprises en province Karusi par rapport au respect du code de travail. Les cas alarmants sont les entreprises non affiliées à l'assurance maladie (96,3%) et celles qui ne déclarent pas leurs travailleurs à l'INSS (94,5%).

Tableau135 : Identification du travail illégal et non déclaré.

Identification des cas	2019
Entreprise sans registre obligatoire	15
Entreprise sans règlement	11
Entreprise avec règlement non conformes	44
Travailleurs étrangers sans permis de travail (ressortissants de l'EAC)	2
Non déclaration des travailleurs à INSS	52
Déclaration à l'INSS	3
Non affiliés à l'assurance maladie	53
Affiliation à l'assurance maladie	2
Entreprise redevable de la taxe sur l'emploi de la main d'œuvre étranger	2

Source : inspection provinciale du travail

Chapitre IX PROTECTION SOCIALE

La Politique Nationale de Protection Sociale adoptée en 2011 et sa Stratégie de mise en œuvre élaborée et validée en 2015, énonce une série d'interventions stratégiques et opérationnelles à mettre en place en vue de renforcer la résilience de la population burundaise, d'améliorer sa capacité de prévention et de réponse aux multiples risques qui pourraient advenir de la perte ou de la diminution de revenus et d'autres chocs et, ainsi de renforcer sa capacité à prendre soin de leurs enfants, familles et communautés.

Pour répondre aux besoins des populations pauvres et vulnérables, certains programmes de protection sociale sont conçus et mis en œuvre dans le but de combattre la vulnérabilité des ménages d'une part et d'autre part d'augmenter le revenu des ménages. Pour cette raison, il est d'une importance capitale de montrer l'état des lieux de la province KARUSI en matière de la protection sociale.

IX.1 Adhésion aux mutuelles communautaires de santé

L'adhésion aux mutuelles communautaires de santé s'observe en province de Karusi. Elle était de 1 419 ménages en 2018 bien qu'elle était en baisse en 2019 avec 1 124 ménages. C'est la commune de Bugenyuzi qui compte plus de ménages adhérents avec 899 en 2018 et 647 en 2019. La commune de Mutumba quant à elle possède le niveau d'adhésion le plus bas au cours de ces deux années, soit 69 ménages en 2018 et 44 ménages en 2019. Pour les communes de Buhiga et Shombo, les chiffres des ménages adhérents aux mutuelles communautaires de santé ne sont pas disponibles.

Tableau 136 : Effectif des ménages adhérents aux mutuelles de santé communautaires par année et par commune

COMMUNES	2018	2019
BUGENYUZI	899	647
BUHIGA	-	-
GIHOGAZI	156	112
GITARAMUKA	143	165
MUTUMBA	69	44
NYABIKERE	152	156
SHOMBO	-	-
Total province	1419	1124

Source : SEP/CNPS

IX.2 Programme de financement de soins de santé aux personnes âgées à travers la CAM

Pour le Programme de financement de soins de santé aux personnes âgées à travers la CAM, 3 500 personnes âgées devraient accéder aux soins de santé au niveau national en 2018. Ainsi, 175 personnes âgées à raison de 25 par communes tous les sexes confondus pour la province de Karusi ont pu bénéficier des soins de santé.

En 2019, les bénéficiaires de ce programme étaient de 5 000 au niveau national. En province de Karusi, 245 personnes âgées à raison de 35 par communes ont accédé aux soins de santé.

Tableau 137 : Personnes âgées bénéficiaires du programme de financement de soins de santé par commune et par sexe

COMMUNES	2018			2019		
	M	F	Total	M	F	Total
BUGENYUZI	16	9	25	17	18	35
BUHIGA	12	13	25	13	22	35
GIHOGAZI	17	8	25	22	13	35
GITARAMUKA	8	17	25	14	21	35
MUTUMBA	9	16	25	14	21	35
NYABIKERE	9	16	25	11	24	35
SHOMBO	13	12	25	20	15	35
Total province	84	91	175	111	134	245

Source : SEP/CNPS

IX.3 Cartes d'assistance médicale (CAM)

En 2018, l'effectif des ménages des personnes sinistrées qui ont bénéficié la carte CAM par commune s'élève à 80 sur le total de 560 (soit 14.3%).

En 2019, l'effectif des ménages des personnes âgées bénéficiaires des CAM s'élève à 80 sur le total de 550 dans les communes de Bugenyuzi et Mutumba (soit 14.5% respectivement) pour chacune des 2 Communes. Pour les cinq autres communes, l'effectif est de 78 sur le total de 550 (soit 14.2% respectivement).

De 2018 à 2019, une variation négative de 2.5% se remarque dans les cinq communes de la province Karusi à savoir Buhiga, Gihogazi, Gitaramuka, Nyabikere et Shombo.

Tableau 138 : Ménages des personnes sinistrées bénéficiaires des cartes d'assistance médicale par commune

COMMUNES	2018	2019
BUGENYUZI	80	80
BUHIGA	80	78
GIHOGAZI	80	78
GITARAMUKA	80	78
MUTUMBA	80	80
NYABIKERE	80	78
SHOMBO	80	78
Total province	560	550

Source : CDFC Karusi

IX.4 Programme public de transferts monétaires à travers le projet Merankabandi

Le projet Merankabandi œuvre dans quatre communes sauf Buhiga, Gitaramuka et Shombo. En 2018, l'effectif des ménages bénéficiaires des Transferts Monétaires TM est plus élevé dans la commune de Mutumba avec 3 621 bénéficiaires sur un total de 12 958 (soit 28%). L'effectif le plus bas s'observe dans la commune de Bugenyuzi avec 2 941 bénéficiaires (soit 22.7%).

Pour 2019, l'effectif des ménages bénéficiaires des TM est plus élevé dans la commune de Mutumba avec 3 821 sur un total de 14 458 (soit 26.4%). L'effectif le moins élevé se retrouve dans la commune de Gihogazi avec un effectif de 3 408 (soit 23.7 %).

En comparant les deux années 2018-2019, la Commune Bugenyuzi connaît l'évolution la plus élevée de 18.7% contre Mutumba avec 5.5%.

Tableau 139 : Bénéficiaires des transferts monétaires à travers le projet Merankabandi par commune

COMMUNES	2018	2019
BUGENYUZI	2941	3491
BUHIGA	0	0
GIHOGAZI	3008	3408
GITARAMUKA	0	0
MUTUMBA	3621	3821
NYABIKERE	3388	3738
SHOMBO	0	0
Total province	12958	14458

Source : Projet MERANKABANDI-Karusi

IX.5 Victimes des violences basées sur le genre (VBG)

IX.5.1 Types de violences basées sur le genre

En province Karusi, les types de violences basés sur le Genre observés sont principalement les violences physiques, sexuelles, socio-économique et psychologiques.

En 2018, parmi les 74 victimes de violences physiques, 63 personnes sont de sexe féminin et 11 masculins. La commune de Buhiga vient en première position avec 26 cas dont 23 sont de sexe féminin.

Les violences sexuelles ont été observées sur 92 cas dont 87 victimes de sexe féminin et 5 de sexe masculin. Les communes les plus touchées sont Nyabikere et Bugenyuzi avec 30 et 29 cas respectivement. Dans les deux communes, les Féminins sont les plus touchées avec 29 cas respectivement.

Pour les violences socio-économiques, 247 cas ont été observés dans la toute la province dont 218 cas de sexe féminin et 29 cas de sexe masculin. Les communes les plus touchées sont Gihogazi et Gitaramuka avec 55 et 51 cas respectivement.

Les violences psychologiques ont touché 92 personnes dont 76 de sexe féminin et 16 de sexe masculin. Les communes qui comptent plus de cas sont Mutumba (37 cas) et Buhiga (26 cas). Dans les deux communes, les Féminins sont les plus touchées avec 31 et 22 cas respectivement.

Tableau 140 : Victimes des VBG par sexe selon le type de violences et par Commune, en 2018

COMMUNES	Physique			Sexuelles			Socio-économiques			Psychologiques		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
BUGENYUZI	9	0	9	29	0	29	29	1	30	4	1	5
BUHIGA	23	3	26	14	1	15	35	1	36	22	4	26
GIHOGAZI	4	2	6	0	0	0	52	3	55	2	0	2
GITARAMUKA	10	2	12	8	1	9	45	6	51	8	0	8
MUTUMBA	9	1	10	1	0	1	9	3	12	31	6	37
NYABIKERE	6	0	6	29	1	30	13	3	16	1	0	1
SHOMBO	2	3	5	6	2	8	35	12	47	8	5	13
Total province	63	11	74	87	5	92	218	29	247	76	16	92

Source : CDFC-Karusi

En 2019, la province Karusi a connu les mêmes types de violences basés sur le Genre qu'en 2018.

Les violences physiques ont touché 55 personnes dans toute la province. Parmi ceux-ci, 49 cas sont de sexe féminin et 6 masculins. Les communes les plus touchées sont Bugenyuzi et Mutumba avec 14 cas respectivement. Les Féminins sont plus affectées avec 13 et 10 cas respectivement.

Les violences sexuelles ont été observées sur 61 cas dont 56 victimes de sexe féminin et 5 de sexe masculin. Les communes les plus touchées sont Nyabikere et Bugenyuzi avec 27 et 14 cas respectivement. Dans les deux communes, les Féminins sont les plus touchées avec 25 et 13 cas respectivement.

Pour les violences socio-économiques, 140 cas ont été observés dans la toute la province dont 116 cas de sexe féminin et 24 cas de sexe masculin. La commune la plus touchée est Shombo avec 40 cas.

Les violences psychologiques ont touché 46 personnes dont 33 de sexe féminin et 13 de sexe masculin. La commune qui compte plus de cas est Mutumba avec 18 cas dont 15 cas de sexe féminin.

Tableau 141 : Victimes des VBG par sexe selon le type de violences et par Commune, en 2019

COMMUNES	Physique			Sexuelles			Socio-économiques			Psychologiques		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
BUGENYUZI	13	1	14	13	1	14	18	3	21	2	1	3
BUHIGA	9	0	9	4	0	4	17	6	23	6	3	9
GIHOGAZI	1	0	1	1	0	1	20	4	24	0	0	0
GITARAMUKA	6	0	6	7	0	7	17		17	6	2	8
MUTUMBA	10	4	14	2	0	2	4	1	5	15	3	18
NYABIKERE	4		4	25	2	27	6	4	10		1	1
SHOMBO	6	1	7	4	2	6	34	6	40	4	3	7
Total province	49	6	55	56	5	61	116	24	140	33	13	46

Source : CDFC-Karusi

IX.5.2 Cas de tueries dues aux VBG

La province Karusi a connu 7 cas de tueries dues aux VBG en 2018 contre 5 cas en 2019. Les communes les plus touchés par ces cas sont Gitaramuka en 2018 et Gihogazi en 2019 avec 3 cas observés respectivement.

Tableau 142 : Victimes de tueries dues aux VBG par commune

COMMUNES	2018			2019		
	F	M	Total	F	M	Total
BUGENYUZI	1	0	1	0	0	0
BUHIGA	0	0	0	1	0	1
GIHOGAZI	0	1	1	1	2	3
GITARAMUKA	2	1	3	0	0	0
MUTUMBA	1	0	1	0	1	1
NYABIKERE	0	1	1	0	0	0
SHOMBO	0	0	0	0	0	0
Total province	4	3	7	2	3	5

Source : CDFC-Karusi

IX.5.3 Type d'assistance aux victimes des VBG

L'assistance aux victimes des VBG dans la province Karusi est principalement composée de l'assistance juridique, psychologique, économique et médicale.

L'assistance juridique a été bénéficiée par 132 victimes dont 114 Féminins et 18 Masculins. La commune qui a bénéficié plus de cette assistance est Gihogazi avec 52 cas assistés dont 46 Féminins.

L'assistance psychologique a été bénéficiée par 296 victimes dont 259 Féminins et 37 Masculins. Les communes qui ont bénéficié plus de cette assistance sont Shombo et Buhiga avec 66 et 64 cas assistés dont 47 et 59 Féminins respectivement.

L'assistance économique est celle qui n'a pas été le plus fournie puisqu'elle a été bénéficiée par 11 victimes dont 10 Féminins de la commune Bugenyuzi.

L'assistance médicale, quant à elle, a été bénéficiée par 18 victimes dont 15 Féminins et 3 Masculins. Les communes qui ont bénéficié plus de cette assistance sont Buhiga et Bugenyuzi avec 8 et 6 cas assistés dont 6 Féminins respectivement.

Tableau 143 : Type d'assistance par sexe et par commune en 2018

COMMUNES	Juridique			Psychologique			Économiques			Médicale		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
BUGENYUZI	20	1	21	37	1	38	10	0	10	6	0	6
BUHIGA	16	1	17	59	5	64	0	0	0	6	2	8
GIHOGAZI	46	6	52	11	0	11	0	0	0	0	0	0
GITARAMUKA	27	7	34	34	3	37	1	0	1	2	0	2
MUTUMBA	11	3	14	33	6	39	0	0	0	0	1	1
NYABIKERE	4	0	4	38	3	41	0	0	0	1	0	1
SHOMBO	0	0	0	47	19	66	0	0	0	0	0	0
Total province	114	18	132	259	37	296	11	0	11	15	3	18

Source : Source : CDFC-Karusi

En 2019, la province Karusi a connu les mêmes types d'assistances qu'en 2018. L'assistance juridique a été bénéficiée par 73 victimes dont 60 Féminins et 13 Masculins. La commune qui a bénéficié plus de cette assistance est Mutumba avec 17 cas assistés dont 12 Féminins.

L'assistance psychologique a été bénéficiée par 185 victimes dont 159 Féminins et 26 Masculins. Les communes qui ont bénéficié plus de cette assistance sont Shombo et Nyabikere avec 44 et 42 cas assistés dont 39 et 35 Féminins respectivement.

L'assistance économique a été bénéficiée par 15 victimes dont 14 Féminins. La commune qui a bénéficié plus de cette assistance est Bugenyuzi avec 13 cas assistés dont 12 cas de sexe féminin.

L'assistance médicale, quant à elle, a été bénéficiée par 12 victimes dont 11 de sexe féminin. La commune qui a bénéficié plus de cette assistance est Bugenyuzi avec 9 cas assistés dont 8 de sexe féminin.

Tableau 144 : Type d'assistance par sexe et par commune en2019

COMMUNES	Juridique			Psychologique			Économiques			Médicale		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
BUGENYUZI	8	1	9	13	2	15	12	1	13	8	1	9
BUHIGA	10	2	12	24	7	31	0	0	0	1	0	1
GIHOGAZI	10	3	13	13	1	14	0	0	0	0	0	0
GITARAMUKA	11	2	13	20	1	21	0	0	0	0	0	0
MUTUMBA	12	5	17	15	3	18	2	0	2	2	0	2
NYABIKERE	9		9	35	7	42	0	0	0	0	0	0
SHOMBO	0	0		39	5	44	0	0	0	0	0	0
Total province	60	13	73	159	26	185	14	1	15	11	1	12

Source : CDFC-Karusi

IX.6 Les organisations de l'économie sociale et solidaire

La plupart des organisations de l'économie sociale et solidaire que connaît la province de Karusi sont les coopératives Sangwe, les autres coopératives et les associations. La province de Karusi compte aux environs de 918 organisations de l'économie sociale et solidaire dont 715 associations, 165 coopératives Sangwe et 38 autres coopératives. Les communes qui comptent plus d'organisations de l'économie sociale et solidaire sont Nyabikere, Bugenyuzi et Mutumba avec 332, 143 et 122 organisations de l'économie sociale et solidaire respectivement.

Tableau 145 : Organisations de l'économie sociale et solidaire par commune

Communes	Coopératives Sangwe	Autres coopératives	Associations	TOTAL
BUGENYUZI	28	7	108	143
BUHIGA	31	6	42	79
GIHOGAZI	22	0	77	102
GITARAMUKA	27	5	36	68
MUTUMBA	12	16	94	122
NYABIKERE	15	4	313	332
SHOMBO	17	0	45	72
Total province	152	38	715	918

Source : CDFC-Karusi

Chapitre X JUSTICE

Les intervenants dans le secteur de la Justice sont : l'Administration centrale du Ministère de la Justice, les Administrations Personnalisées sous la tutelle du Ministère de la Justice, les Juridictions, le Ministère Public et les Etablissements pénitentiaires. Ceux qui sont implantés en province de Karusi sont les Juridictions et le Ministère Public.

X.1 La justice et les juridictions

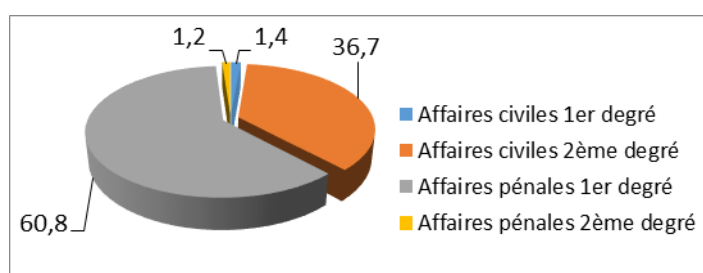
Les juridictions implantées dans la Province Karusi comprennent des juridictions de base à savoir les Tribunaux de résidence et une Juridiction supérieure à savoir le Tribunal de Grande Instance de Karusi. Chaque commune de la Province Karusi possède un Tribunal de Résidence. Ainsi, la province compte 7 tribunaux de résidence à savoir les tribunaux de résidence de : Bugenyuzi ; Gihogazi ; Gitaramuka ; Karusi ; Mutumba ; Nyabikere ; Shombo.

En matières civile, les Justiciables qui veulent intenter une action en justice font recours aux tribunaux de résidence de leurs communes de résidence sauf pour les litiges fonciers portant sur des terres enregistrées au cadastre. La plupart des dossiers civils traités au niveau des Tribunaux de résidence concernent des litiges fonciers. Les justiciables qui ne sont pas satisfaits d'un jugement rendu au niveau du tribunal de résidence peuvent interjeter appel auprès du Tribunal de Grande Instance de Karusi.

En matière pénale, la plupart des affaires sont jugées au premier degré au niveau du Tribunal de Grande Instance. Les quelques affaires pénales jugées au niveau du Tribunal de résidence sont les dossiers en rapport avec les infractions dont la peine n'excède pas deux ans d'emprisonnement.

Dans la composition des dossiers en cours à la fin de l'année 2019, il vient en premier lieu les affaires pénales 1^{er} degré qui représentent 61%, suivies des affaires civiles 2^{ème} degré représentant 37% du total des dossiers en cours, le reste (2,6%) étant constitué des affaires civiles 1^{er} degré et des affaires pénales 2^{ème} degré.

Graphique 1: composition des dossiers gérés par le Tribunal de Grande Instance de Karusi en 2019



Source : TGI Karusi.

En raison de l'insuffisance des données disponibles concernant l'activité des Tribunaux de résidence, l'appréciation faite dans le présent document de profil socio-économique de la Justice en province de Karusi fait référence aux données collectées dans le Tribunal de Grande Instance de Karusi.

X.1.1 La demande de Justice en Province Karusi

Dans le Plan National de Développement du Burundi 2018-2027, l'indicateur retenu pour évaluer la demande dans le secteur de la Justice est le nombre d'affaires enrôlées qui équivaut à l'indicateur « nombre de dossiers inscrits » utilisé dans l'Annuaire des Statistiques Judiciaires.

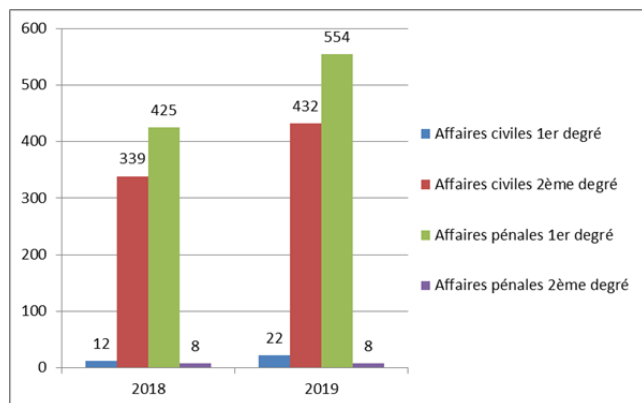
En 2019 par rapport à 2018, le nombre des affaires portées en Justice en province Karusi a augmenté. Au niveau du Tribunal de Grande Instance de Karusi, le volume annuel des affaires enrôlées est passé de 784 à 1 016 de 2018 à 2019, soit une augmentation de 30%. L'accroissement du volume des affaires enrôlées s'observe pour toutes les catégories d'affaires traitées par ce tribunal, exception faite des affaires pénales en appel dont le volume des dossiers nouvellement inscrits est resté inchangé. Le volume des affaires enrôlées pour les affaires civiles 1^{er} degré, les affaires civiles en appel et les affaires pénales 1^{er} degré a augmenté respectivement de 83,3% ; 27,4% et 30,4%. C'est ce qu'on constate en observant le tableau 1 et les graphiques 1.a t 1.b.

Tableau 146 : Nombre d'affaires enrôlées au Tribunal de Grande Instance de Karusi par catégorie en 2018 et 2019

Catégorie	2018	2019	Variation (en %)
Affaires civiles 1er degré	12	22	83,3
Affaires civiles 2ème degré	339	432	27,4
Affaires pénales 1er degré	425	554	30,4
Affaires pénales 2ème degré	8	8	0,0
Total	784	1016	29,6

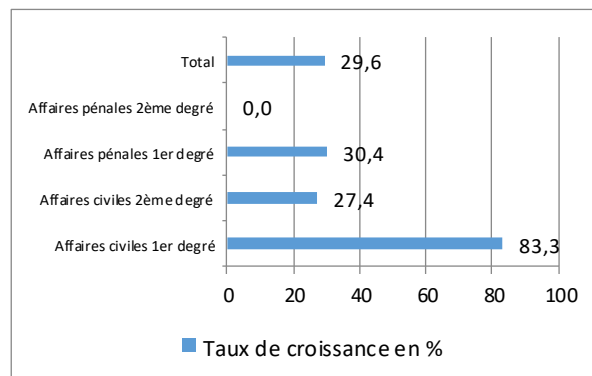
Source : TGI Karusi

Graphique 2.a : Affaires enrôlées par catégorie de



Source : TGI Karusi

Graphique 2.b : Taux de croissance des Affaires enrôlées par catégorie de 2018 à 2019



Source : TGI Karusi

X.1.2 Offre de Justice

Pour évaluer l'offre dans le secteur de la Justice, l'indicateur utilisé dans le Plan National de Développement du Burundi 2018-2027 est le nombre d'affaires jugées. Dans les Editions de l'Annuaire des Statistiques Judiciaires déjà publiées, on emploie plutôt le concept « Nombre de décisions rendues ».

Le volume des affaires jugées au Tribunal de Grande Instance de Karusi a connu une évolution à la hausse passant de 553 en 2018 à 638 en 2019, soit une augmentation de 15%. Néanmoins, le volume des dossiers jugés n'a pas augmenté dans les mêmes proportions pour toutes les catégories d'affaires. Le taux d'augmentation du volume des dossiers jugés est de 23,5% pour les affaires pénales 1^{er} degré tandis qu'il est de 7,8% pour les affaires civiles 2^{ème} degré.

Tableau 147 : Nombre d'affaires jugées au Tribunal de Grande Instance de Karusi par catégorie en 2018 et 2019

Catégorie	2018	2019	Variation en %
Affaires civiles 1er degré	9	6	-33,3
Affaires civiles 2ème degré	309	333	7,8
Affaires pénales 1er degré	234	289	23,5
Affaires pénales 2ème degré	1	10	900,0
Total	553	638	15,4

Source : TGI Karusi.

Bien que le nombre des affaires jugées ait augmenté en 2019 par rapport à 2018, celui des affaires enrôlées a augmenté plus que proportionnellement (30% pour les affaires enrôlées contre 15% pour les affaires jugées) contribuant ainsi à l'augmentation du nombre des arriérés judiciaires.

X.1.3 Demande de Justice et Offre de Justice

Il s'agit ici de faire la comparaison entre la demande de Justice et l'offre de Justice en province de Karusi. L'indicateur utilisé généralement pour effectuer ce type d'analyse est le taux d'évacuation du rôle. Il est défini dans le PND comme étant le rapport entre le nombre total des affaires inscrites (affaires enrôlées) pendant une période donnée et le nombre total des affaires clôturées (affaires jugées) pendant la même période.

Tableau 148 : Evolution du Taux d'évacuation du rôle au TGI Karusi de 2018 à 2019 (en %)

Catégorie	2018	2019
Affaires civiles 1er degré	75,0	27,3
Affaires civiles 2ème degré	91,2	77,1
Affaires pénales 1er degré	55,1	52,2
Affaires pénales 2ème degré	12,5	125,0
Total	70,5	62,8

Source : TGI Karusi

Exception faite de la catégorie des affaires pénales 2^{ème} degré en 2019, tous les taux d'évacuation du rôle présentés dans le tableau ci-dessus sont inférieurs à 100% sur la période sous revue, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre des arriérés judiciaires. Ainsi, le volume des arriérés judiciaires, qui était de 2 553 en 2018 est passée à 2 749 en 2019, soit un accroissement de 8%.

Tableau 149 : Evolution du nombre des arriérés judiciaires au TGI Karusi de 2018-2019 (en %)

Catégorie	2018	2019	Variation en %
Affaires civiles 1er degré	29	38	31,0
Affaires civiles 2ème degré	960	1 008	5,0
Affaires pénales 1er degré	1 527	1 671	9,4
Affaires pénales 2ème degré	37	32	-13,5
Total	2 553	2 749	7,7

Source : TGI Karusi

En vue d'estimer le délai nécessaire pour que le Tribunal de Grande Instance de Karusi puisse résorber son arriéré judiciaire, l'Indice de Cappeleti Clarck a été utilisé. Il se définit comme étant le rapport entre les affaires en stock à la fin d'une période (affaires pendantes, en attente de jugement) et les affaires clôturées au cours de la même période. La valeur trouvée pour cet indice est de 4,6 en 2018. Cela signifie que si le Tribunal de Grande Instance de Karusi ne recevait plus de nouveaux dossiers et que son personnel restait inchangé et continuait à travailler au même rythme, l'arriéré judiciaire de 2018 serait épuisé après 1 679 jours, c'est-à-dire après 4 ans 7 mois et 6 jours.

La valeur de l'indice de Cappeleti Clarck a légèrement diminué passant de 4,6 à 4,3 de 2018 à 2019 suite à l'augmentation du volume des affaires jugées en 2019 plus que proportionnelle par rapport à l'augmentation du volume des affaires pendantes.

Tableau 150 : Indice de Cappeleti Clarck en 2018

Type d'affaires	Nombre d'affaires pendantes à la fin de l'année (AP)	Nombre d'affaires jugées au cours de l'année (AJ)	Indice de Cappeleti Clarck (AP/AJ)
Affaires civiles 1er degré	29	9	3,2
Affaires civiles 2ème degré	960	309	3,1
Affaires pénales 1er degré	1527	234	6,5
Affaires pénales 2ème degré	37	1	37,0
Total	2553	553	4,6

Source : Tableau construit sur base des données collectées au TGI Karusi.

La légère amélioration de l'Indice de Cappeleti Clarck constatée en 2019 pourrait s'expliquer par l'augmentation de l'effectif des Magistrats affectés au Tribunal de Grande Instance de Karusi ou par l'amélioration du rendement des Magistrats de ce Tribunal en 2019 par rapport à 2018.

Tableau 151 : Indice de Cappeleti Clarck en 2019

Type d'affaires	Nombre d'affaires pendantes à la fin de l'année (AP)	Nombre d'affaires jugées au cours de l'année (AJ)	Indice de Cappeleti Clarck (AP/AJ)
Affaires civiles 1er degré	38	6	6,3
Affaires civiles 2ème degré	1 008	333	3,0
Affaires pénales 1er degré	1 671	289	5,8
Affaires pénales 2ème degré	32	10	3,2
Total	2 749	638	4,3

Source : Tableau construit sur base des données collectées au TGI Karusi.

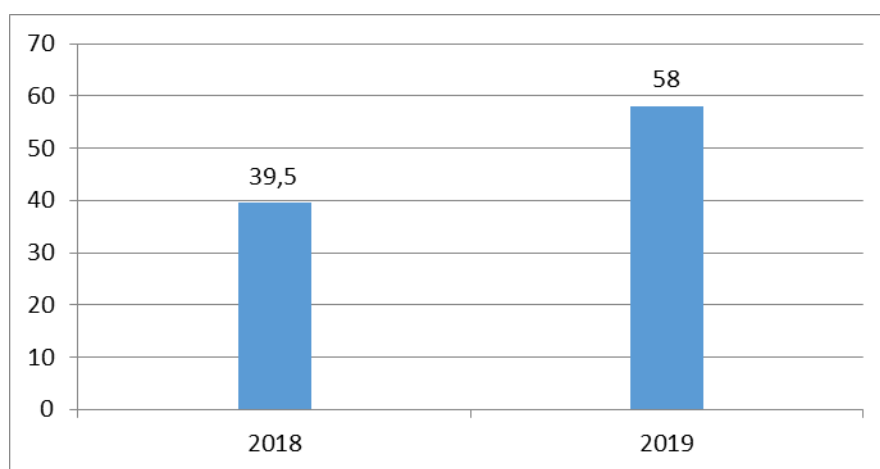
L'effectif des Magistrats au TGI Karusi a diminué de 21% passant de 14 en 2018 à 11 en 2019. De même, l'effectif des Agents de l'Ordre Judiciaire a baissé de 20% en passant de 5 en 2018 à 4 en 2019. Nonobstant la baisse des effectifs des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire au TGI Karusi, le nombre d'affaires jugées y a augmenté. Cette augmentation est donc liée à une amélioration du rendement des Magistrats en 2019 par rapport à 2018. En 2019, le nombre moyen d'affaires jugées par un Magistrat est de 58 contre 40 en 2018, soit un rendement mensuel de 4,8 en 2019 contre 3,3 en 2018.

Tableau 152 : Evolution des effectifs du personnel du TGI Karusi par catégorie et par sexe

Indicateurs	Féminin			Masculin			Total		
	2018	2019	Variation (en %)	2018	2019	Variation (en %)	2018	2019	Variation (en %)
Nombre de Magistrats en fonction à la fin de l'année	5	4	-20,0	9	7	-22,2	14	11	-21,4
Nombre d'AOJ en fonction à la fin de l'année	4	3	-25,0	1	1	0,0	5	4	-20,0
Nombre de Plantons en fonction à la fin de l'année	0	0	-	3	3	0,0	0	0	-
Total	9	7	-22,2	13	11	-15,4	22	18	-18,2

Source : Tableau construit sur base des données collectées au TGI Karusi

Graphique 2 : Evolution du rendement des magistrats du TGI Karusi de 2018 à 2019



Source : Graphique construit sur base des données collectées au TGI Karusi.

X.2 La Justice et le Ministère Public

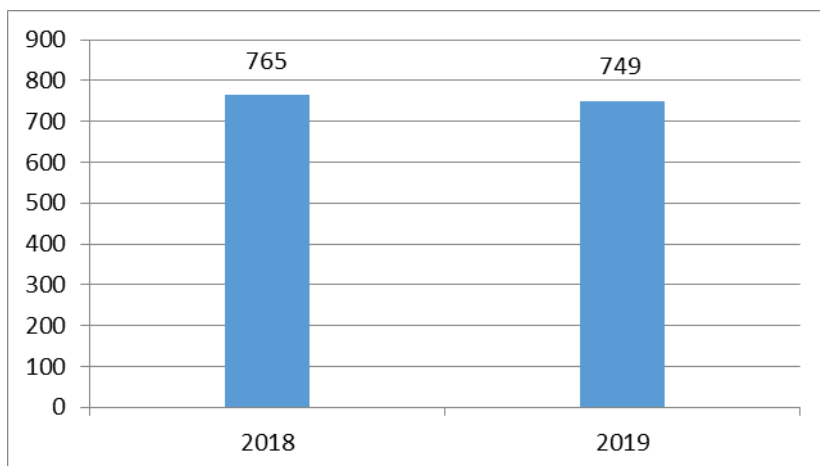
En Province Karusi, les Services du Ministère Public sont offerts à la population par le Parquet de la République de Karusi communément appelé Parquet de Karusi. Comme pour les Juridictions, ci-après, l'offre et la demande au niveau de ce parquet sont analysées.

X.2.1 Etat des lieux de la demande au niveau du Parquet de Karusi

Pour évaluer la demande au niveau des parquets, dans le Plan National de Développement, l'indicateur « Nombre de dossiers ouverts » qui a la même signification que l'indicateur « Nombre de dossiers inscrits » est utilisé dans l'Annuaire des Statistiques Judiciaires.

En 2019 par rapport à 2018, le nombre de dossiers ouverts a légèrement diminué dans la mesure où il n'a baissé que de 2% en passant de 765 à 749.

Graphique 3 : Nombre de dossiers ouverts au Parquet de Karusi de 2018 à 2019



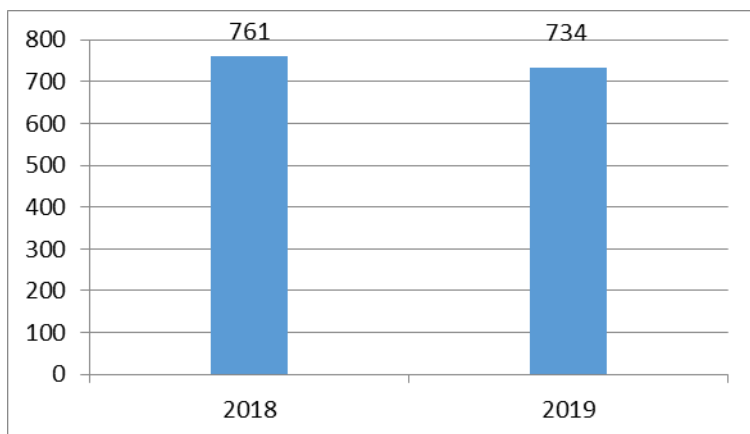
Source : Graphique construit sur base des données collectées au Parquet de Karusi

X.2.2 Etat des lieux de l'offre au niveau du Parquet de Karusi

L'indicateur utilisé aussi bien dans le PND que dans l'Annuaire des Statistiques Judiciaires pour évaluer l'offre au niveau des parquets est « Nombre de dossiers clôturés »

De même que pour le nombre de dossiers ouverts, le nombre de dossiers clôturés n'a pas beaucoup varié de 2018 à 2019. Il est passé de 761 en 2018 à 734 en 2019, soit une diminution de 3,5%.

Graphique 4 : Nombre de dossiers clôturés au Parquet de Karusi de 2018 à 2019



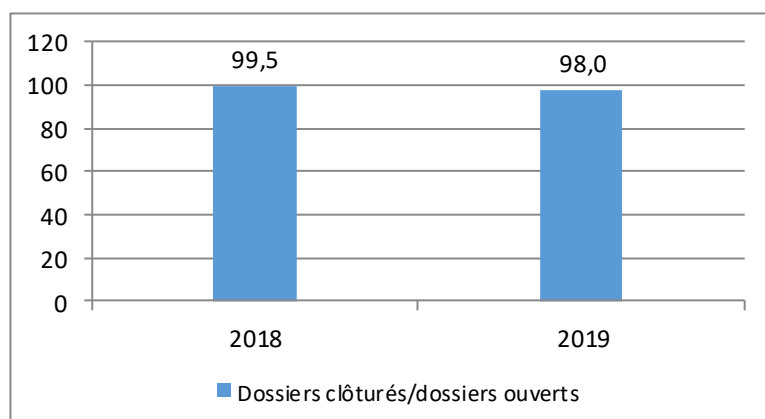
Source : Graphique construit sur base des données collectées au Parquet de Karusi

X.2.3 La demande et l'offre au niveau du Parquet de Karusi

Pour comparer l'offre et la demande au niveau du Parquet, l'indicateur généralement utilisé est le rapport du nombre de dossiers répressifs clôturés au nombre de dossiers ouverts durant la période considérée.

Le rapport nombre de dossiers clôturés/nombre de dossiers ouverts au Parquet de Karusi n'a pas changé significativement. Alors qu'il était de 99,5% en 2018, il s'est établi à 98% en 2019. Nous constatons qu'il est resté proche de 100%, d'où le stock des dossiers restants non encore clôturés à la fin de l'année reste relativement faible. En effet, le volume des dossiers en cours est passé de 4 en 2018 à 15 en 2019.

Graphique 5 : Evolution du rapport nombre de dossiers répressifs clôturés sur nombre de dossiers ouverts au Parquet de Karusi de 2018 à 2019 (en%)



Source : Graphique construit sur base des données collectées au Parquet de Karusi

En dépit de la maîtrise du volume des dossiers traités au Parquet de Karusi, celui-ci fait face à une insuffisance de personnel. En outre, cette insuffisance s'est empirée en 2019 par rapport à 2018. En effet, le nombre de Magistrats est passé de 8 en 2018 à 5 en 2019 soit une diminution de 37,5%. De même, l'effectif des Agents de l'Ordre Judiciaires a baissé passant de 4 en 2018 à 3 en 2019 soit une diminution de 25%.

Tableau 153 : Evolution des effectifs du personnel du Parquet de Karusi par catégorie et par sexe

Indicateurs	Féminin			Masculin			Total		
	2018	2019	Variation (en%)	2018	2019	Variation (en%)	2018	2019	Variation (en%)
Nombre de Magistrats en fonction à la fin de l'année	1	1	0	7	4	-42,9	8	5	-37,5
Nombre d'AOJ en fonction à la fin de l'année	4	3	-25	0	0	-	4	3	-25
Nombre de Plantons en fonction à la fin de l'année	0	0	-	2	2	0	2	2	0
Nombre de veilleurs en fonction à la fin de l'année	0	0	-	1	1	0	1	1	0
Total	5	4	-20	10	7	-30	15	11	-26,7

Source : Tableau construit sur base des données collectées au Parquet de Karusi

Chapitre XI SECURITE

Ce chapitre parle de la lutte contre la criminalité qui se traduit par le nombre d'infractions observés dans la province Karusi pour les années 2018 et 2019. Les principales infractions visibles et qui causent beaucoup de criminalité dans cette province sont notamment, les lésions corporelles, les abus de confiance et la rébellion.

Aussi, ce chapitre passe en revue la répartition des accidents selon leur cause et leur nature. Cette province affiche en matière de sécurité routière une augmentation du nombre d'accidents selon certaines causes en 2019 comme vous le constater à travers les tableaux ci-dessous.

a) Type d'infraction

Même si le nombre des infractions constatées dans la province de Karusi entre de 2018 et 2019 semble avoir diminué, passant de 1117 à 959, la sécurité reste perturbée par certaines infractions importantes comme les lésions corporelles volontaires ; les rébellions ; les vols simples et qualifiés ; les violences domestiques ; les enlèvements, déplacements ou dépassements des bornes ; les destructions et dégradations d'arbres, récoltes ou autres propriétés ; les Abus de confiance ; etc. Le détail des infractions répertoriées se trouve dans le tableau 4 en annexe

Tableau 154 : Situation sécuritaire par type d'infraction en 2018 et en 2019

INFRACTIONS	Année	
	2018	2019
Abus de confiance (T2 C2 S3)	123	54
Destruction et dégradation d'arbres, récoltes ou autres propriétés (T2 C3 S3)	57	71
Enlèvement, déplacement ou dépassement des bornes (T2 C3 S5)	32	53
Lesions corporelles volontaires	211	221
Rébellion (T4 C2 S1)	93	112
Violences domestiques (T8 C1 S5)	34	82
Vol qualifié (T2 C1 S2)	47	83
Vol simple (T2 C1 S1)	174	64

Source : Commissariats Communaux de Police aux CP de KARUSI

XI.1 Motif d'accident de roulage

Les différents motifs qui provoquent fréquemment des accidents dans la province Karusi sont notamment l'excès de vitesse et le mauvais état de la chaussée. En 2019, il a été renseigné beaucoup d'accidents dont les motifs n'avaient pas été évoqués en 2018 mais malheureusement ne sont pas bien définis.

Tableau 155 : Nombre d'accident par motif

Motifs d'accident	Année	
	2018	2019
Mauvais état de la chaussée	12	7
Excès de vitesse	22	12
Ivresse du conducteur	1	5
Mauvais état du véhicule	3	1
Téléphone au volant	ND	2
Mauvais chargement	ND	4
Conduite sans permis	ND	3
Arrêt et stationnement interdit	ND	2
Mineur au volant	ND	1
Fatigue au volant	ND	4

Motifs d'accident	Année	
	2018	2019
Refus d'obtempérer	ND	5
Autres	4	35
TOTAL	42	81

Source : Commissariats Communaux de Police aux CP de KARUSI

XI.2 Nature d'accidents

Les accidents les plus fréquents en 2019 se manifestent entre véhicule-véhicule, véhicule-bicyclette et Véhicule-piéton.

Tableau 156 : Nombre d'accidents par nature

Nature d'accidents	2019
Véhicule contre Véhicule	10
Véhicule contre Moto	1
Véhicule contre tricycle	0
Véhicule contre bicyclette	5
Véhicule contre piéton	6
Moto contre Moto	0
Moto contre tricycle	0
Moto contre bicyclette	1
Moto contre piéton	2
Tricycle contre tricycle	0
Tricycle contre bicyclette	0
Bicyclette contre piéton	0
Bicyclette contre bicyclette	2
Véhicule contre Objet/animal	1
Tricycle contre Objet/animal	0
Moto contre Objet/animal	1
Bicyclette contre Objet/animal	0
TOTAL	26

Source : Commissariats Communaux de Police aux CP de KARUSI

Chapitre XII TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Le secteur des transports et infrastructures joue un rôle primordial dans le désenclavement du Burundi en général et de la province Karusi en particulier.

Il facilite les échanges des biens et des services entre la population de la province Karusi et celle des provinces frontalières tels que la province Muyinga au Nord, Gitega au sud, Ngozi à l'Ouest et enfin Ruyigi et Cankuzo à l'Est.

Ce secteur contribue beaucoup au désenclavement de cette province faite par la route nationale revêtue (RN12) qui la lie des provinces Gitega et Muyinga. Il contribue également au désenclavement des communes de ladite province grâce aux routes provinciales non revêtues. La praticabilité de ces routes n'est pas facile suite au non entretien de ces dernières.

Le transport rémunéré des personnes est réalisé par une seule agence avec des intervalles de temps réguliers disposant même un bureau de liaison « MEMENTO ». Cependant, d'autres agences sans fréquence régulière sont présentes dans cette province, en l'occurrence TIGRE EXPRESS, KIRIMIRO EXPRESS, LION EXPRESS et SELECT TAXIS.

XII.1 Transport

La province de Karusi compte une seule agence possédant un horaire ponctuel. Il s'agit de l'agence MEMENTO qui dessert le tronçon Karusi-Muyinga et Karusi-Gitega. Toutefois, il existe d'autres agences qui œuvrent dans la province sans bureau de liaison et sans heure précise. Ces agences sont les suivantes : KIRIMIRO EXPRESS ; TIGRE EXPRESS ; LION EXPRESS et SELECT TAXI.

Cette province compte également deux parkings situés dans la commune Buhiga. Parmi ces parkings, un seul est aménagé et leur capacité d'accueil n'est pas déterminée.

XII.2 Infrastructure

XII.2.1 Route Nationale

La province de Karusi est traversée par une route nationale (RN12) revêtue qui la lie à la province Muyinga dont le linéaire est à peu près 37,5 km et à la province Gitega dont le linéaire est à peu près 31,7 km. Cette route est praticable toute l'année.

XII.2.2 Route provinciale

Les routes provinciales de Karusi sont toutes non revêtues mais praticables toute l'année. Deux de ces dernières sont en bon état. Cette province comporte également des routes en terre dont le linéaire est de 167,8 km.

Tableau 157 : Routes provinciales non revêtue

Nom de la route	Tronçon	en Km
RP 202	Nyabikere (RN 12) -Mwakiro (RP 320)	48,4
RP 203	Nyabikere (RP 202 (PK 14,005))-Shombo (RN 12 (PK 34,379))	7,3
RP 204	Shombo (RN 12 (PK 34,776))-Gihogazi (RP 205 (PK 19,210))	19,2
RP 205	Mutaho (RN 15 (PK 37,410)-Buhiga (RN 12 (PK 52,720))	42,4
RP 206	Bugenyuzi (RP205 (PK 32,651))-Kiremba (RN 6 (PK 61,666))	34,7
RP 207	Bugenyuzi (RP 206 (PK 6,415)) -Gitaramuka (RN 12 (PK 69,875))	19,7
RP 208	Mutumba (RP202 (PK 33,950))-Centre Karusi (RN 12 (PK 53,035))	20,9
Total		192,6

SOURCE : Agence Routière du Burundi

XII.2.3 Ponts de Karusi

La province Karusi compte sept ponts dont 2 métalliques ; 3 mixtes et 2 piétonniers.

Chapitre XIII COMMERCE ET PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le secteur du commerce en Province Karusi se base généralement au commerce général qui est composé de marchés, des alimentations, des boutiques, des centres de négoce, des pharmacies, des agences de transport, etc.

Le secteur industriel en province Karusi n'est pas bien représenté. Elle ne dispose d'aucune industrie mais a une seule unité de production de fromage en commune Bugenyuzi. Le secteur artisanal n'est pas pratiqué dans cette Province.

XIII.1 COMMERCE

Pour l'année 2018, la Province Karusi possédait 21 marchés non aménagés et 3 marchés semi aménagés. Ces derniers se trouvent en commune Buhiga et Bugenyuzi. Par contre, elle ne possédait aucun marché moderne ni de marché de bétail.

En 2019, il s'est ajouté trois marchés non aménagés dans les communes de Bugenyuzi (1) et Buhiga (2). Toutes les Communes possèdent au moins un marché non aménagé, la Commune Mutumba en possède plus que les autres.

Tableau158 : Types de marchés par Commune

Commune	2018		2019	
	MARCHE SEMI AMENAGE	MARCHES NON AMENAGES	MARCHE SEMI AMENAGE	MARCHES NON AMENAGES
BUGENYUZI	1	1	1	2
BUHIGA	2	1	2	3
GIHOGAZI	0	3	0	3
GITARAMUKA	0	4	0	4
MUTUMBA	0	6	0	6
NYABIKERE	0	3	0	3
SHOMBO	0	3	0	3
PROVINCE	3	21	3	24

Source : Inspecteur des finances Communal

XIII.2 PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le secteur industriel en province Karusi n'est pas bien représenté. Elle ne dispose d'aucune industrie mais a une seule unité de production de fromage en commune Bugenyuzi. En 2018, la production de fromage était de 4 545 kg avec le chiffre d'affaire de 40 815 190 FBI et en 2019 la production de fromage était de 5 597 kg avec un chiffre d'affaire de 65 730 708 FBI. La production de fromage a sensiblement augmenté entre les deux années avec un taux de 23,2%. Le secteur artisanal n'est pas pratiqué dans cette Province.

Tableau 159 : Production de Fromagerie de Bugenyuzi

Période	Quantités produites (Kg)	Chiffre d'Affaire (FBu)
2018	4 545	40 815 190
2019	5 597	65 730 708

Source : Unité de fromagerie de Bugenyuzi

Chapitre XIV PRIX A LA CONSOMMATION

L'indice des Prix à la Consommation des ménages (IPC) est un indicateur qui permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et services proposés aux consommateurs sur le territoire donné. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante.

En comparant les deux années 2018 et 2019, on constate que l'indice des prix à la consommation de 2019 a baissé de trois de 3%

Tableau 160 : Indice des prix à la consommation en 2018

0		Karuzi	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	2018
00	0	TOUS PRODUITS LES	113,0	113,1	111,6	113,8	111,3	110,5	107,1	104,9	100,5	96,7	99,2	98,2	106,7
01	1	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	115,8	115,5	112,4	116,4	112,1	110,3	104,5	101,3	93,8	88,3	91,9	90,8	104,4
011	2	Produits alimentaires	115,9	115,6	112,4	116,4	112,1	110,3	104,5	101,3	93,8	88,3	91,9	90,8	104,4
0111	3	Pains et céréales	133,6	132,7	118,9	118,5	110,0	87,6	92,5	89,5	91,3	95,2	97,7	103,7	105,9
0112	3	Viandes	114,1	114,1	113,1	117,3	124,7	124,8	117,9	123,4	121,1	112,3	112,5	120,4	118,0
0113	3	Poissons et Fruits de mer	97,4	97,8	150,4	154,7	150,0	105,5	134,1	139,4	129,0	118,6	135,3	143,6	129,7
0114	3	Lait, fromage et œuf	102,2	104,2	110,1	102,2	104,2	110,1	106,3	107,1	107,1	104,2	107,1	104,2	105,8
0115	3	Huiles et graisses	97,5	97,4	113,3	94,2	104,1	143,4	140,1	153,4	138,0	103,8	103,4	104,2	116,1
0116	3	Fruits	103,8	103,3	114,1	119,7	118,8	151,4	127,0	111,7	107,1	94,5	100,9	94,4	112,2
0117	3	Légumes	116,9	116,6	107,8	118,0	111,1	109,6	97,3	89,5	79,8	77,2	81,6	76,3	98,5
0118	3	Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	110,7	112,5	112,5	112,4
0119	3	Produits alimentaires n.c.a	104,3	104,5	104,6	105,3	104,4	104,8	104,7	104,1	107,6	112,4	110,2	116,3	106,9
012	2	12 Boissons non alcoolisées	98,9	99,3	99,3	99,3	99,6	100,4	100,0	100,2	101,3	100,4	99,8	105,9	100,4
0121	3	Café, thé et cacao	94,8	100,8	100,8	100,8	104,5	115,3	110,1	112,7	127,4	114,6	104,1	113,3	108,3
0122	3	Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et	99,2	99,2	99,2	99,2	99,2	99,2	99,2	99,2	99,2	99,2	99,4	105,3	99,7

02	1	Boissons alcoolisées et tabac	101,0	101,2	103,2	104,6	105,1	106,3	107,0	106,8	107,8	107,2	105,4	104,8	105,0
03	1	Articles d'habillement et chaussures	115,0	115,7	117,1	111,4	115,8	117,5	117,6	116,1	117,6	111,9	116,1	109,3	115,1
04	1	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	118,2	121,6	128,2	132,6	127,6	126,9	119,6	119,2	116,5	127,6	118,3	126,0	123,5
05	1	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	106,4	106,5	106,6	104,8	106,6	106,9	107,3	107,1	108,3	107,4	107,5	105,9	106,8
06	1	Santé	101,0	101,2	102,6	109,7	106,2	100,0	101,2	103,4	102,2	101,8	99,7	111,2	103,4
07	1	Transports	101,3	106,2	101,4	100,6	100,9	101,3	101,0	102,0	101,8	101,3	102,0	101,4	101,8
08	1	Communications	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
09	1	Loisirs et culture	124,8	124,8	125,1	124,8	125,1	124,9	131,2	125,1	127,1	137,2	127,8	131,5	127,5
10	1	Enseignement	143,9	143,9	143,9	143,9	143,9	143,9	143,9	143,9	143,9	141,7	143,7	141,7	143,5
11	1	Restaurants et hôtels	101,3	101,3	103,5	103,2	101,9	102,1	103,3	102,0	102,0	102,6	102,9	103,5	102,5
12	1	Biens et services divers	133,3	133,3	131,5	133,1	131,6	147,3	145,5	145,2	143,2	125,8	142,0	125,5	136,5

Source : ISTEUBU

Le niveau de l'indice général des prix à la consommation des ménages dans la province Karuzi s'est établi à 106,7 soit une augmentation du niveau général des prix dans cette province de 6,7% par rapport à l'année de base 2016/2017. Ces prix sont tirés à la hausse par les groupes enseignement (+43,5%) ; les biens et services divers (+36,5%) ; loisirs et culture (+27,5%) ; logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (+23,5%). L'alimentation a connu une augmentation modérée des prix de 4,4% même si c'est le groupe le plus pondéré qui joue généralement sur le niveau général des prix.

Tableau 161 : Indice des prix à la consommation en 2019

0		Karuzi	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	2019
00	0	TOUS LES PRODUITS	101,9	103,5	99,9	99,5	104,8	96,8	107,4	103,8	105,3	104,4	111,0	106,4	103,7
01	1	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	96,8	98,2	92,1	94,0	100,3	87,9	104,3	98,2	100,4	98,4	109,8	101,7	98,5
011	2	Produits alimentaires	96,8	98,2	92,0	93,9	100,3	87,9	104,3	98,2	100,4	98,3	109,8	101,7	98,5
0111	3	Pains et céréales	95,1	101,2	92,4	93,0	93,1	88,3	99,4	98,5	100,5	108,4	114,4	119,6	100,3
0112	3	Viandes	122,4	122,5	120,0	119,8	117,5	119,7	131,8	117,2	118,7	126,0	126,3	136,0	123,2
0113	3	Poissons et Fruits de mer	146,8	145,5	136,9	137,0	126,7	136,9	132,8	136,4	138,4	149,9	149,2	135,8	139,3

0114	3	Lait, fromage et œuf	104,2	104,2	102,2	104,2	107,1	107,1	103,9	107,1	102,2	107,1	107,1	111,9	105,7
0115	3	Huiles et graisses	103,9	103,9	106,8	113,9	132,4	133,6	143,1	141,2	141,3	123,4	127,9	129,0	125,0
0116	3	Fruits	118,2	115,4	93,9	100,3	136,7	84,8	137,9	89,1	91,3	93,5	81,4	66,7	100,8
0117	3	Légumes	89,3	89,5	82,4	83,8	92,0	71,4	93,0	83,8	86,2	83,2	100,4	85,2	86,7
0118	3	Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5	112,5
0119	3	Produits alimentaires n.c.a	105,0	114,6	107,7	110,6	105,1	104,3	112,6	120,0	127,3	116,5	120,4	119,5	113,6
012	2	12 Boissons non alcoolisées	105,2	100,4	100,0	106,2	100,4	100,6	100,6	100,0	103,7	107,3	107,3	103,7	103,0
0121	3	Café, thé et cacao	104,1	115,6	109,6	117,7	114,6	117,7	111,2	110,2	110,2	112,2	112,2	109,3	112,1
0122	3	Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et	105,3	99,2	99,2	105,3	99,2	99,2	99,7	99,2	103,2	106,9	106,9	103,2	102,2
02	1	Boissons alcoolisées et tabac	108,1	107,7	106,2	105,3	103,4	106,8	105,8	105,8	106,4	104,9	105,0	107,5	106,1
03	1	Articles d'habillement et chaussures	111,0	115,9	118,5	108,7	114,8	115,2	116,5	117,7	117,4	122,4	116,1	114,6	115,7
04	1	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	121,8	132,7	121,7	120,9	133,9	114,4	128,6	113,1	104,6	117,4	117,6	125,3	121,0
05	1	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	104,9	107,9	107,9	104,8	109,0	109,6	110,1	116,3	118,3	114,7	118,0	116,9	111,5
06	1	Santé	98,6	101,1	103,7	99,9	105,8	101,7	111,2	99,5	103,6	109,8	110,0	109,8	104,6
07	1	Transports	101,2	101,8	101,8	101,6	102,0	101,9	101,9	101,4	101,4	101,8	101,8	101,9	101,7
08	1	Communications	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
09	1	Loisirs et culture	126,5	126,4	127,1	131,1	126,7	126,7	127,1	144,9	146,9	141,8	139,0	146,0	134,2
10	1	Enseignement	143,9	141,7	143,9	141,7	141,7	141,7	141,7	141,7	141,7	143,4	141,7	141,7	142,2
11	1	Restaurants et hôtels	103,9	102,9	104,1	102,6	102,1	102,5	103,5	103,7	103,2	103,4	103,6	104,1	103,3
12	1	Biens et services divers	143,0	143,9	143,8	125,5	143,0	142,7	141,4	145,1	157,0	144,2	145,1	145,4	143,4

Source : ISTEEDU

Le niveau de l'indice général des prix à la consommation des ménages dans la province Karusi s'est établi à 103,7 soit une augmentation du niveau général des prix dans cette province de 3,7% par rapport à l'année de base 2016/2017. En comparaison avec l'année précédente, la province a connu une infraction de 2,8%. Cette baisse des prix s'explique par un flechissement des prix des produits agricoles de 5,7% alors que le groupe représente à lui seul 59,8% du poids de toutes les consommations des ménages dans la province.

Chapitre XV: TOURISME ET HOTELLERIE

Le secteur touristique et hôtelier comprend les sites naturels ; les sites culturels ; les sites matériels et immatériels ainsi que le secteur de l'hôtellerie.

XV.1 Site naturel

La province de Karusi possède un site touristique naturel. Il s'agit du parc National de la Ruvubu qui se situe en commune Mutumba. Cependant, la commune n'en tire pas profit pour les recettes communales.

XV.2 Site matériel

a) Site touristique d'Inagasaka

Le village touristique **"Inagasaka Tourist Village"** se trouve dans la province Karuzi en commune Bugenyuzi. Ce magnifique site, construit sur une colline rocheuse, abrite dans son enceinte une pierre qui a été déjà foudroyée à trois reprises tout en restant intacte.

La pierre, baptisée **"Inagasaka"** par la population locale, a donné le nom au site. Ce village touristique, abritant pourtant d'innombrables grosses pierres, a été ingénieusement construit de telle sorte qu'aucune pierre n'a été déplacée : un véritable chef- d'œuvre ! Une pierre retiendra particulièrement votre attention : "la pierre des amoureux" où les jeunes couples venaient passer un bon moment le soir venu. Le site offre une vue de 360 degrés sur les montagnes environnantes vous donnant ainsi l'impression d'être sur le toit du monde.



b) Site touristique de Kinazi

"Situé dans la commune Bugenyuzi, le site touristique de Kinazi, a été construit, en grande partie, lors des Travaux de Développement Communautaire (TDC) par des citoyens de la localité, regroupés au sein de l'association "Belan Group" spécialisé dans promotion du tourisme intégratif associant la mise en place des infrastructures hôtelières et similaires, l'organisation de voyages, la promotion du tourisme intérieur ainsi que le développement des produits touristiques de niches situés non loin de Ngozi et Buhiga ".

Cet établissement privé aura pour vocation de booster le tourisme à Karusi, ce qui rend heureux tous les commerçants de cette province.



c) Site touristique de Buhiga



XV.3 Hôtellerie

En plus de ce site, la province compte 10 hôtels et mini hôtels et sont tous concentrés dans la commune Buhiga. Il est remarquable que leur capacité d'accueil ne soit pas suffisante. Deux hôtels seulement sont classés avec deux Etoiles (HOTEL LE GIRAFE ET MANDERA HOTEL).

Tableau 162 : Etat des Hôtels et établissements d'hébergements

Nom d'hôtel	2018						2019					
	Capacité d'accueil (nombre de chambre)	Nombre de lits	Nombre de salle de conférence	Capacité d'accueil de la salle	Services		Capacité d'accueil (nombre de chambre)	Nombre de lits	Nombre de salle de conférence	Capacité d'accueil de la salle	Services	
					Bar	Restaurant					Bar	Restaurant
HOTEL LE GIRAFE	12	12	2	500	30	30	12	12	2	500	30	30
RESIDENCE KW'ITEKA	12	12	2	200	0	40	12	12	2	200	0	40
MINHOTEL	8	8	0	0	50	0	8	8	0	0	50	0
HOTEL LE RESIDENT	18	18	1	350	100	50	18	18	1	350	100	50
MANDELA HOTEL	11	11	1	300	100	100	11	11	1	300	100	100
CHEZ MEMBRE	10	11	0	0	0	0	10	11	1	400	200	0
PANORAMA HOTEL	8	8	1	50	0	0	8	8	1	50	0	0
EL MANAR	13	13	1	200	100	100	13	13	1	200	100	100
LE POLYGONE HOTEL	6	6	0	0	0	0	6	6	0	0	0	0
PAPYRRUS HOTEL	10	10	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0

Source : Propriétaires des hôtels ou les gérants

D'une façon générale, tous les hôtels présentent le taux d'occupation inférieur à 50% en 2018 et en 2019. L'hôtel CHEZ MEMBRE a un taux d'occupation plus élevé (44,1%) que les autres tandis que l'hôtel MANDELA possède un taux d'occupation moins élevé (11,7%) par rapport aux autres. En 2019 ; la situation d'occupation de certains hôtels n'a pas été renseignés.

Tableau 163 : Hôtels par occupation et par an

Nom de d'hôtel	2018		2019	
	Nombre de nuitées passées par les visiteurs	Taux d'occupation des hôtels (%)	Nombre de nuitées passées par les visiteurs	Taux d'occupation des hôtels (%)
HOTEL LE GIRAFE	960	21,9	523	11,9
RESIDENCE KW'ITEKA	590	13,5	516	11,8
MINHOTEL	869	29,8	577	19,8
HOTEL LE RESIDENT	1185	18,0	850	12,9
MANDERA HOTEL	789	11,7	nd	nd
CHEZ MEMBRE	1609	44,1	190	29,6
PANORAMA HOTEL	863	29,6	nd	nd
EL MANAR	941	19,8	1851	39
TOTAL	7806	24,3	-	-

Source : Propriétaires des hôtels ou les gérants

Chapitre XVI : INSTITUTIONS FINANCIERES, MICROFINANCES, COOPERATIVES, ASSURANCES ET REGIES NATIONALES DES POSTES

Les agences bancaires représentées dans la province sont : la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) qui se trouve au chef-lieu de la province, la Banque Commerciale du Burundi (BANCOBU) au centre de Buhiga.

Les activités de ces agences se limitent principalement au traitement des fonctionnaires et des travailleurs de la province et crédits alloués aux transactions commerciales.

Il existe aussi des antennes des organisations de micro-finances, telle que, la COOPEC dans toutes les communes. Ces antennes de la COOPEC appuient l'épargne et octroient de petits crédits aux organisations paysannes pour leurs activités génératrices de revenus.

Tableau 164 : Effectifs et localisation des banques, micro finances

Communes	2018		2019	
	BANQUES	MICROFINANCES	BANQUES	MICROFINANCE
BUGENYUZI	0	1	0	1
BUHIGA	3	2	3	2
GIHOGAZI	0	1	0	1
GITARAMUKA	0	1	0	1
MUTUMBA	0	1	0	1
NYABIKERE	0	1	0	1
SHOMBO	0	1	0	1
TOTAL PROVINCE	3	8	3	8

La province comprend une seule assurance Bicor dans la Commune Buhiga. La Régie Nationale des Postes est présente au chef-lieu de toutes les communes de la province Karusi. Toutefois, la commune Buhiga compte 2 bureaux de la RNP.

Chapitre XVII : FINANCES COMMUNALES

La source des finances communales sont généralement des taxes sur les activités, les services, les rémunérations et patrimoines ainsi que sur les propriétés de la province.

XVII.1 Le budget de fonctionnement des communes de la province Karusi pour les exercices 2018 de janvier - juin, 2018 -2019 et 2019 – 2020

Pour l'année budgétaire 2018-2019, c'est la commune Nyabikere qui enregistre le taux de réalisation faible par rapport aux autres communes.

Tableau 165 : Recettes et dépenses de fonctionnement ordinaires par commune pour la période juillet 2018- juin 2019

Communes	2018-2019					
	Recettes de Fonctionnement Prévues	Recettes de Fonctionnement Reçues	Taux de Réalisation	Dépenses de Fonctionnement Prévues	Dépenses de Fonctionnement Engagées	Taux de Réalisation
BUGENYUZI	114 189 720	100 748 511	88,23	100 748 511	92 606 393	91,9
BUHIGA	169 727 999	73 094 038	43,07	73 094 038	59 815 520	81,8
GIHOGAZI	116 786 921	107 902 999	92,39	107 902 999	90 807 741	84,2
GITARAMUKA	138 453 101	128 914 050	93,11	128 914 050	110 650 071	85,8
MUTUMBA	101 363 925	129 499 266	127,76	129 499 266	129 291 086	99,8
NYABIKERE	103 200 000	97 514 395	94,49	97 514 395	77 357 745	79,3
SHOMBO	94 368 264	80 787 198	85,61	80 787 198	80 294 062	99,4

Source :

Le tableau suivant montre que les communes de Gihogazi et Gitaramuka ont enregistré un taux de réalisation dépassant 100%. Ces communes ont eu recours à leurs réserves.

Tableau 166 : Recettes et dépenses de fonctionnement ordinaires par commune pour la période juillet 2019- juin 2020

Communes	2019-2020					
	Recettes de Fonctionnement Prévues	Recettes de Fonctionnement Reçues	Taux de Réalisation	Dépenses de Fonctionnement Prévues	Dépenses de Fonctionnement Engagées	Taux de Réalisation
BUGENYUZI	161 286 000	127 382 966	78,98	127 382 966	116 923 725	91,8
BUHIGA	207920129	155 842 448	74,95	155 842 448	149 052 061	95,6
GIHOGAZI	123 409 004	116 721 946	94,58	116 721 946	122 455 863	104,9
GITARAMUKA	151 167 411	103533026	68,49	103533026	103 671 325	100,1
MUTUMBA	153 091 921	184 422 673	120,47	184 422 673	180 572 075	97,9
NYABIKERE	110 700 000	86 682 824	78,30	86 682 824	86 546 226	99,8
SHOMBO	99 908 264	76 901 501	76,97	76 901 501	72 274 064	94,0

Source :

XVII.2 Le budget d'investissement des communes de la province Karusi pour les exercices 2018 de janvier - juin, 2018 -2019 et 2019 – 2020

Du côté investissement, les taux d'exécution ont été minimes parce que les subventions de l'Etat qui passaient directement au paravent sur les comptes des communes ont été transférés directement sur les comptes des collines.

De façon générale, toutes les communes ont réalisé des recettes de loin inférieur aux prévisions (presque la moitié pour la majorité) excepté les communes de Mutumba et Shombo.

Au niveau des dépenses d'investissement, les dépenses prévues ont été totalement exécutées voir même dépassé sauf dans la commune de Shombo (99,7%).

Tableau 167 : Recettes et dépenses d'investissement par commune pour la période juillet 2018-juin 2019

Commune	2018-2019					
	Recettes d'Investissement Prévues	Recettes d'Investissement Réalisées	Taux de réalisation	Dépenses d'Investissement Prévues	Dépenses d'Investissement Engagées	Taux de réalisation
BUGENYUZI	793 784 694	173 307 726	21.8	793 784 694	180471510	22.7
BUHIGA	640 338 041	340 228 911	53.1	640 338 041	340 228 911	53.1
GIHOGAZI	657 331 498	291 660 450	44.4	657 331 498	351 606 534	53.5
GITARAMUKA	639 275 820	265 414 728	41.5	639 275 820	277 869 649	43.5
MUTUMBA	619 263 839	619 263 839	100.0	619 263 839	619 263 839	100.0
NYABIKERE	510 580 000	325 347 323	63.7	510 580 000	325 347 323	63.7
SHOMBO	618 300 000	590 409 754	95.5	618 300 000	588 878 449	95.2

Source :

Dans certaines communes, les prévisions des dépenses ont été tellement ambitieuses que les taux de réalisation se révèlent très médiocres ; moins de 10%. C'est le cas des communes Nyabikere, Bugenyuzi et Buhiga.

Par rapport aux recettes d'investissement réalisées, les dépenses effectuées montrent de bonne performance dans presque toutes les communes sauf dans celle de Buhiga.

Tableau 168 : Recettes et dépenses d'investissement par commune pour la période juillet 2019-juin 2020

Commune	2019-2020					
	Recettes d'Investissement Prévues	Recettes d'Investissement Réalisées	Taux de réalisation	Dépenses d'Investissement Prévues	Dépenses d'Investissement Engagées	Taux de réalisation
BUGENYUZI	2 888 891	2 263 865 316	91.3	2 888 891	226 386 316	91.3
BUHIGA	381 674 681	29 499 271	7.7	381 674 681	17 280 210	7.7
GIHOGAZI	134 525 677	106 303 680	79.0	134 525 677	101 012 540	79.0
GITARAMUKA	639 141 490	308 379 057	48.2	639 141 490	302 991 457	48.2
MUTUMBA	527 460 793	440 627 852	83.5	527 460 793	440 627 852	83.5
NYABIKERE	500 000 000	1 500 000	0.3	500 000 000	1 500 000	0.3
SHOMBO	598 300 000	398 808 500	66.7	598 300 000	381 664 500	66.7

Source :

Annexe

Tableau 1 : Distribution des bovins dans le cadre de la chaîne de valeur en 2019

Commune	Race	Origine (pays)	Bailleurs	Période	1 ^{ère} Distributions aux ménages dans les chaînes de solidarité communautaire	2 ^{ème} redistribués aux ménages (C.S.C : kwokora)
BUGENYUZI	Frisonne	CSC	PAIVA-B	juil-19	0	33
	Frisonne	CSC	PRODEFI	juil-19	0	31
	Frisonne	Rachat(Burundi)	PRODEFI	juil-19	1	0
	Frisonne	CSC	ADP(WV)	juil-19	0	17
	Frisonne	CSC	IPPTE	juil-19	0	4
BUHIGA	Frisonne	CSC	PRODEFI	mai-19	0	29
	Frisonne	Rachat(Burundi)	PRODEFI	juin-19	3	0
	Frisonne	CSC	PAIVA-B	juil-19	0	42
GIHOGAZI	Frisonne	C.S.C	IPPTE	juil-19	0	2
	Frisonne	CSC	PRODEFI	juil-19	0	36
	Locale	C.S.C	WV	juil-19	0	0
	Frisonne	Rachat(Burundi)	PRODEFI	juin-19	4	0
	Frisonne	C.S.C	IPPTE	juil-19	0	2
	Frisonne	C.S.C	FAO	juil-19	0	2
GITARAMUKA	Frisonne	C.S.C	PRODEFI	juil-19	0	17
	Frisonne	C.S.C	PAIVA-B	Aout 2019	0	1
	Frisonne	Rachat(Burundi)	PRODEFI	juin-19	9	0
MUTUMBA	Frisonne	C.S.C	PRODEFI	juil-19	17	17
NYABIKERE	Frisonne	C.S.C	PRODEFI	juil-19	0	49
	Frisonne	Rachat(Burundi)	PRODEFI	juin-19	11	0
	Ankolé	CSC	PRDMR	juil-19	0	3
	Ankolé	CSC	IPPTE	juil-19	0	1
	Ankolé	CSC	W V	juil-19	0	1
SHOMBO	Frisonne	C.S.C	PRODEFI	juil-19	0	1
	Frisonne	Rachat(Burundi)	PRODEFI	juin-19	1	0
Total					46	288

Source : BPEAE

Tableau 2 : Distribution des caprins dans le cadre de la chaîne de valeur en 2019

Commune	Race	Origine (pays)	Bailleurs	période	1 ^{ère} Distributions aux ménages ; dans les chaînes de solidarité communautaire	2 ^{ème} redistribués aux ménages (C.S.C : kwokora)
BUGENYUZI	Croisé	CSC	PAIVA-B	juil-19	0	54
		Burundi et CSC	PROACT	juil-19	800	90
		Burundi et CSC	WV/FONUH	juil-19	100	73
BUHIGA	locale	BURUNDI	RBU 2000+	juil-19	915	68

MUTUMBA	Locale	BURUNDI	RBU 2000+ Coopérative Sangwe	juil-19	0	1556
NYABIKERE	Locale	C.S.C	PARSE	juil-19	0	0
SHOMBO	Locale	C.S.C	RBU 2000+	janv-19	0	67
Total					1815	1908

Source : BPEAE

Tableau 3 : Distribution des porcins dans le cadre de la chaîne de valeur en 2019

Commune	Origine (pays)	Bailleurs	période	1 ^{ère} Distributions aux ménages ; dans les chaînes de solidarité communautaire	2 ^{ème} redistribués aux ménages (C.S.C : kwokora)
BUGENYUZI	Burundi et CSC	WV	juil-19	300	686
BUHIGA	C.S.C	PRODEFI	juil-19	0	103
GITARAMUKA	C.S.C	WV	Sept2019	0	311
GITARAMUKA	BURUNDI	WV	Déc2019	605	0
MUTUMBA	C.S.C	PRODEFI, WV et Coopérative Sangwe	juil-19	54	266
NYABIKERE	C.S.C	PRODEFI, Commune	juil-19	0	119
SHOMBO	C.S.C	PRODEFI	juil-19	0	7
Total				959	1492

Source: BPEAE

Tableau 4 : Situation sécuritaire par type d'infraction en 2018 et en2019

INFRACTIONS	Année	
	2018	2019
Abus de confiance (T2 C2 S3)	123	54
Assassinat (T1 C3 S1)	21	9
Association de malfaiteurs (T7 C1)	1	0
Attentat à la pudeur (T8 C2 S2)	0	2
Avortement (T8 C1 S1)	3	1
Blanchiment d'argent (T6 C2 S2 SS8)	0	0
Contrefaçon des sceaux, timbres, poinçons ou autres marques de l'autorité (T3 C1)	0	1
Contrefaçon, falsification et imitation des signes monétaires (T3 C1)	0	1
Corruption active (T6 C2 S1 SS1 §2)	2	0
Corruption passive (T6 C2 S1 SS1 §1)	0	4
Destruction et dégradation d'arbres, récoltes ou autres propriétés (T2 C3 S3)	57	71
Détournement de gage ou d'objet saisi (T2 C1 S3)	1	2
Effets sans provisions (T2 C2 S12)	1	0
Empoisonnement (T1 C3 S1)	5	1
Enlèvement (T1 C6 S2)	9	4
Enlèvement, déplacement ou dépassement des bornes (T2 C3 S5)	32	53
Enrichissement illicite (T6 C2 S2 SS5)	1	2
Escroquerie (T2 C2 S7 §1)	24	1
Évasion des détenus (T7 C5 S1)	5	1
Extorsion (T2 C1 S4)	25	9
Harcèlement sexuel (T8 C2 S4)	3	1

INFRACTIONS	Année	
	2018	2019
Homicide involontaire (T1 C4 S1)	6	11
Lesions corporelles volontaires	211	221
Lésions corporelles involontaires (T1 c4 s2)	51	14
Meurtre (T1 C3 S1)	4	5
Outrages aux bonnes mœurs (T8 C2 S5 SS1)	2	0
Outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique (T4 C2 S2)	1	4
Participation à des bandes armées (T9 c2 s4)	1	0
Participation à un mouvement insurrectionnel (T9 C2 S5)	0	0
Proxénétisme (T8 C2 S1 §2)	0	0
Rébellion (T4 C2 S1)	93	112
Recel (T2 C2 S8)	16	11
Stellionat (T2 C2 S4)	9	9
Stupéfiants (T7 C6 S1)	20	10
Torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants (T1 C2)	1	2
Traite et trafic d'êtres humains (T1 c6 s1)	0	1
Tromperie (T2 C2 S7 §2)	1	1
Viol (T8 C2 S3)	27	23
Violation de domicile (T1 C6 S3)	13	11
Violences domestiques (T8 C1 S5)	34	82
Vol qualifié (T2 C1 S2)	47	83
Vol simple (T2 C1 S1)	174	64
Autres infractions	93	78
Total	1 117	959

Source : Commissariats Communaux de Police aux CP de KARUSI